

Les immigrés d'origine argentine en province de Liège francophone : parcours migratoires et répertoires langagiers

Auteur : Dumoulin, Fanny

Promoteur(s) : Casanova Romero, Vanessa

Faculté : Faculté de Philosophie et Lettres

Diplôme : Master en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale, à finalité didactique

Année académique : 2023-2024

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/21802>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.



FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

Département de Langues et Littératures françaises et romanes

Les immigrés d'origine argentine en province de Liège francophone : parcours migratoires et répertoires langagiers

Mémoire réalisé en vue de l'obtention du diplôme de Master en Langues et lettres
françaises et romanes, orientation générale, à finalité didactique par

Fanny DUMOULIN

Recherches menées sous la direction de

Madame Vanessa CASANOVA ROMERO

Comité de lecture composé de

Madame Kristine VANDEN BERGHE

Monsieur François PROVENZANO

Année académique 2023-2024

Remerciements

Je souhaite, tout d'abord, exprimer ma profonde reconnaissance envers ma promotrice, Madame Vanessa Casanova, pour sa disponibilité, sa bienveillance et ses conseils avisés. Sa passion et son enthousiasme ont été de véritables moteurs tout au long de l'élaboration de ce travail.

Je remercie également Madame Kristine Vanden Berghe et Monsieur François Provenzano pour l'intérêt porté à ce mémoire ainsi que pour leurs riches enseignements qui ont, indéniablement, contribué à cette recherche.

Ce projet n'aurait pu être mené à bien sans les sept Argentins qui m'ont accordé leur confiance et leur temps. Leurs témoignages détaillés et sincères ont non seulement servi de base à ce travail, mais m'ont, plus personnellement, offert une ouverture sur le monde de la migration.

Merci à mes amis romanistes pour leur soutien, les échanges linguistiquement intéressants et les nombreux éclats de rire. Merci à mes amis *d'ailleurs* pour tous ces moments de bonheur et de légèreté indispensables. Merci à mon frère de toujours croire en moi, quel que soit le domaine.

J'aimerais, finalement, adresser le plus sincère des remerciements à mes parents qui m'ont toujours accompagnée, encouragée et donné toutes les clés pour m'épanouir. Merci pour vos regards intéressés et votre esprit critique. Que nos enrichissantes discussions perdurent.

Table des matières

Remerciements	3
1. Introduction	7
2. Objectifs et hypothèses.....	9
2.1. Objectifs.....	9
2.2. Hypothèses.....	10
3. Concepts théoriques	12
3.1. Parcours migratoire.....	12
3.2. Répertoires langagiers.....	13
3.3. Identité linguistique	15
3.4. Biographie langagière	16
3.5. Intégration sociolinguistique.....	18
3.6. Réseau social.....	21
3.7. Marques transcodiques	22
3.7.1. Alternance codique	22
3.7.2. Emprunt	24
3.7.3. Calque.....	25
4. Migration argentine.....	27
4.1. Histoire et politique migratoire en Belgique.....	28
4.2. 1900-1950 : artistes et intellectuels.....	31
4.3. 1970-1980 : fuir la dictature	31
4.4. 1990-aujourd'hui : motif économique et autres.....	34
4.4.1. Projets d'immigration.....	34
4.4.2. Répartition sur le territoire européen et belge.....	36
5. Méthode.....	38
5.1. Interview semi-directive	38
5.2. Contexte de l'interview.....	40
5.3. Questionnaire	40
5.4. Questionnaire de reconnaissance lexicale.....	42
5.4.1. Présentation et méthodologie	42
5.4.2. Objectifs	44
5.4.3. Hypothèses	45

5.5. Transcription	46
5.6. Interview pilote	48
6. Cohorte	50
6.1. Sélection de la cohorte	50
6.2. Présentation de la cohorte : biographie langagière, intégration sociolinguistique et identité linguistique.....	51
6.2.1. F34.....	52
6.2.2. F53.....	53
6.2.3. F74.....	55
6.2.4. H33	56
6.2.5. H47	58
6.2.6. H64	59
6.2.7. Tableau récapitulatif.....	60
7. Résultats	62
7.1. Hypothèse 1 : intégration sociale et utilisation de la langue majoritaire	62
7.2. Hypothèse 2 : marques transcodiques.....	74
7.2.1. Emprunts et calques	75
7.2.2. Surutilisation	84
7.2.3. Morphosyntaxe.....	85
7.2.4. Alternances codiques.....	87
7.3. Reconnaissance lexicale	92
7.3.1. Hypothèse 1 : concordance entre l'intégration sociolinguistique et la richesse du lexique de la langue du pays d'accueil.....	93
7.3.2. Hypothèse 2 : facteurs influençant la maîtrise du lexique de la langue première.....	96
7.3.3. Hypothèse 3 : influence de la thématique	98
7.3.4. Conclusion.....	99
8. Conclusion.....	101
9. Bibliographie.....	105

1. Introduction

Un vif intérêt pour la sociolinguistique, une curiosité marquée pour l'expérience de vie des migrants et une affection toute particulière pour l'Argentine ont, en partie, motivé la réalisation de ce travail. Au cours de celui-ci, nous nous intéresserons au parcours migratoire de six Argentins venus vivre en province de Liège ainsi qu'à leur discours en langue première.

Cette recherche s'inscrit dans la continuité de projets de plus grande ampleur tels que le *Corpus oral de la lengua española en la Suiza francófona* (COLESfran) et le *Corpus oral de la lengua española en Montreal* (COLEM), respectivement initiés en 2013 par Mónica Castillo Lluch et en 2014 par Enrique Pato. Partant du constat que la communauté hispanophone ne faisait que croître ces dernières années tant en Suisse francophone qu'au Québec, ces linguistes ont voulu s'y intéresser en recueillant des témoignages oraux d'immigrés espagnols et américains de différentes générations, au moyen d'entretiens semi-directifs, enregistrés et transcrits. Leurs objectifs sont similaires : connaître les aspects sociolinguistiques de cette communauté hispanophone ; être une source pour réaliser des analyses formelles de l'espagnol en contact avec le français et, ainsi, s'intéresser aux transferts, étudiés en relation avec des variables externes (âge d'arrivée, bilinguisme préalable, niveau d'études, représentation linguistique, etc.) ; découvrir le processus d'intégration sociolinguistique des immigrés ; faire participer les étudiants en linguistique espagnole et leur fournir des matériaux de recherche ; offrir un corpus utile à d'autres disciplines de sciences humaines, à la politique ou encore aux relations internationales. À terme, une fois les difficultés liées à la protection des données résolues, le COLEM et le COLESfran souhaitent rendre leur corpus accessible en ligne afin de servir au plus grand nombre (Castillo Lluch 2020 : 290-302 ; Pato 2020 : 264-274). De la méthodologie, au questionnaire, en passant par les riches informations sur la communauté, les travaux menés dans le cadre de ces projets ont été un véritable support.

Par ailleurs, d'autres recherches ont nourri nos réflexions. María Clara von Essen (2020) a étudié l'accommodation de la communauté argentine à Malaga, nous inspirant,

notamment, pour l'élaboration de nos hypothèses.¹ La thèse de María Sancho Pascual (2014), *Identidad y prestigio en las actitudes lingüísticas de la población ecuatoriana en Madrid*, est également une source incontournable lorsqu'il s'agit d'étudier les contacts de langues en milieu migratoire. Enfin, le mémoire réalisé en 2016 par Adeline Adam, *Españoles de Bélgica: Análisis sociolingüístico de los contactos entre el español y el francés en españoles llegados entre 1956 y 1974 a la provincia de Lieja francófona*, est, à notre connaissance, l'unique étude précédant la nôtre qui s'intéresse au contact de l'espagnol et du français en Belgique. Véritable exemple de structure et de précision, elle nous a grandement aidée au sujet des biographies langagières.

Bien que l'ensemble de ces travaux aient constitué le fondement de notre recherche, il est important de signaler que cette dernière reste exploratoire et est d'ordre qualitatif. Nous ne prétendons pas tirer de conclusions fermes au terme de ce mémoire, mais plutôt suggérer des pistes de réflexion et d'amélioration, notamment, à propos de la méthodologie ainsi que de proposer un premier aperçu de la communauté argentine vivant en province de Liège.

Après avoir présenté les objectifs et les principes ayant orientés nos analyses, nous nous attarderons sur les notions théoriques et la terminologie utilisées au cours du travail : parcours migratoire, répertoire langagier, identité linguistique, intégration sociolinguistique et alternance codique feront, entre autres, partie des concepts exposés. Pour comprendre les témoignages des immigrés argentins participants, il est nécessaire de s'intéresser à leur histoire ainsi qu'aux politiques d'accueil belges. C'est pourquoi, nous présenterons, ensuite, l'histoire migratoire de la Belgique et les différentes vagues migratoires argentines vers l'Europe.

Soucieuse de justifier nos choix et d'exposer nos réflexions, nous présenterons notre méthodologie et, plus particulièrement, le questionnaire élaboré pour mener les entretiens semi-directifs. Puisque notre travail se base sur des témoignages, nous mettrons en lumière chacun de nos participants en exposant, notamment, leur biographie langagière. Finalement, les discours des sujets seront analysés au regard des hypothèses.

¹ Nous avons eu, par ailleurs, l'opportunité de nous entretenir avec María Clara von Essen au sujet du présent travail. Nous la remercions chaleureusement pour ses précieux conseils.

2. Objectifs et hypothèses

2.1. Objectifs

Au cours de ce travail, nous nous intéresserons à la biographie langagière, c'est-à-dire à l'ensemble des chemins linguistiques parcourus par un individu et constituant son répertoire langagier (Cuq 2003 : 36-37), ainsi qu'au parcours migratoire de six immigrés argentins de première génération vivant dans la partie francophone de la province de Liège. Les informations, obtenues au moyen d'une interview semi-directive, permettront d'interpréter leurs représentations et leurs pratiques langagières par rapport à leur identité linguistique. Nous mesurerons également l'impact qu'ont les langues pratiquées par les sujets durant leur vie, leur réseau social² ainsi que leur perception et leur connaissance du français standard, de Belgique et de Liège, sur leur intégration sociale en Belgique et leur apprentissage de la langue majoritaire de la communauté d'accueil, c'est-à-dire du français. Étant convaincue que les aspects sociaux et linguistiques sont étroitement liés, nous parlerons d'intégration sociolinguistique (Moreno Fernández 2009 et 2013). Étudier la première génération permettra d'analyser le niveau d'adaptation ainsi que l'attitude, non seulement vis-à-vis de la langue première³ (Chairez Jiménez 2021 : 34), mais également de la langue d'accueil.

De plus, nous analyserons l'espagnol⁴ parlé par nos sujets au cours de l'interview afin de voir si au sein de leur discours, au premier abord monolingue, figurent des marques transcodiques, entendons par là différents types de marques (emprunts, alternances codiques, etc.) qui représentent la trace de l'influence d'une langue ou variété sur une autre (Lüdi et Py 2013 : 142). Nous tenterons, si c'est le cas, d'établir des liens entre

² Dans ce travail, *réseau social* fait référence aux relations qu'un individu entretient avec les autres (Nardy et al. 2021 : 2), à ne pas confondre, donc, avec les plateformes en ligne. Cette terminologie est présentée plus longuement au point 3.6.

³ Chairez Jiménez parle de *lengua materna*. Cependant, comme l'ont montré Lüdi et Py (2013 : 44-47), ce syntagme porte des connotations et peut porter à confusion, dans le cas, par exemple, d'un enfant d'origine espagnole, né et élevé en Suisse : comment pourrait-il prétendre que sa langue maternelle est l'espagnol, ou le français ? Indéniablement, ces deux langues ont joué un rôle, pour lui, de langue maternelle. Nous ajoutons que cette expression est difficilement compatible avec certains schémas familiaux monoparentaux ou homosexuels. C'est pourquoi nous décidons de parler de *langue première* ou de *L1*, en opposition à la *L2*.

⁴ Dans ce travail, nous utiliserons les termes *espagnol* et *castillan*, les considérant comme synonymes.

celles-ci, la biographie langagière et les stratégies d'intégration mises en place par les individus (Pato 2020 : 271-272).

Enfin, au moyen d'un questionnaire de reconnaissance lexicale, nous envisagerons de mesurer leur maîtrise tant du français, que de l'espagnol. Dans un souci de clarté et d'exhaustivité, nous avons choisi d'établir des objectifs, ainsi que des hypothèses, spécifiques pour cette partie de notre recherche. Ceux-ci sont exposés aux points 5.4.2. et 5.4.3., après la présentation du dispositif. Il nous semble, en effet, plus aisé de comprendre le but une fois la méthode exposée.

2.2. Hypothèses

Bien que nous employions le terme *hypothèse* par souci de concision, il serait plus correct de parler des *principes qui orientent nos analyses*, étant donné que notre travail a une visée qualitative et est, surtout, exploratoire. Postuler des hypothèses convient plutôt dans le cadre d'une recherche quantitative ou empirique. Nous comprendrons donc ce terme au sens de 'principe guidant nos analyses'.

Hypothèse 1. La durée de la période passée dans le pays d'accueil, la composition du réseau social, les raisons migratoires et la perception de la langue majoritaire ont toutes un impact sur l'intégration des sujets dans le pays d'accueil, ainsi que sur l'utilisation effective de la langue majoritaire dans les différents domaines de la vie quotidienne, indépendamment de facteurs comme le sexe ou l'âge du locuteur. Les facteurs mentionnés ci-dessus s'influencent généralement mutuellement comme l'a, par exemple, démontré María Clara von Essen dans sa recherche sur l'accommodation d'immigrés argentins vivant à Malaga (2020). Cela n'a, à notre connaissance, pas encore été étudié dans un contexte francophone. C'est pourquoi nous prévoyons de voir si nous y recueillons des observations similaires. Selon ce principe, nous postulons que plus l'immigré a passé du temps dans le pays d'accueil, plus son réseau social est constitué de personnes pleinement intégrées dans celui-ci et maîtrisant la langue majoritaire, moins l'immigré a l'intention de retourner dans son pays d'origine et plus sa perception de la langue majoritaire est positive, alors, meilleure est sa connaissance de cette dernière et plus rapide est son intégration (Pato 2020 : 276). Insistons sur le fait qu'il s'agit de mettre en évidence

l'interdépendance de ces facteurs. Ces derniers n'interviennent ni tous de la même manière ni au même niveau pour chaque migrant.

Hypothèse 2. La connaissance approfondie de la langue majoritaire de la communauté d'accueil a un impact sur les ressources langagières du sujet, y compris sur sa langue première. Les conditions évoquées précédemment (hypothèse 1) entraînent une meilleure connaissance de la langue majoritaire. Par conséquent, dans ce contexte, les marques transcodiques sont plus nombreuses, atteignant, dans notre cas, les variétés d'espagnol en contact avec le français (Pato 2020 : 275). Par ailleurs, la connaissance de la langue majoritaire se manifeste non seulement dans les marques transcodiques, mais aussi dans la disponibilité des ressources langagières selon le contexte et la situation de communication. Nous postulons également que la connaissance approfondie d'autres langues a un impact similaire sur les ressources langagières du sujet et donne lieu à des marques transcodiques dans son discours en L1. En ce sens, sa biographie langagière présente un intérêt certain.

3. Concepts théoriques

« Parce que l'utilisation d'un terme n'est jamais neutre et parce qu'elle nécessite toujours d'en clarifier les contours » (P. Robin 2016 : 33), il nous semblait essentiel de s'intéresser, tout d'abord, aux notions figurant dans le titre de ce travail, à savoir *parcours migratoires* et *répertoires langagiers* et, ensuite, aux notions théoriques centrales dans notre recherche. La présentation de termes comme *biographie langagière* et *intégration sociolinguistique* aide à mieux cerner nos objectifs et la clarification d'*alternance codique* et *emprunt* facilitera la compréhension de l'analyse des résultats.

3.1. Parcours migratoire

Selon Le Petit Robert (2023 : 1803), le terme *parcours* renvoie au « chemin pour aller d'un point à l'autre » et implique, par conséquent, un début, une fin ainsi qu'un espace plus ou moins large où se produit le déplacement. Son étymologie est intéressante pour comprendre plus en profondeur sa signification. En effet, il vient de la racine latine *currere cursum* (courir) qui induit l'idée de continuité, à ne pas confondre avec linéarité ou direction prédéterminée. Les chemins du *parcours* restent, effectivement, ouverts comme le suggère le préfixe *per* qui signifie « à travers », « de bout à bout » ou encore « ailleurs ». La notion de *parcours* est issu de la même racine que *currus*, le char, qui fait référence au moyen nécessaire de déplacement, que *cursum*, le cheminement, qui implique une volonté et, finalement, que *curriculum*, c'est-à-dire la synthèse du parcours de vie, partageant l'idée d'une restitution (P. Robin 2016 : 33). « Le parcours emprunte donc l'idée d'un cheminement qui dessine les espaces traversés, les moyens utilisés et les choix personnels, impliquant une volonté et une intention particulières » (N. Robin 2017 : 44).

Bien que les migrants partagent parfois des itinéraires et évoluent dans un collectif, chaque parcours reste singulier. Le syntagme *route migratoire*, largement utilisé par les politiques et les médias, apparaît comme trop générique, masquant l'aspect unique et renvoyant exclusivement à la voie empruntée. Or, s'il est parfois difficile pour les migrants de nommer les lieux sillonnés, les événements qui ont ponctué leur parcours

sont, eux, ancrés dans leur mémoire (N. Robin 2017 : 44). Les migrants n'ont pas passé que des frontières nationales : ils ont également traversé des frontières économiques, sociales et symboliques qui impactent indéniablement leur identité (Adami : 37-54). Par conséquent, le concept d'*itinéraire* n'est, à nos yeux, pas non plus satisfaisant, car il évoque plus simplement le chemin à suivre avec les étapes qui le composent, sans s'intéresser à la manière de franchir ces dernières (P. Robin 2016 : 38).

Le concept de *parcours migratoire* permet d'être attentif à la subjectivité des individus, aux contextes sociaux, mais aussi aux choix personnels et aux choix contraints. « Il implique la continuité d'un cheminement vers un but mais sans préjuger d'une linéarité, puisque l'individu est soumis aux aléas de leurs supports » (P. Robin 2016 : 37). Ainsi, il ne gomme pas « les aspérités d'un chemin non linéaire fait d'évènements, de tournants, d'arrêts, de ruptures et de bifurcations » (N. Robin 2017 : 44).

Dès lors, nous entendons par *parcours migratoire* le chemin, en termes de trajectoire, certes, mais aussi, et surtout, en matière de rencontres, de choix et d'évènements, emprunté par les migrants depuis leur pays d'origine jusqu'au pays d'accueil. Les entretiens semi-directifs nous permettrons, notamment, de découvrir le parcours migratoire de chacun de nos participants.

3.2. Répertoires langagiers

L'emploi du syntagme *répertoire langagier* résulte d'une longue réflexion qui méritait, selon nous, d'être exposée. Afin de justifier notre choix, nous évoquerons les autres possibilités qui s'offraient à nous (compétence langagière, pratique langagière et ressource langagière) en expliquant en quoi ces dernières ne nous ont pas satisfaite.

Selon l'Office québécois de la langue française, la *compétence langagière* renvoie à « l'ensemble d'habiletés et de connaissances liées au langage, permettant de comprendre et de produire différents discours ». Elle englobe trois types de compétences : textuelle, discursive et linguistique⁵. Le terme *compétence*, de par sa proximité avec le vocabulaire

⁵ Cette dernière repose sur « la connaissance des règles qui régissent l'utilisation d'un code linguistique et sur la capacité de mettre celles-ci en pratique en contexte de communication », toujours selon l'Office québécois de la langue française. Cette notion nous semble trop restrictive car elle exclut l'aspect discursif,

scolaire et de l'évaluation normative, ne nous convient pas complètement, notre but n'étant pas de juger le niveau des participants au moyen d'un test de langue, par exemple.

Le syntagme *pratiques langagières* peut, quant à lui, paraître plus séduisant car il suppose que « la capacité de langage n'est pas liée au seul agencement de formes linguistiques, mais à l'élaboration de significations et de modes de signification » (Reuter, Cora et Bertrand 2010 :167) et il semble moins péjoratif. Il ne serait toutefois pas réaliste de penser pouvoir observer les *pratiques langagières* avec la méthode qu'est la nôtre, soit un entretien d'une heure environ (la méthode est présentée dans son entièreté au point 5). En effet, parler de *pratiques langagières* nécessite l'analyse des fonctionnements du langage en contexte et ces pratiques « sont construites dans les milieux sociaux dont l'individu se reconnaît membre et dans le contexte de l'interaction sociale où elles se déploient » (Reuter, Cora et Bertrand 2010 : 167). Nous ne pouvons pas assurer que le contexte formel de l'entretien, réalisé, de surcroît, dans le cadre d'un travail universitaire, corresponde à ces critères.

Duchêne (2011 : 81-108), notamment, emploie le syntagme *ressources langagières*. Il faut constater le manque de clarté autour de cette notion, relativement récente, dont la compréhension semble souvent considérée comme acquise par l'auteur qui l'emploie. Nous ne pouvons donc fournir une définition satisfaisante du concept qui semble, tout de même, renvoyer aux moyens linguistiques et discursifs possédés par un locuteur pour communiquer. Selon nous, ce syntagme a pour avantage de connoter un certain dynamisme et une singularité qui, nous le verrons ci-après, font également partie des notions centrales de notre recherche comme l'identité linguistique ou la biographie langagière.

C'est ce qui, à nos yeux, fait défaut dans l'expression *répertoire langagier* plutôt vue comme un inventaire figé. Léglise (2021 : 297) fournit néanmoins une définition convaincante, considérant le répertoire langagier comme « l'ensemble des formes et variétés à disposition d'une communauté ou d'un locuteur, c'est-à-dire les langues,

pourtant essentiel. Cela explique pourquoi nous n'avons pas envisagé d'employer le terme *linguistique*. Gumperz (1989 : 147, cité par Causa 2014) affirme, en effet, que « la conduite de la conversation ne repose pas sur la seule compétence linguistique », mais que celle-ci doit pouvoir être utilisée adéquatement en fonction de la situation de communication. La compétence discursive comprend ainsi la maîtrise des différents genres de discours de la communauté dans laquelle l'individu évolue (Centro Virtual Cervantes).

variantes dialectales, styles, registres ou accents, qui constituent autant de ressources dans lesquelles puiser pour communiquer ». Ce syntagme apparaît alors comme neutre et complet en plus d'être communément utilisé dans la littérature scientifique et d'être reconnu par celle-ci. Dès lors, nous choisissons *répertoire langagier* comme terminologie de référence, sans pour autant exclure d'employer, au cours de ce travail, *ressources langagières* que nous considérons comme synonyme.

3.3. Identité linguistique

Sabatier (2010 : 134) évoque une relation intrinsèque entre langage et identité. Il semble pertinent, dans un premier temps, de s'intéresser à ce qu'est l'*identité* et, dans un second temps, de se pencher sur les définitions d'*identité linguistique*.

D'un point de vue philosophique, l'identité « est ce qui permet au sujet de prendre conscience de soi, à travers son corps, son savoir sur le monde, ses jugements ou croyances et ses actions » (López Izquierdo 2020 : 2). Nous comprenons donc qu'étant donné qu'elle englobe des données biologiques, psychosociales et comportementales, l'identité est composite (López Izquierdo 2020 : 3). Elle est aussi dynamique, car sans cesse réajustée dans les discours et composée de figures identitaires distinctes et complexes, produites par l'interaction entre les représentations développées par les individus et leurs représentations sociales (Sabatier 2010 : 134).

Eva Gugenberg définit l'identité linguistique comme « el concepto y la valoración de sí mismo como hablante de una o varias lenguas » (2007 : 25). Charron indique, dans la continuité de ce qui vient d'être évoqué, qu'elle « se construit sur une base individuelle au gré des rencontres et des expériences vécues » (2017 : 402). Cette réalité personnelle est partiellement autodéterminée par des choix et des dispositions idiosyncrasiques⁶. L'identité linguistique est fortement liée aux pratiques linguistiques et oriente les comportements autant qu'elle est affectée par ceux-ci (Charron 2017 : 402-403).

⁶ Selon le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, *idiosyncrasie* est un terme emprunté à l'anglais qui renvoie à une tendance qu'ont les individus à organiser les règles de formation des mots d'une même langue de manière différente en fonction de leurs dispositions intellectuelles ou affectives.

Marta López Izquierdo met directement en lien l'identité et la migration en signalant que celle-ci oblige les individus à réélaborer leur identité linguistique « en fonction de leur histoire dans le pays d'origine et de leurs expériences dans la société d'accueil » (2020 : 3). C'est notamment ce que nous chercherons grâce à la biographie langagière.

3.4. Biographie langagière

Face à l'intérêt manifeste des sciences du langage pour les biographies langagières, N. Thamin et D.-L. Simon (2011 : 15-33) ont consacré un article à cette notion. Dans une perspective de réflexion et de clarification terminologique, les deux linguistes ont recensé les différents travaux qui y étaient dédiés, nous offrant, ainsi, la base de l'explication qui va suivre⁷. Celle-ci débutera par la présentation de l'évolution terminologique ayant mené au syntagme *biographie langagière* ce qui nous permettra, par ailleurs, de nous intéresser à sa définition ainsi qu'au but de la démarche.

À la fin des années septante, Pineau parlait plutôt d'*histoires de vie* qui servaient au domaine des sciences de l'éducation. Le but était alors de rendre l'individu acteur de son apprentissage en intégrant à sa formation les savoirs subjectifs et informels mis en œuvre dans ses rapports sociaux et expériences de vie. *Histoire de vie* est la traduction littérale de l'anglais *life history* (Bertaux 1976).

Apparaît, ensuite, l'expression *récit de vie* qui permet de distinguer l'*histoire* vécue, du *récit* sollicité par un chercheur à un moment donné de son parcours (Bertaux 1976). Cette expression renvoie au fait qu'une personne raconte à une autre un épisode quelconque d'une expérience vécue (Bertaux 1997). C'est justement le fait que le *récit de vie* puisse être dédié à n'importe quel thème qui a amené les linguistes à proposer l'emploi de *biographie langagière*. Considérée par Lüdi (2005) comme un sous-genre du récit de vie, elle consigne l'histoire et la vie des langues parlées par un individu au cours de son parcours (Thamin & Simon 2011 : 22). Le sujet va, à travers cette démarche, se réappropriier son histoire langagière (Perregaux 2002).

⁷ Dans cette section consacrée à la biographie langagière, seuls les ouvrages de Thamin et Simon (2011 : 15-33), Sabatier (2010 : 132-134), Cuq (2003 : 36-37) et Adam (2016 : 19) ont été consultés. Les autres citations sont issues de l'article de Thamin et Simon (2011 : 15-33).

Depuis la première apparition du terme en 1977, parmi les travaux du Conseil de l'Europe, dans une étude de Richterich et Chancelrel, les propositions terminologiques n'ont cessé de foisonner, tant en sociolinguistique qu'en didactique, signe de l'intérêt pour ce type de recherche : *biographies linguistiques* (Van den Avenne 2004), *approche biographique* (Molinié 2002 et 2004), *itinéraires biographiques, fragments biographiques* (Lambert 2005), etc. Cependant, pour Christine Deprez (2000) les termes *récit de vie* et *biographie langagière* renvoient trop au passé et ne se réfèrent pas suffisamment à l'entretien lui-même. Nous pouvons étendre sa réflexion aux syntagmes évoqués ci-dessus étant donné qu'ils contiennent tous le terme *biographie*.

Les sociologues parlent plutôt d'*entretien à caractère autobiographique*. Cette proposition ne nous convainc pas. En effet, elle ne renvoie pas, d'une part, au thème spécifique du répertoire langagier et, d'autre part, en faisant uniquement référence à l'entretien, ne renvoie pas non plus au matériau obtenu au cours de celui-ci, utilisé par la suite pour analyser le discours des individus. Dès lors, nous préférons employer l'expression *biographie langagière*, en nous basant sur les définitions de Sabatier (2010 : 132-134) et de Cuq (2003 : 36-37) qui mettent en évidence le caractère dynamique, évolutif et unique du répertoire langagier et qui n'enferment pas la biographie langagière dans un passé scellé :

La biographie langagière d'une personne est l'ensemble des chemins linguistiques, plus ou moins longs et plus ou moins nombreux, qu'elle a parcourus et qui forment désormais son capital langagier ; elle est un être historique ayant traversé une ou plusieurs langues, maternelles ou étrangères, qui constituent un **capital langagier sans cesse changeant**. Ce sont, au total, les expériences linguistiques vécues et accumulées dans un ordre aléatoire, qui **différencient chacun de chacun** (Cuq 2003 : 36-37).

La biographie langagière d'un individu est subjective. Elle reflète la perception qu'a ce dernier de ses propres pratiques. L'analyse de l'enregistrement de l'entretien permet de comparer ce que déclare le participant à propos de son discours et sa pratique elle-même. La méthode utilisée, l'interview semi-directive, a, évidemment, ses limites : les questions sont orientées directement sur l'usage de la langue et un entretien d'une heure n'est pas représentatif de la pratique quotidienne. Suivre le sujet dans son quotidien permettrait une comparaison plus complète et authentique, mais cela représenterait un travail de plus grande ampleur que nous n'avons pu réaliser.

Enfin, la biographie langagière est un moyen relativement efficace d'obtenir une vision globale de l'usage des langues au cours de la vie du sujet. Elle permet de savoir quand ce dernier a utilisé telle langue, avec qui et pourquoi (Sabatier 2010 : 132-134) et de donner une dimension temporelle et causale aux différents niveaux de langue atteints (Adam 2016 : 19). Plus largement, la biographie langagière offre la possibilité de « comprendre comment et pourquoi se développe et se modifie le rapport aux langues au cours de la vie d'un sujet confronté à la mobilité et à la migration, contraint de réélaborer son répertoire linguistique, culturel et identitaire » (Thamin et Simon 2011 : 24). Grâce à cette approche, le chercheur peut cerner ces aménagements identitaires et repérer des liens souvent insaisissables dans le discours (Thamin et Simon 2011 : 25).

3.5. Intégration sociolinguistique

En admettant les langues comme facteur d'intégration, ou de rejet, on peut parler d'intégration sociolinguistique. Étant donné que cette dernière fait partie de l'intégration sociale (Moreno Fernández 2013 : 72), il est important de définir ce terme, plus englobant, d'un point de vue spécifique des immigrants :

La integración sería un proceso de ajuste mutuo, por parte de una población inmigrante y de una población residente, que permite la construcción intersubjetiva de la realidad social de ambas poblaciones y que las lleva a compartir unos valores, sean los propios de la población residente, sean los de la población residente e inmigrante (Moreno Fernández 2009 : 131).

L'intégration des immigrants dans une communauté d'accueil peut se diviser en quatre niveaux :

0. intégration de survie : permet de couvrir les besoins élémentaires, avec la présence d'un médiateur culturel si l'immigré ne possède pas les ressources suffisantes à son arrivée ;
1. intégration professionnelle ou scolaire : exige d'avoir un travail, une fonction sociale ou de s'incorporer au système éducatif ;
2. intégration sociale : suppose l'intégration comme individu et comme membre d'un groupe au sein de la communauté d'accueil ;

3. intégration identitaire : relations sociales complexes entre résidents et immigrés au sein de la communauté d'accueil qui devient « la » communauté de l'immigré sur le plan social, culturel et affectif (Moreno Fernández 2009 : 132-133).

Comme l'a démontré Rodolfo Gutiérrez (2009), il existe un lien relativement étroit entre la connaissance des variétés linguistiques de la communauté d'accueil de la part des immigrés et leur réussite sur le marché du travail. On observe, par exemple, une différence de salaire entre un immigré maîtrisant la langue résidente et un immigré aux compétences linguistiques plus limitées qui recevra une rémunération plus faible. L'intégration professionnelle et sociale est, ainsi, affectée par les compétences linguistiques des immigrés. C'est pourquoi on parle d'intégration sociolinguistique. Il faut, dès lors, inclure systématiquement la dimension linguistico-communicative aux différents niveaux d'intégration sociale cités ci-dessus (Moreno Fernández 2009 : 139-140).

Les quatre niveaux d'intégration sociale évoqués précédemment peuvent être considérés uniquement en y incluant la dimension linguistico-communicative. Concrètement, Moreno Fernández propose une liste des éléments linguistiques qui doivent être acquis à chaque niveau d'intégration sociale. Par exemple, un immigré atteint un niveau d'intégration professionnelle ou scolaire lorsqu'il maîtrise les compétences suivantes :

Habilidades lingüísticas: construcción apropiada de enunciados; paulatina adecuación de pronunciación, gramática y pragmática; conocimiento de léxico de especialidad.

Habilidades comunicativas: participar en interacciones sociales de carácter laboral / escolar; desenvolverse con textos orales y escritos relacionados con entorno laboral / educativo.

Funciones comunicativas: relacionarse socialmente de modo limitado; expresar opiniones, actitudes y conocimientos; expresar gustos; estructurar el discurso de modo elemental.

Percepción sociocultural: familiarización con referentes sociales y culturales de la comunidad de acogida.

Control de aprendizaje: toma de conciencia del propio aprendizaje (Moreno Fernández 2009 : 146).

À partir de ce modèle, Moreno Fernández (2009) conclut qu'on peut parler d'intégration sociolinguistique pour les niveaux deux et trois (intégration sociale et identitaire) et d'intégration linguistique pour les niveaux zéro et un (intégration de survie

et professionnelle ou scolaire), considérant, certainement, qu'immigrants et résidents ne partagent pas encore (suffisamment) de valeurs communes.

Par ailleurs, il est important d'étudier différents facteurs qui conditionnent ou découlent du processus d'intégration sociolinguistique tels que le répertoire langagier, précédemment défini au point 3.2. Les caractéristiques de ces variétés⁸, comme le degré d'affinité entre les langues de chaque répertoire ou le degré de complexité de celles-ci, auront directement une incidence sur le processus d'intégration. Les conséquences linguistiques du contact, telles que les interférences et un accent plus ou moins marqué, impacteront également ce dernier (Moreno Fernández 2009 : 140-144).

Nous constatons que l'intégration sociolinguistique, tout comme l'identité linguistique et la biographie langagière, est un processus dynamique, évolutif et individuel.

Au premier abord, l'intégration sociolinguistique semble être une notion pratique permettant de classer les individus et facilitant, par exemple, la comparaison entre eux. Cependant, comme l'a mis en avant María Clara von Essen lors de la conférence *Fundamentos metodológicos y variables de pequeña escala en contexto de inmigración* dispensée en février 2024 à l'Université de Liège, ce modèle a des limites et il est difficile de savoir, à travers une interview semi-directive, si le sujet sait participer à des interactions en contexte professionnel, par exemple⁹. De plus, certaines appellations données par Moreno Fernández sont assez floues : qu'entend-il par « situation complexe » ? Enfin, von Essen explique que ce modèle ne convient pas à toutes les communautés : malgré tous les efforts effectués par l'immigrant, si une communauté d'accueil ne veut pas l'intégrer, il ne s'intégrera pas, l'intégration étant bidirectionnelle.

Notre propre expérience a également démontré le fait que le modèle manque de nuance. En effet, un immigrant peut considérer avoir atteint un niveau de langue correspondant au deuxième niveau de Moreno Fernández, mais avoir peu d'interactions avec des membres de la communauté d'accueil, en raison d'un réseau social restreint et,

⁸ Dans ce travail, le terme *variété* sera utilisé comme terme générique pour désigner tant les langues que les dialectes, les registres de langue, etc.

⁹ En ce qui concerne la connaissance du lexique, également reprise dans les critères établis par Moreno Fernández, la dernière partie de notre questionnaire, détaillé au point 5.4., consacrée à celle-ci livre des informations intéressantes quant au niveau linguistique, même si cela n'est pas totalement représentatif.

par conséquent, ne pas atteindre le niveau deux sur le plan de l'intégration purement sociale. Il devient alors complexe d'attribuer un niveau d'intégration sociolinguistique au sujet.

C'est toutefois ce modèle que nous utiliserons, car, malgré ses imperfections, il permet de synthétiser la situation sociale et linguistique des individus. Nous l'accompagnerons donc de commentaires apportant nuances et précisions à la fin de la présentation des biographies langagières de chaque participant au point 6.2.

3.6. Réseau social

Dans ce travail, *réseau social* sera entendu comme « l'ensemble des relations qu'[un individu] entretient avec les autres » (Nardy et al. 2021 : 2), à ne pas confondre, donc, avec les plateformes en ligne du même nom. Les chercheurs s'accordent sur l'importance de l'impact de ces interactions linguistiques et sociales sur les pratiques langagières de chacun, d'autant plus dans un contexte plurilingue. Sabatier (2010 : 133-134) explique que le contenu, la fréquence et la durée des interactions tout comme le type de lien qui unit les individus ainsi que le rôle occupé par ces derniers sont autant d'indices qui aident « à la compréhension de la construction des bi-/plurilinguismes individuels ».

Le réseau social peut également refléter l'intégration de l'individu dans la communauté d'accueil. En ce sens, et dans le cadre de notre travail, il est évident que cerner le réseau social des participants aide à mesurer le niveau d'intégration sociolinguistique tel que décrit précédemment. Pour ce faire, et comme le suggère von Essen (2020 : 114), nous avons demandé aux sujets avec quel type de personne ils interagissaient au quotidien et à quelle fréquence¹⁰. Évidemment, cela ne permet pas de rendre compte de l'ensemble du réseau social des participants. Dans le cadre d'une recherche de plus grande ampleur, il pourrait leur être demandé de remplir des fiches comprenant diverses informations (nationalité, fréquence des interactions, thèmes abordés, etc.) pour chaque personne faisant partie de leur réseau social. C'est la méthode utilisée par Aparicio et Tornos (2005) dans son ouvrage *Las redes sociales de los*

¹⁰ Le questionnaire est abordé de manière plus complète au point 5.3 et est disponible en annexe 2.

inmigrantes extranjeros en España. Un estudio sobre el terreno (de Miguel-Luken 2006). Trouvant ce dispositif relativement contraignant pour les participants, nous avons décidé de ne pas le mettre en place.

3.7. Marques transcodiques

Déjà précédemment évoquée lors de la présentation des objectifs au point 2.1, nous adoptons la notion de *marque transcodique* utilisée par Lüdi et Py (2013), également reprise par Adam (2016) et Alby (2013), entre autres, désignant « tout observable, à la surface d'un discours en une langue ou variété donnée, qui représente, pour les interlocuteurs et/ou le linguiste, la trace de l'influence d'une autre langue ou variété » (Lüdi et Py 2013 : 142). Calques, emprunts, transferts lexicaux, alternances codiques sont autant d'exemples de marques transcodiques. Comme le font remarquer les mêmes auteurs, nombreux sont les termes qui désignent ce phénomène (*interférences* chez Weinreich (1957), *code-mixing* chez Meisel (1989), etc.), mais l'expression *marque transcodique* a pour avantage d'être neutre et c'est pour cette raison que nous décidons de l'employer.

Ces marques, qui peuvent être observées à tous les niveaux de la production linguistique (phonétique, morphologique, lexical, syntaxique), seront, dans notre travail, considérées de manière neutre et non comme un manque de connaissance d'un des systèmes linguistiques. Elles seront vues comme une « activité discursive originale » (Lüdi et Py 2013 : 114).

Nous développerons ci-dessous les notions d'*alternance codique*, d'*emprunt* et, brièvement, de *calque*, car il s'agit des marques transcodiques les plus observées dans les discours de nos participants. Si besoin, d'autres seront expliquées ponctuellement et brièvement lors de l'analyse des résultats.

3.7.1. Alternance codique

Plusieurs chercheurs (Alby 2013 : 43-70, Brasart 2013, Thiam 1997 : 32) s'accordent pour citer la définition proposée par Gumperz (1989 : 57) comme référence : l'alternance codique, connue sous le nom de *code-switching*, est « la juxtaposition à l'intérieur d'un

même échange verbal de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents », autrement dit c'est « l'usage fluide de deux langues, ou plus, au cours de la même conversation par un locuteur bilingue » (Brasart 2013). Si cette acception, relativement large, met les linguistes plutôt d'accord, l'appellation *alternance codique* divise, tout comme l'unité de discours acceptée : se limite-t-elle au syntagme ou au terme seul ? Tentons, à présent, de clarifier ces deux points.

La terminologie est foisonnante : *alternance de langues*, *mélange de langues*, *mélange codique*, *incorporation*, etc. (Alby 2013 : 43-70). Nous pouvons signaler une première opposition entre *langue* et *code*. Ce dernier nous paraît plus englobant en incluant les dialectes et registres de langue. La deuxième distinction concerne les termes *mélange* et *alternance*. Brasart (2013) les différencie en postulant qu'*alternance* est un « phénomène dans lequel les deux langues restent séparées » alors que *mélange* fait référence à « des éléments lexicaux et des traits grammaticaux des deux langues [qui] apparaissent dans la même phrase ». Il est ici question de l'unité de discours au sein de laquelle a lieu l'alternance : la phrase ou une unité plus courte. Nous suivrons l'avis de Pfaff (1979), toujours cité par Brasart (2013), qui considère *alternance codique* comme hyponyme de *mélange codique* car, selon lui, ce dernier inclut également les emprunts. Nous n'effaçons néanmoins pas la problématique de l'unité de discours en faisant le choix de la terminologie proposée par Thiam (1997 : 32-33) qui postule que, selon la structure syntaxique des segments alternés, l'alternance peut être de trois types. L'alternance est dite intraphrastique lorsque les deux langues coexistent à l'intérieur d'une même phrase. Il s'agit, dès lors, de ne pas la confondre avec un emprunt en étant attentif aux contraintes suivantes : « I. aucun croisement n'est permis ; II. tout constituant monolingue doit être grammatical ; III. il ne doit pas y avoir d'élément omis ; IV. il ne doit pas y avoir d'élément répété » (Thiam 1997 : 32). Si ces contraintes sont transgressées, nous ne sommes pas en présence d'une alternance codique, mais bien d'un cas d'emprunt, notion développée ci-après. L'alternance codique peut également être interphrastique si elle se situe au niveau d'unités plus longues telles que la phrase ou le fragment de discours. Enfin, si les segments alternés correspondent à des expressions idiomatiques¹¹ ou des

¹¹ Idiotisme : « Ensemble des moyens d'expression d'une communauté, correspondant à un mode de pensée spécifique » (Le Petit Robert 2023 : 1275).

proverbes, nous parlerons d'alternance extraphrastique. Nous discuterons cette dernière au point suivant, consacré à l'emprunt.

Thiam (1997 : 33) ajoute que l'alternance codique est *fluide* si elle est produite sans pause ni hésitation ou *balisée* si, *a contrario*, le locuteur la signale au travers d'un commentaire métalinguistique, d'une pause ou de quelconques marques de non-fluidité du discours.

Un autre point essentiel dans l'étude de l'alternance codique concerne les motivations de l'alternance. Deux groupes s'opposent. D'une part, ceux qui pensent qu'il s'agit d'un phénomène occasionnel, accidentel ou résultant d'un comportement particulier et, d'autre part, ceux qui ont dressé une liste, qu'ils admettent non exhaustive, de fonctions de l'alternance codique, comme, par exemple, « marquer la solidarité avec le groupe » (Thiam 1997 : 34). Nous n'avons pas de préférence pour l'un ou l'autre camp. Nous tenterons plutôt de repérer ces alternances et d'en comprendre l'origine en fonction du contexte car, comme l'indique la définition nuancée de l'Instituto Cervantes, l'alternance codique est un phénomène naturel et commun entre individus bilingues qui choisissent, parfois de manière inconsciente, l'un ou l'autre code en fonction de l'interlocuteur, du thème ou du but de l'interaction, entre autres.

3.7.2. Emprunt

Comme nous venons de l'évoquer au point précédent, l'emprunt est une notion proche de celle d'alternance codique. Il s'agit, en effet, d'un « mot, un morphème ou une expression¹² qu'un locuteur ou une communauté emprunte à une autre langue, sans le traduire » (Hamers 1997 : 136). Lüdi et Py (2013 : 142-144) distinguent *interférence* et *emprunt* en les considérant respectivement comme consciente, généralement produite dans une situation bilingue-exolingue, c'est-à-dire où une asymétrie entre les compétences des interlocuteurs est présente et, dans le cas de l'emprunt, inconsciente, produit par des bilingues-endolingues aux compétences symétriques. Nous rejoignons néanmoins l'approche d'Adam (2016 : 24) qui consiste à ne pas différencier les deux concepts, leur définition étant très similaire. Elle met en avant l'usage d'*emprunt* qui

¹² La définition proposée par Hamers va légèrement à l'encontre de la terminologie proposée par Thiam (1997 : 32) avec l'alternance codique extraphrastique. Les deux positions sont discutables, mais il nous semble qu'une expression ou un proverbe sont des locutions figées et, qu'en ce sens, cela peut s'apparenter à un emprunt lexical. Nous serons plutôt d'avis de les considérer comme des emprunts.

comporte moins de connotations négatives et correspond, ainsi, mieux à l'idée que les sujets plurilingues créent de nouvelles stratégies pour communiquer.

Poplack (1988 : 44) et Grosjean (1982), cité par Hamers (1997 : 137), font la différence entre, d'une part, l'emprunt établi (ou emprunt de langue pour suivre la terminologie de Grosjean) qui se situe au niveau de la communauté linguistique dans son entièreté et qui adapte tant morphosyntaxiquement que phonétiquement l'emprunt à sa langue¹³ et, d'autre part, l'emprunt spontané (ou de parole) qui concerne l'individu¹⁴. Ce dernier intègre, dans son discours, des mots d'une autre langue avec laquelle il a été en contact et qui sont absents du répertoire des individus monolingues. Si l'individu est compétent dans les deux langues, l'emprunt sera dit de *compétence*, s'opposant à l'emprunt d'*incompétence*, produit par une personne bilingue faisant appel à sa langue maternelle lorsqu'un mot lui manque dans sa langue cible, ou inversement. Poplack (1988 : 44) envisage le passage d'un emprunt spontané vers un emprunt établi comme un *continuum* : d'abord emprunté par une minorité, le terme peut ensuite être intégré à la langue d'accueil.

Dans le cadre de ce travail, nous nous intéresserons principalement aux emprunts spontanés, car les emprunts établis font partie du lexique de la L1 et ne sont plus systématiquement le résultat d'un contact de langues pour le locuteur qui les emploie.

3.7.3. Calque

Selon Darbelnet (1963), le calque est un type particulier d'emprunt : il s'agit de l'emprunt d'un syntagme avec traduction littérale de ses éléments, transposant ainsi la

¹³ C'est le cas de nombreux termes empruntés à l'anglais qui font aujourd'hui partie du vocabulaire courant d'un locuteur francophone : fair-play, kidnapping, sketch, planning, etc.

¹⁴ Un migrant espagnol vivant en France depuis un certain temps peut, par exemple, employer le terme *posta* pour désigner la *poste* au lieu de *correos* (Lüdi et Py 2013 : 83). *Posta* n'est pas reconnu par le reste de la communauté linguistique. Notons que dans cet exemple, le terme français est adapté à l'espagnol, mais ce n'est pas toujours le cas. Sur ce point, les avis divergent : pour certains, tout emprunt doit être adapté morphologiquement et syntaxiquement à la langue B (Blanc 1997 : 207), alors que pour d'autres, comme l'Instituto Cervantes, pas forcément (« cuando en un discurso monolingüe se incorpora exclusivamente algún término de otra lengua, este otro fenómeno se conoce como *préstamo lingüístico*. »). Les travaux qui nous inspirent (Castillo Lluch 2020 ; Pato 2017, 2020) considèrent, en effet, les toponymes (« la comuna de *Lausanne* »), les termes administratifs (« permiso d'*établissement* ») ou encore les noms de plats typiques (« la *fondue* ») comme des emprunts (Castillo Lluch 2020 : 303). Puisque notre recherche s'inscrit dans la continuité de ces dernières, nous nous alignerons sur ces exemples lors de la présentation des résultats au point 7.2.

construction d'une langue à l'autre. L'expression québécoises *tomber en amour*, calque de *to fall in love* en est un bel exemple (Hamers 1997 : 64).

4. Migration argentine

Phénomène mondial et de grande ampleur, la migration fait partie intégrante de l'histoire de la Belgique, l'idée d'un peuplement très ancien et homogène étant tout à fait mythique. Cependant, comme le déplore Anne Morelli (2004 : 4-6), l'histoire de l'immigration belge a été, jusqu'il y a peu, ignorée et méconnue pour des raisons d'ordre politique, ce pan de la vie de notre pays dérangeant le schéma classique de l'histoire nationale qui voudrait le voir constitué uniquement de *vrais belges*. Il est pourtant aujourd'hui impossible de fermer les yeux sur la pluralité ethnique de notre société.

Dans le cadre de ce travail, il semblait nécessaire d'exposer les différents événements qui ont mené les Argentins et, donc nos participants, jusqu'en Belgique afin de mieux comprendre leur parcours migratoire. Cette mission n'a pas été tâche aisée. En effet, à la rareté des recherches générales sur l'immigration belge évoquée ci-dessus, s'ajoute la quasi-inexistence d'articles concernant la communauté cible. Nous verrons au point 4.4.2 que cela peut s'expliquer par le faible nombre d'Argentins présents sur notre territoire. Nos voisins français et suisses font le même constat, élargissant cette lacune à la communauté latino-américaine¹⁵ dans son ensemble¹⁶. Avalos Romero (2018 : 40), dans sa thèse consacrée à l'insertion professionnelle et à l'intégration des Latino-Américains en France, évoque l'analyse de González (2007) sur la bibliographie existante pour confirmer un manque d'intérêt pour les études migratoires latino-américaines en France. Cela est probablement lié au fait que ce mouvement migratoire n'a pas de rapport avec la colonisation française, sujet qui centralise, pour l'instant, l'attention des spécialistes. Dans leur ouvrage, *La Suisse au rythme latino*, Bolzman, Carbajal et Mainardi (2017 :

¹⁵ Nous préférons l'emploi des dénominations *Amérique Latine* et *latino-américain(e)*, car, comme nous l'a présenté Madame Kristine Vanden Berghe lors du cours de *Cultures Hispaniques* dispensé en 2024 à l'Université de Liège, il s'agit du terme le plus englobant, *Amérique du sud* excluant les pays d'Amérique centrale, comme le Mexique, et *hispano-américain* isole le Brésil, nations qui font pourtant partie de l'histoire de la migration en Europe. *A contrario*, l'appellation *Ibéro-Amérique* inclut la péninsule ibérique, soit le Portugal et l'Espagne, dont il n'est pas question dans ce travail. Bien que la dénomination *Amérique latine* puisse renforcer un sentiment d'unité culturelle et historique, Avalos Romero (2018 : 93-118) insiste sur le fait qu'elle peut également être réductrice, masquant les spécificités nationales et locales. Nous mettrons en avant ces particularités lorsque nous aborderons les profils de nos participants, notamment, mais nous n'excluons pas de parler d'*Amérique latine* lorsque cela s'y prête.

¹⁶ Un nombre relativement important d'articles sur la vague migratoire chilienne dans les années 70 est tout de même disponible.

11-40) envisagent de combler, là aussi, l'absence d'études systématiques sur les migrations latino-américaines en Suisse évoquant le fait que, par rapport à des migrants d'autres provenances, ceux qui nous occupent sont presque invisibles. Plusieurs causes sont avancées pour justifier ce manque d'intérêt : les pensant de passage et désireux de rentrer dans leur pays d'origine, les considérant comme plus *familiers* et *exotiques* que d'autres populations migrantes catégorisées comme à *problèmes* en raison, notamment, de leur supposée distance culturelle (convictions religieuses, couleur de peau) ainsi que la discrétion de leur mode de vie provoquée par l'absence d'attribution d'un statut légal reconnu. Selon nous, ces différentes causes peuvent également être applicables au cas belge et, ainsi, expliquer le manque d'articles sur le sujet.

Nous avons donc décidé de ne pas négliger les deux sources évoquées ci-dessus. Bien qu'elles n'évoquent pas directement notre pays, nos réalités sont suffisamment proches pour être comparées. Nous nous permettrons, également, d'évoquer l'immigration issue d'autres pays d'Amérique latine, comme celle du Chili, par exemple, qui a impacté l'immigration argentine (Cieters 2004 : 401-404).

La plupart des chercheurs s'accordent pour diviser l'immigration latino-américaine en trois périodes principales : 1900-1950, 1970-1980 et 1990 à aujourd'hui (González 2007 ; Cieters 2004 ; Sáenz & Salazar 2007). Après avoir brièvement présenté l'histoire et la politique migratoire de la Belgique, nous nous intéresserons à ces trois périodes, en effectuant, ponctuellement, des liens avec le discours de nos participants¹⁷.

4.1. Histoire et politique migratoire en Belgique

Au XIXe siècle déjà, la Belgique a, pour les étrangers, une réputation de *terre d'accueil* bénéficiant, pour l'Europe de l'époque, d'un régime fort libéral leur permettant d'occuper une place notable dans la société belge, notamment au niveau professionnel. Signalons que cette politique n'excluait néanmoins pas une surveillance policière stricte

¹⁷ Ces derniers sont présentés au point 6.2. Inclure des passages d'interviews dans cette section théorique permet de donner vie à l'Histoire et de confirmer, ou non, les généralités présentées.

et des expulsions. Peu nombreux sont pourtant les immigrés à cette période (Stengers 2004 : 107).

Jusqu'en 1920, les étrangers présents en Belgique sont presque tous des ressortissants des pays voisins, venus spontanément, avant que des campagnes de recrutement ne soient organisées (Grimmeau 2004 : 109). Entre 1920 et 1983, l'immigration belge est surtout marquée par la venue d'Italiens, d'Européens de l'Est, d'Espagnols, de Grecs, de Turcs et d'Américains du Nord. Grimmeau (2004 : 111-112) dégage cinq périodes principales à partir de l'analyse par nationalités. Il faut attendre la dernière période, celle s'étalant de 1983 à 1997, pour que soit évoquée « l'immigration venue du reste du monde » qui passe alors de 8% à 14%. Les étrangers venus d'Amérique latine ne sont ni évoqués dans ces périodisations générales ni représentés explicitement dans les graphiques, ce qui montre qu'ils ne constituent pas un mouvement majeur.¹⁸

Le volume du bilan migratoire ainsi que l'origine des immigrés ont été principalement modulés par la conjoncture économique (large besoin de main-d'œuvre ou, au contraire, chômage important) (Grimmeau 2004 : 120) et par des événements politiques tels que le franquisme ou l'internationalisation du rôle de Bruxelles (Stengers 2004 : 112).

En ce qui concerne la législation, Sáenz et Salazar (2007 : 170-173) relèvent plusieurs lois relatives à la migration qui marquent, ou ont marqué, le pays.

Tout d'abord, en 1974, soit l'année d'arrivée des premiers immigrés chiliens (présentée au point 4.3), la Belgique fait face à une crise économique qui pousse le gouvernement à édicter une loi mettant fin à la politique d'immigration mise en place précédemment qui permettait d'accueillir une grande quantité de main-d'œuvre étrangère. Il devient dès lors plus difficile de s'établir en Belgique, le pays n'acceptant plus qu'un nombre limité de travailleurs qualifiés, des membres de la famille d'un immigré légal, des étudiants, des ressortissants de l'Union européenne ainsi que des demandeurs d'asile politique, comme la majorité des exilés latino-américains. Marina Franco (2007 : 23) explique que ces derniers ne souffrent que peu de cette politique restrictive, car ils sont

¹⁸ On suppose, par conséquent, qu'ils sont repris dans la catégorie *autre*, représentant approximativement un huitième des immigrations entre 1983 et 1997 (Grimmeau : 113).

considérés comme des victimes, des *bons réfugiés*, en comparaison aux Maghrébins, par exemple.

Ensuite, le but de la loi de 1980, déterminant l'accès au territoire, les séjours légaux et l'expulsion d'étrangers en situation irrégulière, était de freiner l'affluence clandestine en permettant uniquement aux étrangers victimes de circonstances exceptionnelles de demander une autorisation de séjour. Sont alors pris en compte les raisons humanitaires évoquées, le temps de séjour, les liens établis avec la Belgique et la tentative d'insertion du demandeur. Ces mesures n'ont cependant pas permis de freiner l'affluence clandestine : l'immigration n'a cessé d'augmenter, tout comme les conditions précaires et d'exploitation (prostitution, etc.) que subissent les immigrés.

La campagne de régularisation de 1999 pour les étrangers réclamant le statut de réfugié politique depuis quatre ans ou plus, qui n'ont pas de possibilité de retourner vivre dans leur pays ou qui montrent des liens forts avec la Belgique a, quant à elle, peu servi aux Argentins, et aux Latino-américains en général. Ces derniers ne remplissent pas les critères ou sont trop réticents à faire la demande de statut, ce qui les contraint à continuer leur vie dans la discrétion.

Finalement, une loi votée en 2006 se veut efficace et rapide protégeant, entre autres, les victimes d'exploitation.

Toujours selon Sáenz et Salazar (2007 : 170-173), l'ensemble de ces décisions politiques ne sert qu'une petite partie des étrangers venue s'installer en Belgique, ce qui a favorisé la consolidation de réseaux mafieux. Il est très difficile d'obtenir un titre de séjour et beaucoup sont menacés d'expulsion. Notons néanmoins que la plupart de ces menaces n'aboutissent pas en raison, notamment, du coût que représente une expulsion pour l'État belge. Avalos Romero (2018 : 91) propose une réflexion intéressante, rejoignant celle de Franco présentée ci-dessus, qui concerne la France, mais qui peut, selon nous, être étendue à la Belgique. Il explique que, si les Latino-Américains n'échappent pas aux exigeantes mesures des pouvoirs publics concernant les flux migratoires exposées précédemment, ils ne sont pas directement visés par celles-ci. Une

image plutôt positive leur est, en effet, attribuée et ils ne subissent généralement pas d'attitudes hostiles de la part de la société d'accueil.¹⁹

4.2. 1900-1950 : artistes et intellectuels

D'importance certes relative sur le plan du nombre de migrants concernés, cette période est essentielle pour consolider les liens culturels et alimenter la fascination mutuelle de la France et de l'Amérique latine. Durant la première moitié du vingtième siècle, ce sont des artistes, étudiants et intellectuels latino-américains qui effectuent régulièrement de courts séjours en Europe (González 2007 : 9). Bolzman (2004) les désigne comme des *passeurs*, c'est-à-dire des individus cherchant à créer des ponts entre les deux continents.

4.3. 1970-1980 : fuir la dictature

Les exilés chiliens constituent le premier groupe latino-américain à avoir foulé le sol belge, donnant naissance à une infrastructure globale servant aux immigrés ultérieurs. Pour cette raison, il nous semble intéressant de brièvement exposer leur histoire, largement comparable à celle des Argentins, évoquée ci-après.

Le coup d'État du 11 septembre 1973 et la dictature menée d'une main de fer par le général Pinochet ont entraîné nombre de persécutions, une importante instabilité économique et une forte opposition idéologique obligeant des Chiliens à fuir leur pays. Certains d'entre eux ont également été exilés explicitement à la suite d'une décision administrative d'expulsion ou d'une décision judiciaire. Ainsi, ils n'étaient pas moins de 1 200 en Belgique avant les années 80, nombre qui n'a cessé de croître à la suite d'une crise économique en 1982, poussant, principalement, des adultes âgés de 18 à 35 ans à

¹⁹ Les témoignages de l'ensemble de nos participants abondent dans ce sens. En effet, aucun ne nous a fait part d'importantes difficultés rencontrées avec les Autorités ou avec la société d'accueil. Seul le sujet interrogé dans le cadre de l'interview pilote (présentée au point 5.6) a signalé le caractère intrusif des policiers venus vérifier sa domiciliation chez son mari belge. Il faut tout de même signaler que la plupart de nos sujets possèdent une double nationalité (argentine-espagnole ou argentine-italienne), ce qui a facilité leur venue sur le territoire.

immigrer. Il faut dire que la Belgique était vue comme une terre d'asile accessible et que la création d'associations telles que le Collectif d'accueil aux réfugiés du Chili (COLARCH) en 1975 par OXFAM et la FGTB a permis d'établir des programmes gouvernementaux finançant la traversée ainsi que l'accueil en Belgique de Chiliens, d'abord, d'Argentins, d'Uruguayens et de Boliviens, ensuite. La plupart des exilés considéraient leur séjour en Belgique comme une phase temporaire avant un retour sur leur terre natale. Ce n'est pas pour autant qu'ils ont adopté un comportement d'attente : apprentissage de la langue, indépendance financière, formation professionnelle ont permis leur intégration. La plupart se mobilisaient également activement pour soutenir les luttes du Chili. Avec le changement de gouvernement chilien et le retour de certains compatriotes, les associations chargées initialement de récolter de l'argent pour les prisonniers incarcérés au Chili évoluent et aident d'autres Latino-Américains (Ciersters 2004 : 401-404).

Nous disposons, à notre connaissance, de moins d'informations précises sur l'arrivée et le séjour des Argentins en Belgique. Les raisons de leur venue sont, par contre, mieux connues. Dans *L'Argentine des dictatures (1930-1983)*, Franck Lafage (1991 : 115-134) décrit particulièrement bien ce qu'il s'est passé. Notons qu'un récit de beaucoup plus grande ampleur pourrait être consacré à cette période marquante de l'histoire. Nous décidons de n'en présenter que l'essentiel afin de percevoir l'horreur vécue et comprendre le mouvement migratoire argentin.

Le 24 mars 1976, une junte militaire composée de trois dirigeants des forces armées²⁰ renverse, par un coup d'État, le gouvernement de María Estela Martínez de Perón. Immédiatement, le gouvernement militaire expose ses principaux objectifs : réorganiser la société et l'économie agonisante, discipliner les secteurs populaires et, enfin, empêcher le basculement du pays dans les mains du communisme international. La majorité des Argentins a accueilli positivement l'arrivée des forces armées au pouvoir, pensant qu'ils étaient les seuls à pouvoir rétablir l'ordre et la sécurité mis à mal par les violences terroristes. Rapidement, d'importantes décisions sont prises telles que l'emprisonnement de Martínez de Perón et de certains de ses ministres, la fermeture du *Congreso*, la

²⁰ Composée du général et premier président Jorge Rafael Videla, de l'amiral Emilio Eduardo Massera et du général Orlando Ramón Agosti.

proscription des partis politiques ainsi que la suppression des syndicats et du droit de grève. La censure s'applique aussitôt.

Cette période de répression est également caractérisée par une grande violence : séquestration, torture et assassinat de milliers d'Argentins par des groupes de policiers et de militaires au sein, notamment, de plusieurs camps de concentration clandestins. Toute personne engagée socialement ou étant en désaccord avec la politique du gouvernement est susceptible de subir un tel sort. Le tout est réalisé illégalement, ce qui invisibilise les violences et rend « inopérante toute protection juridique minimale » (Lafage 1991 : 120). Cette situation explique que, comme l'indique Marina Franco (2007 : 24), parmi les Argentins qui arrivent en Europe à cette période, un grand nombre appartenait à différents mouvements militants porteurs de projets politiques et de changements sociaux (syndicalistes, étudiants, journalistes, intellectuels, etc.). Dès leur arrivée dans le pays d'accueil, les immigrés argentins ont, comme les immigrés chiliens, formé des comités pour agir politiquement depuis l'extérieur.

La politique économique néolibérale, menée, à cette époque, par José Alfredo Martínez de Hoz, conduit le pays à une importante inflation qui impacte le prix d'achat des produits de première nécessité et le peuple, aggravant également la dette publique. Cette crise est ponctuée par la faillite de nombreuses industries causée par la concurrence étrangère. Les élections d'octobre 1983, remportées par Raúl Ricardo Alfonsín, mettent fin au siège du gouvernement militaire.

Globalement, les Argentins, arrivés peu après les Chiliens, bénéficient de conditions d'accueil similaires : statut de réfugié politique, programmes gouvernementaux de financement, cours de français mis en place par l'Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi, dit le FOREM,²¹ et accès à des formations, entre autres (Sáenz et Salazar 2007 : 167-169). Si certains immigrés argentins sont restés vivre en

²¹ C'est l'une de nos participantes, F74, qui nous a fait part de cela : « [I:] En esa época la fe, la ONEM que es el *FOREM* *maintenant* organizaba cursos de francés para los refugiado latinoamericano te digo eran otra época hace cuarenta y pico de año atrás porque América Latina venía saliendo de una serie de golpe de Estado Chile Argentina Uruguay y Brasil entonces llegaron mucho refugiado acá y bueno en esa época había un gobierno socialista que no me acuerdo cómo se llamaba o sea toda esa gente fue recibida de un (...) | yo tengo una, un agradecimiento muy grande a Bélgica (...) y nos, no daban cursos de francés el en el FOREM, en la ONEM y lo do hicimo lo curso y después de los cursos de francés curso de formación profesional o sea hicimo nueve mese de curso de francés a *temps plein*. [...] *Et après ça cours de formation professionnelle moi j'ai fait secrétariat et là j'ai oublié j'ai continué avec l'anglais.* »

Belgique, comme une de nos participantes, la majorité est, semble-t-il, retournée dans son pays d'origine.

4.4. 1990-aujourd'hui : motif économique et autres

Afin d'avoir une idée claire de la situation actuelle, il semble utile, d'une part, de présenter le profil des immigrés argentins (et latino-américains) et, d'autre part, de s'intéresser à leur répartition sur le territoire européen et belge, en particulier en s'appuyant sur quelques chiffres.

4.4.1. Projets d'immigration

Dans les années 90-2000, les Argentins quittent leur pays à cause de la pauvreté croissante due à la faiblesse de l'économie locale et à son manque de compétitivité dans un contexte de mondialisation. Ils rejoignent la Belgique ou, plus largement, le « Nuevo Dorado europeo » (Sáenz et Salazar 2007 : 174) à la recherche d'une vie meilleure. Beaucoup rejoignent un membre de leur famille vivant déjà au plat pays. Ce mouvement n'est pas près de s'arrêter, étant donné que le développement économique et l'insertion professionnelle dans la majorité des pays latino-américains sont insuffisants pour y retenir les habitants désireux d'améliorer leurs conditions de vie (Avalos Romero 2018 : 83).

La Belgique n'échappant pas aux politiques migratoires restrictives mises en place par beaucoup de pays européens visant à réprimer l'immigration clandestine, la plupart des immigrés latino-américains arrivés en Belgique écotent du « statut de sans-papiers » (Sáenz et Salazar 2007 : 169). Par conséquent, nombreux sont ceux qui travaillent illégalement dans le domaine de la construction, de l'aide à domicile (garde d'enfants, nettoyage) ou de la restauration. La majorité est jeune (20-35 ans) et détentrice, au minimum, d'un diplôme de l'enseignement secondaire, voire universitaire. Ils acceptent alors un travail pénible, dénigré par les Belges, pour lequel ils sont surqualifiés, en sachant qu'ils n'ont pas d'autre possibilité pour survivre. Beaucoup apprennent la langue et s'intéressent à la culture, ce qui leur donne parfois accès à un autre emploi et leur permet de louer leur propre logement, mettant, ainsi, fin à une situation précaire (Sáenz et Salazar 2007 : 174-180).

Nous pourrions en rester là et conclure que la grande majorité des Argentins vivant en Belgique y sont pour des raisons économiques. Cependant, les entretiens avec sept d'entre eux nous poussent à aborder d'autres catégories d'immigrés, cinq ayant quitté leur pays d'origine par amour pour un Belge.

L'ouvrage *La Suisse au rythme latino* (Bolzman, Carabajal et Mainardi 2017 : 11-40) met en avant deux variables significatives pour distinguer les projets de départ des Latino-Américains, à savoir les buts à atteindre et la durée envisagée du séjour. En combinant ces deux variables, les auteurs définissent quatre types de projets.

Le premier est un projet de couple, c'est-à-dire « un projet de vie dans lequel les deux partenaires sont impliqués dans la décision de migrer » soit parce qu'ils tiennent à rester ensemble et partager leur quotidien quand un des deux a des perspectives d'amélioration professionnelle, par exemple, soit parce que tous deux considèrent le contexte dans le pays de destination plus favorable. Deux sous-catégories peuvent être distinguées. D'une part, le cas du couple latino-américain implique qu'un des deux ait la double nationalité, lui permettant ainsi d'obtenir un permis de séjour et de travail ou qu'un possède une qualification professionnelle élevée lui donnant accès à un permis de travail. D'autre part, les couples mixtes binationaux, dont le lieu de rencontre apporte des informations sur le niveau socio-économique auquel l'immigré appartient. En effet, une rencontre en Europe suppose un voyage et donc des ressources économiques plus importantes.

Le deuxième projet mis en avant dans *La Suisse au rythme latino* se rapproche des contextes évoqués précédemment, car il renvoie à un projet économique qui vise à améliorer les conditions de vie de la famille et dans lequel le père ou la mère se rend en Europe pour gagner de l'argent, envoyé ensuite aux proches restés au pays.

Les immigrés latino-américains peuvent également avoir un projet indéterminé en arrivant dans la société d'accueil, ne sachant pas ce qu'ils vont y faire ni combien de temps ils vont y rester. Les causes sont variées : recherche d'aventure et de découvertes, quête d'indépendance ou de protection physique de sa famille en raison d'un sentiment d'insécurité dans le pays d'origine.

Enfin, le quatrième projet est la promotion professionnelle et concerne à la fois des jeunes gens qui viennent se former²² et des adultes possédant une qualification très élevée qui obtiennent un emploi en Europe.

4.4.2. Répartition sur le territoire européen et belge

Auparavant, la majorité des Latino-Américains voulant immigrer se dirigeait vers les États-Unis²³, mais le durcissement des politiques migratoires les oblige à envisager d'autres destinations telles que l'Europe, attrayante par la possibilité d'y obtenir un emploi rémunéré (González 2007 : 12-15). Malgré un contexte économique défavorable, les salaires y restent plus avantageux et le niveau de vie supérieur, ce qui encourage les immigrants à rester dans le pays d'accueil européen.²⁴

Avalos Romero (2018 : 39) indique que ce sont l'Espagne, l'Italie et le Portugal qui accueillent le plus de migrants latino-américains et cite Ruíz (2006 : 5) pour en expliquer les raisons : « des liens historiques, linguistiques et culturels [...] les unissent, et aussi parce qu'il existe une certaine facilité (de ces migrants) pour entrer en tant que touristes, même dans les cas où un visa est exigé ».

En 2007, on compte tout de même 30 000 *Latinos* en Belgique, dont deux tiers sont illégaux (Sáenz et Salazar 2007 : 174).

Il n'est, cependant, pas simple de connaître le nombre d'Argentins actuellement présents sur le territoire belge et liégeois, tant ils sont peu nombreux. En effet, Statbel, l'office belge de statistique²⁵, fournit un tableau complet du nombre d'immigrés par pays dans les différentes communes et régions, mais l'Argentine est comprise dans la case « autres pays d'Amérique »²⁶. Nous remercions grandement monsieur Marc Debuisson,

²² C'est le cas de H33 : « Y dije bueno quiero estudiar porque tenía ganas de estudiar (...) y (...) en esa época pasa que tenía una novia holandesa y dije bueno me pongo a estudiar holandé así ya lo aprendo. [...] Y una amiga mía me dijo bueno fijate en Bélgica que la educación es muy buena y dentro de toda económica porque es económica la verda. »

²³ « Selon l'OEA (2015), sur six migrants originaires du continent américain, cinq habitaient aux USA en 2013 » (Avalos Romero 2018 : 84).

²⁴ « L'OEA (2015) constate que le nombre de latino-américains résidant depuis plus de dix ans dans un pays de l'Union européenne a doublé », passant de 30 % en 2008-2009 à 59% en 2012-2013 (Avalos Romero 2018 : 84).

²⁵ « Statbel collecte, produit et diffuse des chiffres fiables et pertinents sur l'économie, la société et le territoire belges. »

²⁶ Le nombre d'Argentins est tellement faible que la divulgation d'informations plus précises ne respecterait pas la vie privée des immigrants.

chercheur à l'Iweps²⁷, qui nous a délivré le précieux tableau ci-dessous. Il faut évidemment prendre en compte le fait que tous les immigrés illégaux ne sont pas recensés. Il est probable qu'un plus grand nombre d'Argentins vivent en réalité sur le territoire belge.

Population de nationalité argentine, au premier janvier

	1992	2000	2010	2024
Ville de Liège	22	9	7	23
Arrondissement de Liège	25	12	14	33
Province de Liège	34	16	20	46
Wallonie	97	73	79	173
Bruxelles	187	146	194	208
Belgique	397	309	472	819

À titre de comparaison, et toujours selon Statbel, la nationalité latino-américaine la plus représentée en Belgique en 2024 est la brésilienne avec 12 817 immigrés, suivie par la colombienne avec 2 734 personnes.

Nous constatons que, jusqu'en 2010, près de la moitié des Argentins résidant en Belgique habitait Bruxelles, ce qui peut expliquer la multitude d'associations latino-américaines établies à la capitale (Freitas et Godin 2013 : 37-55).²⁸

On observe une diminution de résidents argentins entre les années 90 et 2000 : retour au pays tardif pour les réfugiés politiques, campagne de régularisation de 1999, migration dans une autre région d'Europe ? Nous manquons malheureusement d'informations pour affirmer la raison de ces départs. Depuis le début du XXI^e, par contre, le nombre ne cesse de croître, doublant presque entre 2010 et 2024. L'instabilité grandissante du pays d'origine ainsi que la facilité des contacts internationaux peuvent expliquer cette augmentation. Notons, par ailleurs, que la majorité vit actuellement en Flandre.

²⁷ Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique.

²⁸ En effet, en province de Liège il n'existe, à notre connaissance, qu'un groupe informel nommé *Argentinos y argentinizados en Lieja* qui organise quelques activités comme un *asado* pour le *Día de la Patria*. Il s'agit également d'un groupe Facebook d'entraide et de rencontre.

5. Méthode

5.1. Interview semi-directive

Nous avons fait le choix de procéder sous forme d'une interview semi-directive, aussi appelée interview interactive (Bres 1999). Comme son nom l'indique, elle choisit l'interaction au lieu de la contourner. En effet, bien que l'intervieweur semi-directif ait pour rôle de poser les questions, il est également un interlocuteur qui participe activement à la production de la parole en réagissant aux propos du locuteur. Il construit la forme de ses questions ainsi que l'ordre de celles-ci au fur et à mesure de l'entretien. Le questionnaire sert alors de guide qu'il adapte en fonction des réponses obtenues. De cette manière, l'entretien semble plus fluide et le caractère formel de l'interview se voit diminué (Bres 1999 : 68) ce qui nous semble primordial dans le cadre d'une recherche comme celle qui nous occupe. En effet, il est demandé au participant de se livrer sur des thèmes intimes : il relate sa propre vie. Il est, par conséquent, indispensable qu'il se sente à l'aise, puisse aborder des sujets non prévus dans le questionnaire et ait l'occasion de s'exprimer plus longuement s'il le souhaite. Seule l'interview interactive offre ces possibilités : l'entretien directif sous-entend un questionnaire figé qui ne laisse pas de place à l'adaptation en fonction des réponses et l'interview non directive, empêchant tout échange entre l'enquêteur et le sujet, crée une situation très artificielle, incompatible avec l'authenticité recherchée (Bres 1999 : 63-68).

Silva-Corvalán (2001 : 52) explique que l'objectif central de la conversation enregistrée est d'interagir avec une cohorte décontractée et naturelle, proposant un discours le plus proche possible de la parole spontanée de la vie quotidienne. L'enquêteur est ainsi tenu de mettre tout en œuvre pour faire oublier au sujet qu'il est en train d'être enregistré afin de limiter l'autoobservation et l'autocorrection, phénomènes qui apparaissent généralement lorsque le locuteur est confronté à un style formel. Le but est qu'en se concentrant principalement sur le contenu, il ne prête que peu d'attention à la langue.

Un autre élément qui facilite l'obtention d'une parole spontanée est que l'enquêteur soit membre de la même communauté (Silva-Corvalán 2001 : 55-56) que le participant.

En effet, d'une part, le sujet le connaît car ils sont, plus ou moins fréquemment, en contact et, d'autre part, tous deux partagent la même situation linguistique. Ainsi, le sujet bilingue sera en confiance et aura tendance à moins surveiller sa langue ce qui engendre un plus grand nombre d'alternances codiques. Si, au contraire, l'enquêteur ne fait pas partie de la communauté, il est important de prendre en compte le fait que le style de communication n'atteindra pas le niveau de discours vernaculaire. C'est, malheureusement, notre cas : l'enquêtrice n'est pas Argentine, mais a vécu quelques mois dans ce pays. Avant le début de l'entretien, les participants en ont été informés et cela semble avoir créé un lien de proximité entre le participant et l'enquêtrice, atténuant, peut-être, cette autosurveillance.

Bien que l'enquêtrice soit francophone, nous avons décidé de mener l'essentiel des interviews en espagnol²⁹, car notre cohorte est exclusivement constituée d'Argentins de première génération dont la langue première est le castillan. Nous avons donc supposé qu'ils se sentiraient plus à l'aise dans cette langue. Comme l'a signalé Adam (2016 : 33), ce choix a probablement contribué à la fiabilité des informations délivrées par les sujets. D'une part, ces derniers, maîtrisant cette langue, peuvent s'exprimer justement et sans difficulté. D'autre part, l'enquêtrice, francophone, se trouve d'une certaine manière en position d'infériorité linguistique par rapport aux sujets hispanophones, ce qui peut permettre de les détendre, en atténuant l'asymétrie due aux rôles d'enquêteur et de participant, à la différence d'âge existant éventuellement entre eux et au statut d'étudiante universitaire attribué à l'enquêtrice. Réaliser l'interview en espagnol permet, par ailleurs, de vérifier nos hypothèses sur les contacts de langue.

Finalement, Bres (1999) et Silva-Corvalán (2001 : 53) s'accordent sur le fait qu'obtenir une parole complètement spontanée et informelle est impossible car l'entrevue en tant que telle limite les interactions linguistiques. Une des conséquences négatives de notre dispositif est qu'il engendre le paradoxe de l'observateur : se sentant observé et influencé par les questions, le sujet tente de livrer les réponses qu'il juge attendues par l'enquêteur (Labov 1972 : 209), ce qui porte atteinte à la fiabilité des informations obtenues. Notre méthode permet, néanmoins, de tendre vers un discours authentique tout en respectant les contraintes qui sont les nôtres : un seul entretien d'une durée limitée,

²⁹ Dans la continuité de la recherche d'authenticité, la langue employée par l'enquêtrice n'est ni lissée ni orientée, c'est-à-dire qu'elle emploie sa propre variété, soit un espagnol standard imparfait teinté de variété argentine.

soit une heure environ, durée acceptable pour ne pas abuser du temps accordé par le participant ni compromettre sa concentration. Nous restons, évidemment, consciente des limites de notre enquête et ne prétendons pas tirer de conclusions fermes et définitives.

5.2. Contexte de l'interview

Le choix du lieu de rencontre ainsi que du moment est revenu au participant afin qu'il se sente à l'aise. Ainsi, les entretiens se sont tenus dans des cafés, à leur domicile ou encore par visioconférence³⁰. Le seul critère était que l'endroit sélectionné soit relativement calme.

Préalablement, les sujets ont été informés qu'il s'agissait d'une enquête sociolinguistique servant un travail de fin d'études. Aucune information supplémentaire n'a été donnée afin de ne pas orienter les réponses. Certains candidats ont demandé, avant le début de l'entretien, en quoi ce dernier allait consister ainsi que la raison de notre intérêt pour leur communauté. Nous avons alors expliqué le déroulé de l'entretien (thèmes abordés, durée, liberté de ne pas répondre) et notre démarche sans pour autant mentionner le fait que nous étudions également le contact entre les langues pour, à nouveau, limiter les risques d'auto-observation et d'autocorrection.

5.3. Questionnaire³¹

Afin de construire le questionnaire le plus optimal possible, nous nous sommes basée sur celui réalisé par Vanessa Casanova et ses étudiants dans le cadre du *Séminaire de recherche en langues et littératures espagnoles et hispano-américaines II* (2023). Le thème de ce séminaire, *El español en la Bélgica francófona: variación, continuidad y cambio en contextos de migración*, étant très similaire à notre recherche, le questionnaire

³⁰ Nous souhaitions éviter les entretiens en visioconférence, nous semblant moins conviviaux et plus formels. Cet *a priori* s'est confirmé, car nous avons constaté moins d'interactions entre le sujet et l'enquêtrice lorsque l'interview se déroulait en ligne. De plus, malgré des connections internet de qualité, il arrive que des portions de conversation soient plus difficilement audibles, ce qui complique, voir rend impossible, la transcription. Malheureusement, nous n'avons pas eu d'autre choix que de procéder de la sorte pour deux de nos entretiens.

³¹ Le questionnaire complet est disponible en annexe 2.

correspondait à nos besoins. De plus, il est basé sur ceux réalisés par le COLEM et le COLESfran, que nous avons également consultés ; l'objectif du séminaire comme de notre travail, étant d'obtenir des données comparables à celles des corpus cités. Nous avons conservé les thèmes généraux : données personnelles ; jeunesse/quand il était toujours dans son pays d'origine (à la maison, éducation, voyages) ; immigration (le processus et après l'arrivée en Belgique) ; apprentissage du français et relation avec la Belgique ; contacts avec des hispanophones et l'espagnol ; futur et identité. Quelques modifications ont néanmoins été apportées.

Tout d'abord, nous avons fait le choix de tutoyer les sujets tout au long de l'entretien. Étant donné que le tutoiement s'est imposé lors des prises de contact³² et des divers échanges préalables, il nous semblait plus cohérent de le poursuivre. Nous pensons également que cela instaure une proximité entre l'enquêteur et le sujet, contribuant, ainsi, à mettre en confiance ce dernier.

Ensuite, nous avons développé les questions portant sur le folklore et les traditions belges. En effet, dans le questionnaire initial, il était uniquement demandé au sujet s'il participait aux célébrations et au folklore belges, le risque étant, avec ce type de question, qu'il réponde par l'affirmative afin de donner l'image d'une personne intégrée, alors que, dans les faits, il n'a jamais pris part à ces activités. Pour éviter cela et, ainsi, contrer ce paradoxe de l'observateur présenté au point 5.1, nous avons invité le sujet à citer des exemples de célébrations et, ensuite, à nous indiquer s'il y participait, ou non. De plus, nous avons séparé la question en deux étapes en demandant, d'abord, d'évoquer le folklore liégeois, puis belge. De cette manière, nous pouvons mieux cerner l'intégration sociale du sujet à son lieu de vie.

En outre, les trois derniers items du questionnaire élaboré par Casanova et ses étudiants ont été traduits en français. Adam (2016 : 32) a testé ce dispositif en postulant que ces questions forçaient le changement de code et permettaient d'avoir une idée des compétences linguistiques en français des participants. Comme l'a également relevé Adam, ces derniers ne réagissent pas tous de la même façon et le changement de code

³² La plupart des sujets nous ont explicitement proposé de les tutoyer. Cela est probablement dû au fait que cette pratique soit plus commune en Argentine et en Amérique latine en général.

n'est pas systématique. Nous nous intéresserons à leurs réponses lors de l'analyse des entretiens au point 7.2.

Finalement, la modification principale concerne l'ajout d'un questionnaire de reconnaissance lexicale, que nous présenterons de manière plus complète ci-dessous.

Il nous semble important de rappeler que, comme c'est le cas pour toutes les interviews semi-directives, le questionnaire élaboré correspond à une trame à suivre qu'il convient d'ajuster au cours de l'entretien.

5.4. Questionnaire de reconnaissance lexicale

Au moyen d'un questionnaire de reconnaissance lexicale, nous prévoyons de mesurer le niveau de connaissance de la variété parlée dans la société d'origine et d'accueil, et ce, de manière systématique et uniforme.

5.4.1. Présentation et méthodologie

Pour réaliser cette ultime section du questionnaire, nous nous sommes inspirée du travail de Chairez Jimenez (2021 : 35-53) qui analyse le discours, principalement le lexique de la nourriture, d'immigrés mexicains de première génération vivant aux États-Unis. Des photographies représentant des aliments, typiquement mexicains, mais également plus internationaux, sont montrées aux participants qui doivent énoncer le terme qu'ils utilisent pour le désigner afin de voir s'ils emploient la dénomination mexicaine, espagnole ou américaine. Le but étant de mesurer la fréquence de l'usage de l'espagnol dans le lexique des aliments et de mettre ces résultats en lien avec des facteurs sociaux. La méthodologie que nous avons utilisée est similaire, mais nous l'avons légèrement adaptée pour qu'elle corresponde à nos objectifs et permette de mesurer la connaissance des régionalismes, même s'ils ne sont pas couramment employés par nos participants.

Notre questionnaire de reconnaissance lexicale est divisé en deux sections principales : la première centrée sur le lexique français dit standard, de Liège et de Belgique et la deuxième consacrée au lexique espagnol dit standard et d'Argentine (rioplatense). Chaque partie comporte trois thèmes appelés également *centres d'intérêts* (Paredes

García 2014), identiques pour les deux sections : la nourriture, le matériel scolaire/vocabulaire lié à l'environnement scolaire ainsi que les vêtements et accessoires. Ces sujets de la vie quotidienne offrent un large choix de lexique, dans une langue comme dans l'autre. Nous avons choisi de conserver les mêmes thématiques dans les deux parties afin d'obtenir des données comparables. Cela permet, notamment, de déterminer si le sujet est en difficulté avec le centre d'intérêt, quelle que soit la langue, ou si la barrière est plutôt linguistique.

Pour chaque terme, la méthodologie est identique : après avoir montré l'image³³, les questions suivantes sont posées : « comment nommes-tu cet objet en français/ en espagnol ? Sais-tu si c'est ce terme qui est utilisé à Liège/en Belgique/en Argentine ? Sais-tu si un autre terme est utilisé ailleurs en Belgique/en France/en Espagne ? Comment nommes-tu cet objet en espagnol/français ? »³⁴. Le but est donc que le participant propose, pour chaque mot, premièrement, le terme qu'il emploie spontanément, deuxièmement, qu'il indique à quelle variété³⁵ ce mot appartient, troisièmement, qu'il énonce un synonyme appartenant à une autre variété et, finalement, qu'il propose la traduction en espagnol ou en français.

Notons que nous évaluons la connaissance active du lexique et non la connaissance passive qui fait référence au fait de comprendre un terme (à l'écrit ou à l'oral) sans forcément être capable de l'employer dans une oration.

Afin de sélectionner les thèmes constituant notre questionnaire, nous nous sommes notamment inspirée de la recherche de Gallego Gallego (2022). Il est indispensable que les thématiques intéressent ou concernent tous les individus, quelle que soit leur condition ou leur situation (Paredes García 2014) : tous nos sujets sont allés à l'école, doivent manger pour survivre et se vêtissent quotidiennement. Naturellement, certains ont une appétence plus marquée pour l'un ou l'autre thème (les gourmands ont probablement plus de connaissances culinaires, les parents qui ont des enfants en âge d'aller à l'école maîtrisent sans doute mieux le vocabulaire scolaire), mais l'objectif est qu'aucune

³³ Toutes les illustrations sont disponibles en annexe 2.

³⁴ Il s'agit d'un modèle qui a régulièrement dû être ajusté en fonction des réponses fournies par les sujets. En effet, à plusieurs reprises, le participant, anticipant les questions, commençait, par exemple, par énoncer le terme dans l'autre langue que celle visée initialement.

³⁵ Sous-entendu, dans notre cas, parler liégeois, français de Belgique ou standard, ou espagnol d'Argentine (/rioplatense) ou standard/ d'Espagne.

difficulté ne soit rencontrée au moment de reconnaître ce qui est représenté sur l'illustration.

Le principal obstacle que nous avons rencontré était de trouver des *centres d'intérêt* fournissant tant des termes spécifiques en français de Belgique, ou parler liégeois, qu'en espagnol d'Argentine. D'ailleurs, seul le thème de la nourriture permettait de proposer des mots en parler liégeois.³⁶ Nous avons pris soin de vérifier chaque terme sélectionné dans deux dictionnaires. Pour les belgicisms, nous nous sommes basée sur le *Dictionnaire des belgicisms* de Michel Francard (2010) ainsi que sur l'ouvrage de François Massion (1987) du même nom. La *Base de données lexicographiques panfrancophone* nous a également servi de support pour certains termes. Il nous semble important de signaler que des chercheurs, tels que Marie-Guy Boutier³⁷, déplorent la faible qualité des ouvrages onomastiques dédiés au français de Belgique et aux régionalismes du plat pays. Si, et c'est à espérer, un nouveau dictionnaire voyait le jour dans les années à venir, il serait probablement bon de réviser nos choix de termes en vérifiant leur présence au sein de l'ouvrage. En ce qui concerne le lexique espagnol, c'est principalement le *Diccionario del español de Argentina : español de Argentina – español de España* de Haensch, Werner et Chuchuy (2000), *El diccionario de la Real Academia Española* en ligne et le *Diccionario de americanismos* réalisé par la Asociación de academias de la lengua española qui ont encadré nos recherches.

L'ensemble des termes choisis ainsi que leurs définitions sont disponibles en annexe 3, les détailler ici serait fastidieux. Ils seront également abordés lors de l'analyse des réponses au point 7.3.

5.4.2. Objectifs

L'objectif principal du questionnaire de reconnaissance lexicale est qu'il permette de mesurer la connaissance du lexique français, des régionalismes ainsi que la maîtrise de l'espagnol, tant de la variété argentine que standard des participants. Plus largement, il permet d'avoir un aperçu du niveau de maîtrise du français des sujets. Nous pourrions ainsi comparer cela aux représentations que les sujets ont de leurs propres pratiques. À

³⁶ Pour les autres thèmes, il s'agira de belgicisms.

³⁷ Nous avons notamment eu l'opportunité de suivre le cours de *Lexicographie et lexicologie* dispensé par Marie-Guy Boutier à l'université de Liège et c'est lors de ce dernier qu'elle nous a sensibilisée à cette problématique.

nouveau, nous sommes consciente que, de par la brièveté du questionnaire et son artificialité, entre autres, le résultat obtenu ne donnera pas une représentation parfaite du réel répertoire langagier des sujets. De plus, un questionnaire de ce type peut générer un sentiment d'insécurité ainsi que du stress chez les participants qui se sentent évalués, particulièrement chez les personnes qui ne sont pas, ou plus, fréquemment confrontées à des tests. En effet, un étudiant va certainement aborder cet exercice plus sereinement qu'une personne âgée (Adam 2020).

Les objectifs et hypothèses de cette section de questionnaire sont, évidemment, en lien avec les hypothèses principales évoquées au point 2.2. Il est un outil supplémentaire pour les vérifier.

5.4.3. Hypothèses

Hypothèse 1. Plus le niveau d'intégration sociolinguistique de l'immigré est élevé, plus riche est son lexique disponible dans la langue majoritaire de la société d'accueil. Comme nous l'avons présenté lors de la première hypothèse (point 2.2), la période passée dans la société d'accueil, la composition du réseau social, les raisons migratoires et la perception de la langue majoritaire sont des facteurs qui, s'influençant mutuellement, ont tous un impact sur l'intégration sociolinguistique du sujet. Ainsi, nous postulons que la connaissance du lexique du français standard, ainsi que des régionalismes, sera plus approfondie chez un immigré qui vit en province de Liège depuis de nombreuses années, qui est régulièrement en contact avec des Liégeois, ou avec des personnes maîtrisant et adoptant le parler liégeois, qui distingue les différentes variétés du français, les apprécie et a un haut niveau d'intégration sociolinguistique, comparativement à un immigré présentant les caractéristiques inverses.

Hypothèse 2. Le désir ou le projet de retourner vivre dans le pays d'origine, les visites régulières dans ce dernier, la fréquence des contacts avec des compatriotes, immigrés ou non, et, plus largement, avec des locuteurs de la langue d'origine, la perception de la langue majoritaire du pays d'accueil et le niveau d'intégration sociolinguistique sont des facteurs qui impactent, tous, le lexique disponible de la langue d'origine de l'immigré. Concrètement, un sujet qui envisage de retourner vivre dans son pays d'origine, qui s'y rend régulièrement, qui a des contacts fréquents avec des compatriotes (immigrés ou non), ou, plus largement, avec des hispanophones, qui a une

perception négative de la langue majoritaire du pays d'accueil et qui a un faible niveau d'intégration sociolinguistique dans la communauté d'accueil est un sujet qui a une grande maîtrise du lexique de sa variété d'origine. À nouveau, ces facteurs s'influencent mutuellement.

Hypothèse 3. D'une part, la familiarité du sujet avec le thème joue un rôle primordial dans la connaissance du lexique correspondant. D'autre part, selon que les situations liées à la thématique sont vécues par l'immigré dans son pays d'origine et/ou dans son pays d'accueil, la connaissance du lexique relatif à ce thème n'est pas équivalente. En effet, si un sujet a réalisé sa scolarité en Belgique ou a un (ou des) enfant(s) scolarisé(s) en Belgique, il maîtrise certainement les termes relatifs au matériel scolaire en français, par exemple, contrairement à un immigré qui a connu l'environnement scolaire uniquement en Argentine.

5.5. Transcription

La transcription des entretiens est une étape essentielle lorsqu'il s'agit, par la suite, d'analyser la langue. Cependant, « *trascrittore traditore* » disait Bres (1990) cité par Maurer (1999 : 151). Il est en effet inévitable de perdre des informations difficiles à transcrire telles que les expressions faciales, les gestes ou certains bruits. De plus, il arrive que des passages soient difficilement audibles ou compréhensibles à cause de bruits extérieurs, de marmonnements ou de méconnaissance de certains termes.

Même si « la fidélité absolue est de l'ordre de l'improbable » (Maurer 1999 : 158), nous pouvons essayer de mettre en place certaines actions pour tenter de réaliser la transcription la plus fidèle possible. Nous avons décidé d'utiliser le logiciel de transcription *turboscribb* afin de bénéficier, dans un premier temps, d'un support.³⁸ Celui-ci n'est pas parfait, car il lisse le discours en n'indiquant ni les répétitions ni les interjections. En outre, il est demandé de sélectionner une langue et tous les termes sont traduits dans cette dernière, ce qui masque les marques transcodiques. Par conséquent, le

³⁸ Nous avons décidé d'opter pour un logiciel de transcription automatique comme base de transcription parce qu'il ne nécessitait pas de temps de formation supplémentaire, comme c'est le cas pour le *respeaking*, méthode utilisée par le COLEM, et décrite comme la « méthode de transcription synchrone la plus rentable sur le marché » (Rufino Morales 2019).

logiciel ne dispense pas d'écoutes très attentives, mais facilite grandement la transcription à la première écoute. La deuxième mesure consiste en une écoute multiple de l'entretien, tout en prenant soin de laisser quelques jours entre les sessions afin de prendre du recul sur celui-ci. L'idéal aurait été que plusieurs personnes transcrivent les interviews afin de comparer leurs transcriptions. Malheureusement, l'exercice étant chronophage et nécessitant une bonne connaissance de l'espagnol, cela n'a pas été possible. Seuls quelques passages plus difficiles ont bénéficié de plusieurs auditeurs, que nous remercions chaleureusement.

En ce qui concerne les normes de transcription, toujours dans un souci de proposer un corpus et un travail s'inscrivant dans la continuité de ses prédécesseurs, nous avons suivi les normes utilisées par le COLEM, disponibles en annexe 4. Ce dispositif est, dans l'ensemble, clair et facile d'utilisation. Les règles sont peu nombreuses et correspondent à nos besoins³⁹ : l'étude de la variation morphosyntaxique et lexicale. La transcription ne rend pas compte d'aspirations de voyelles ou consonnes, de *yeísmo* ou *ceceo*, caractéristiques de prononciation liées au registre spontané, mais inclut tout de même une série de faits de prononciation tels que les formes réduites (*pa atrás* pour *para atrás*). Concrètement, les normes encouragent à écrire exactement ce que l'on entend.

La principale difficulté du système proposé par Pato et son équipe concerne les pauses. En effet, il distingue les pauses courtes, notées (...), et les pauses longues [*PAUSA*]. Cette précision est intéressante car les silences sont significatifs, mais la perception d'une durée est subjective. Nous avons tenté d'être cohérents et constants sans pour autant définir une règle stricte de type : « on notera [*PAUSA*] pour tout silence de deux secondes ou plus ». En effet, nous avons préféré prendre en compte le débit de chaque participant et nous adapter à celui-ci afin que la distinction entre les deux types d'interruption soit équivalente pour tous, [*PAUSA*] représentant ainsi une interruption de plus longue durée en comparaison aux autres réalisées par le même sujet.

³⁹ Comme l'indique Maurer (1999 : 149), l'objectif poursuivi par le chercheur est le facteur principal qui détermine le choix du système de transcription et « l'accent, en termes de fidélité, devra être mis sur telle ou telle composante de la communication, plus ou moins importante selon les cas » (Maurer 1999 : 158). En l'occurrence, la prononciation de la L1 ne fait pas partie de notre recherche.

Enfin, il semble important de préciser que, les transcriptions n'ayant pas été réalisées par une hispanophone, le point dix des normes du COLEM⁴⁰, précisant qu'il faut signaler un changement d'accentuation, a été difficile à respecter, la perception de ces changements n'étant pas facilement audible pour la transcriptrice.

Quelques informations sur la prononciation, le contexte ou encore les gestes effectués sont indiquées en note de bas de page, lorsque cela semblait pertinent. La transcription étant réalisée peu après l'entretien, il était possible de se souvenir de certains faits marquants.⁴¹

Nous avons fait le choix de transcrire l'entièreté des entretiens afin de proposer un corpus complet. Cela permet de ne rien omettre et d'exploiter au maximum le matériau récolté. Ce travail, bien que laborieux, nous a permis de connaître en profondeur le discours des sujets et de relever bon nombre de marques transcodiques et autres informations intéressantes passées inaperçues au moment de l'interview. Toutes les transcriptions sont disponibles en annexe (5 à 10).

5.6. Interview pilote

Il semblait indispensable de tester le dispositif mis en place afin de s'assurer de son efficacité : clarté des questions, obtention de toutes les informations nécessaires, longueur du questionnaire et choix du lexique, entre autres.

Deux femmes de la même catégorie d'âge (35-54 ans) étaient volontaires pour participer à notre projet. Nous avons donc choisi l'une d'elles pour réaliser l'interview pilote, sans lui annoncer au préalable afin de nous assurer que les conditions de cet entretien soient identiques aux suivantes.

Étant donné que la majorité du questionnaire avait déjà été testée par les étudiants du séminaire, aucun problème majeur n'a été détecté. Les questions semblaient claires et peu

⁴⁰ « 10. Cambios de acento. Escribir sus papás (sus papás); maíz (maíz); pájaro (pájaro)... » (Pato).

⁴¹ Nous aurions également pu prendre des notes pour signaler ce type d'élément, mais nous pensons que cela aurait rendu l'entretien encore plus formel. Si le sujet peut finir par oublier qu'il est enregistré, prendre des notes lui rappellerait constamment qu'il s'agit d'une interview et non pas d'une simple discussion.

intrusives, ce qui constituait une de nos priorités. Cette interview pilote nous a cependant permis de relever une erreur et deux paramètres auxquels il fallait être vigilants.

Le choix du lexique et des illustrations semblait, dans l'ensemble, être adéquat. Une modification a néanmoins été apportée. Initialement, c'est le terme *pollera* qui avait été sélectionné en lieu et place de *polera*. Nos premières recherches, probablement trop superficielles, nous avaient indiqué que *pollera* était le terme employé en Argentine pour désigner une jupe alors que l'acception en espagnol standard est *falda*. Cependant, la participante a expliqué qu'elle employait le terme *falda* en justifiant spontanément que le vêtement était court. Cette réaction nous a poussée à intensifier nos recherches, ce qui nous a permis de constater que, d'une part, *pollera* était utilisé également en-dehors de la région rioplatense et que, d'autre part, il désigne généralement un vêtement long. Pour éviter toute confusion et que chaque terme corresponde, le plus possible, à nos critères, nous avons choisi de le remplacer par *polera*.

Ce premier entretien a duré plus de trois heures, bien loin de l'heure estimée en amont. Cela peut s'expliquer par le fait que la personne soit volubile et qu'elle connaisse vaguement l'enquêtrice. Bien qu'il s'agissait de leur première rencontre, la participante s'est, à plusieurs reprises, éloignée de la question posée initialement pour faire référence à des éléments communs. De plus, l'enquêtrice, n'ayant pas d'expérience, réagissait trop aux détails donnés par la participante, posant de nombreuses questions supplémentaires, ce qui a, également, contribué à la longueur de l'entretien. Par la suite, l'enquêtrice a veillé à gérer la durée de l'interview.

Enfin, cet entretien pilote s'est déroulé dans un café relativement bruyant, ce qui compliquait grandement la compréhension de l'enregistrement. Cette expérience a attiré notre attention sur ce facteur et nous avons insisté, auprès des sujets suivants, sur l'importance de choisir un lieu calme.

6. Cohorte⁴²

6.1. Sélection de la cohorte

Pour la sélection de la cohorte, nous avons décidé de prendre en compte les facteurs d'âge et de sexe. D'une part, cela permet d'obtenir un échantillon représentatif de la communauté argentine de première génération et, d'autre part, de vérifier la première hypothèse. Celle-ci postule que des facteurs tels que les raisons migratoires ou encore le réseau social ont plus d'impact sur l'intégration dans le pays d'accueil et les marques transcodiques observables dans le discours que les facteurs âge et sexe.

Concrètement, notre cohorte se voit composée de trois Argentines et de trois Argentins de première génération vivant en province de Liège francophone. Elle est divisée en trois catégories d'âge : 18-34 ans, 35-54 ans et plus de 55 ans. Un représentant de chaque sexe est présent dans chaque tranche d'âge. Une autre condition était de vivre dans un pays francophone depuis, au minimum, quatre ans, ce que nous considérons comme suffisant pour avoir un certain niveau d'immersion linguistique en français.

L'ensemble de ces critères permet de former une cohorte homogène, relativement représentative et facilement comparable avec d'autres corpus, tels que celui du COLEM. En effet, nous nous sommes inspirée de ce dernier pour établir les catégories d'âge et la durée minimale de résidence dans un pays francophone (Pato 2023).

Trouver ces participants n'a pas été tâche aisée étant donné le peu d'Argentins vivant en province de Liège, comme nous l'avons signalé au point 4.4.2. Le fait de connaître une personne répondant aux conditions fixées, l'accès aux réseaux sociaux en ligne regroupant la communauté hispano-américaine de Liège ainsi que le bouche-à-oreille entre participants ont permis de constituer cette cohorte.

⁴² Chaque participant a signé un formulaire d'information et de consentement RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données). Un exemplaire vierge est disponible en annexe 1.

6.2. Présentation de la cohorte : biographie langagière, intégration sociolinguistique et identité linguistique

Avant d'interpréter leur discours, il est pertinent de connaître le parcours migratoire et, plus largement, le parcours de vie des participants afin de comprendre, notamment, l'influence des différents événements sur la langue (Henaou 2015 : 23). Pour couvrir cela tout en intégrant l'aspect linguistique, nous avons décidé de rédiger des biographies langagières de chaque individu. Ces dernières sont construites à partir des réponses obtenues lors de l'entretien⁴³ tout en étant vigilante à interpréter le moins possible le discours des sujets. Nous avons également pris la liberté d'inclure des informations relatives à la vie personnelle des participants.⁴⁴ Bien que celles-ci n'aient pas de lien direct avec le langage, nous les jugeons intéressantes dans le cadre de notre étude sociolinguistique. L'objectif n'est cependant pas de ni résumer l'interview ni la vie entière du participant, mais plutôt de présenter globalement ce dernier afin de proposer une vision générale de la cohorte. De plus, nous tenterons d'attribuer un niveau d'intégration linguistique (Moreno Fernández 2009) à chacun des sujets, en gardant à l'esprit les limites du modèle présentées au point 3.5.

Tous les participants ont été anonymisés et un code, composé d'une lettre et d'un chiffre, leur a été attribué :

- *F* pour une participante féminine ou *H* pour un participant masculin,
- suivi d'un chiffre qui correspond à l'âge du participant au moment de l'entrevue.

Nous reconnaissons que ce code peut déshumaniser les participants, mais il nous paraît pratique et clair, car il donne directement des informations primordiales sur les sujets (sexe et âge). Pour le constituer, nous nous sommes inspirée du code, bien plus complexe, élaboré par Johanna Henaou (2015).

⁴³ Cela justifie la longueur inégale des différentes biographies langagières. Elle est, généralement, proportionnelle à la durée de l'entretien et correspond, surtout, à la quantité d'informations fournies par le sujet.

⁴⁴ Informations sur le milieu socio-économique dans lequel est né le participant, sur son parcours professionnel, entre autres.

6.2.1. F34

Sexe : féminin.

Âge : 34 ans.

Profession : infirmière.

F34 est née dans la banlieue de Buenos Aires d'un père éleveur animalier et d'une mère couturière. Durant son enfance, elle a parlé un peu italien avec ses grands-parents, langue qu'elle comprend toujours actuellement. Elle a étudié l'anglais à l'école primaire, secondaire et supérieure, mais considère ne jamais avoir su le parler correctement. Elle a également brièvement appris le portugais en primaire. La langue d'instruction a toujours été l'espagnol. Elle a suivi un cursus d'études en santé à Buenos Aires avant de travailler en Équateur pendant trois ans. Là-bas, elle a rencontré un Belge francophone avec qui elle a entretenu une relation amoureuse qui l'a amenée à venir vivre à Liège en 2017.

Une fois arrivée dans la cité ardente, elle a rapidement appris le français de manière autodidacte au moyen d'un dictionnaire. Tout en occupant des emplois alimentaires, elle a repris des études d'infirmière, à la Haute École de la Province de Liège, afin d'obtenir une équivalence de diplôme et, ainsi, pouvoir exercer sa profession en Belgique.

Aujourd'hui, F34 travaille en gériatrie, termine une spécialisation et est en couple avec un Liégeois qui pratique couramment l'espagnol. Elle a une conversation journalière avec sa mère par téléphone et est toujours en contact avec ses amis argentins. La majorité de ses amis rencontrés en Belgique sont hispanophones.

En ce qui concerne son niveau d'intégration sociolinguistique, nous pouvons attribuer à F34, au minimum, le niveau d'intégration sociale, car elle semble s'être intégrée, notamment, au sein de son groupe professionnel et échanger avec eux au-delà du travail. Ses représentations, son bref discours en français en fin d'entretien ainsi que ses réponses au questionnaire de reconnaissance lexicale laissent penser que son niveau linguistique s'approche plutôt du troisième niveau, celui d'intégration identitaire. Cependant, il ne semble pas que la communauté d'accueil soit, pour l'instant, sa communauté sur le plan social, culturel et affectif.⁴⁵ F34 est un bel exemple de la limite

⁴⁵ « [E:] No vale (...) y bueno ¿cuándo utilizas el francés y cuándo utilizas el español en tu día día? [E:] El francés (...) bueno en el trabajo utilizo el francés, solo si hay pacientes que hablan español [PAUSA] y si

du modèle de Moreno Fernández, exposé au point 3.5. Nous décidons de lui attribuer le niveau d'intégration sociale, car les deux facteurs, sociaux et linguistiques, correspondent, pour l'instant, à ce niveau.

6.2.2. F53

Sexe : féminin.

Âge : 53 ans.

Profession : consultante en implémentation de systèmes pour les ressources humaines.

F53 est née à Buenos Aires où elle a vécu trois ans avant de déménager à Goya, ville située dans la province de Corrientes, lieu d'origine de son père, ingénieur en électromécanique, ainsi que de sa mère, diplômée en médecine vétérinaire qui a, après s'être occupée de ses enfants, tenu plusieurs boutiques de prêt-à-porter. F53 n'a jamais appris une langue indigène, mais la variété d'espagnol parlée à Corrientes, qu'elle maîtrise, inclus des mots de guarani. Lorsqu'elle se rend à nouveau dans cette région, elle pratique toujours cette variété.

F53 aime apprendre les langues. Elle a commencé l'anglais en primaire et a suivi des cours dans une école privée. Elle a réalisé sa dernière année de secondaire en Californie dans le cadre d'un échange linguistique, ce qui lui a permis d'améliorer considérablement son niveau d'anglais. F53 a également suivi des cours de français à l'école secondaire pendant deux ans.

À son retour des États-Unis, elle a étudié les ressources humaines à Buenos Aires (cursus bilingue espagnol-anglais). Elle a directement trouvé un emploi dans ce domaine qu'elle occupe d'ailleurs toujours aujourd'hui. Son environnement professionnel, exclusivement anglophone, l'a amenée à vivre aux États-Unis pendant plusieurs années. Lors de cette période, elle a beaucoup voyagé dans le cadre de son travail, notamment en Belgique et en Afrique du Sud où elle a rencontré son mari actuel, un Belge francophone.

no (...) con mi novio a veces habaos español a vece francés. [E:] Okey. [I:] **Y como tengo muchos amigos latinos siempre hablamos en español.** » (19min05), annexe 5.

« [E:] Perfecto y ¿tienes amigos francófonos ? [I:] **Eh no muchos.** » (22min37), annexe 5.

Elle a appris le français grâce à des livres audio et, lorsque la possibilité de venir vivre en Belgique a été envisagée, elle a participé à des tables de conversation.

Le couple s'est marié aux États-Unis. F53 est ensuite venue vivre en Belgique en 2013, à l'âge de 39 ans, alors qu'elle était enceinte de son premier enfant. Peu après la naissance de ce dernier, elle a suivi des cours particuliers de français dispensés par une connaissance de son mari. Travaillant à temps plein et devant s'occuper d'un bébé, le rythme était trop soutenu et elle a arrêté les cours après quelques mois.

F53 s'adresse à ses enfants en espagnol autant que possible, mais elle se décrit comme « indisciplinée » et « mélangeant les trois langues ». ⁴⁶ Elle préfère que son mari lui parle anglais, car ils se sont connus dans cette langue et leur dynamique de couple est plus claire. De plus, elle ne le comprend pas bien lorsqu'il parle français en raison de son débit et de sa faible articulation. Elle juge son niveau de français comme intermédiaire. ⁴⁷

F53 se rend en Argentine plus ou moins une fois par an et ne désire pas retourner y vivre. Elle se sent de plus en plus chez elle à Liège. Lorsqu'il y a des activités argentines organisées dans la ville (concert, repas...), elle s'y rend avec ses enfants.

Compte tenu de toutes ces informations, le niveau d'intégration sociolinguistique que l'on peut attribuer à F53 est le niveau social. En effet, elle est relativement intégrée (elle a quelques amis francophones, d'autres hispanophones) ⁴⁸ et son niveau de langue semble

⁴⁶ « [E:] O alemán (...) entonces ¿hablas español con tus hijos y te parece importante enseñarlo? [I:] Sí, sí me parece muy importante enseñarlo **yo soy muy indisciplinada con el idioma** porque a veces es medio natural que uno usa cómo se dice *shortcuts* eh (...) bueno a veces Benoit me dice que **yo tengo la capacidad de mezclar tres idiomas en una misma oración** y, y bueno uno a veces la palabra que le viene es más fácil como que entonces entre los tres idiomas se hace | así que es un poco desprolijo pero al final (...) nos entendemos de alguna forma creo [RISAS]. » (21min47), annexe 6.

⁴⁷ « [E:] Vale, vale y ¿cómo defines tu nivel de francés? ¿Hablas con fluidez o no te parece? Porque es muy subjetivo pero ¿tu sensación? ¿Cómo describirías tu nivel? [I:] A ver un nivel de conversación (...) voy a decir **no sé si básico intermedio** tampoco voy a decir que soy *fluent fluent* que puedo | que me siento cómoda como con el inglés o con el castellano, no, me siento menos cómoda. » (42min21) annexe 6.

⁴⁸ « [I:] ¿Cuándo? [...] al final con mis amigos locales también ahora hablo en francés porque ellos son francófonos y hablan mucho francés si hay algún amigo bueno argentino hablo castellano si hay algún amigo español también hablamos español algunos amigos que son francófonos que tienen buen nivel de inglés a veces cambio y hablo en inglés también porque por ahí es, es de, es más dinámica la conversación se me hace más fácil a mi expresarme entonces yo cambio al inglés pero sí, si vienen amigos a casa y se habla en francés yo entiendo, yo entiendo y puedo comunicarme y aportar un poquito también en francés ahora. » (41min18), annexe 6.

y correspondre⁴⁹ : construction appropriée d'énoncés, prononciation et grammaire adéquate, capacité à participer à des interactions sociales (Moreno Fernández 2009 : 147).

6.2.3. F74

Sexe : féminin.

Âge : 74 ans.

Profession : retraitée.

Née à Mendoza, F74 fait partie d'une fratrie de sept enfants fondée par des parents de nationalité espagnole, père agriculteur et mère femme au foyer. Elle a grandi dans un village qui comportait beaucoup d'émigrés italiens. Les tenanciers des magasins parlaient italien, par exemple. F74 était amenée à entendre quotidiennement cette langue, la comprenant et pouvant s'exprimer sommairement. Durant sa scolarité, elle a étudié l'anglais qu'elle juge ne jamais avoir su parler correctement. Après l'école secondaire, elle a entamé des études de journalisme qu'elle a terminées à l'âge de 28 ans. En parallèle, elle a travaillé dans un hôpital⁵⁰. Son mémoire à peine défendu, en janvier 1978, la situation politique difficile l'oblige à quitter l'Argentine avec son mari, chilien, rencontré sur les bancs de l'université quelques années plus tôt, et leur fille alors âgée de deux ans.

La famille est directement venue vivre en Belgique, dans la province de Liège. F74 a suivi des cours intensifs de français organisés par le FOREM et a ensuite travaillé pendant de nombreuses années pour OXFAM, en tant que vendeuse. Le couple a également ouvert un restaurant dans le centre-ville. Cette profession leur a permis de rencontrer beaucoup de Liégeois qui sont devenus des amis, constituant actuellement le noyau de leur réseau social. Ils sont retraités depuis huit ans. F74 n'a donc jamais travaillé en tant que journaliste.

⁴⁹ Notre dispositif nous donnant uniquement accès à un très bref aperçu du niveau réel, il serait utile de faire passer un test de langue ou de suivre le participant dans son quotidien, particulièrement dans le cas de F53. En effet, nous avons perçu une grande insécurité linguistique et un stress plus présent que chez d'autres sujets. Il est possible que F53 n'ait pas une opinion objective sur son niveau de français.

⁵⁰ La profession exacte n'a pas clairement été exprimée par F74. Il semblerait qu'elle effectuait un travail de bureau, mais qu'elle était aussi au contact de médecins pour effectuer des tâches qui se rapprochaient de celles d'une aide-soignante.

F74 et son mari ont deux filles qu'ils ont totalement éduquées en espagnol. Ils parlent également leur langue première à leurs petits-enfants. Ils se rendent en Argentine plus ou moins une fois par an.

Le niveau d'intégration identitaire correspond au profil de F74 : bilingue⁵¹, apparemment parfaitement intégrée et belgo-argentine⁵².

6.2.4. H33

Sexe : masculin.

Âge : 33 ans.

Profession : étudiant en langues modernes (espagnol, néerlandais) et moniteur de rafting en été.

H33 est né à Mendoza dans un environnement entièrement hispanophone. Au cours de sa scolarité primaire et secondaire, les bases élémentaires du français lui ont été enseignées pendant trois ans ainsi que l'anglais, dont il a approfondi l'apprentissage en intégrant une école privée à l'âge de dix ans. Après avoir interrompu des études universitaires en sciences économiques, il a suivi des cours de français en école privée pendant deux ans.

Ensuite, à l'âge de vingt ans, il a voyagé, seul et avec des amis, dans plusieurs pays d'Amérique latine, en Afrique du nord ainsi qu'en Europe (Espagne, Italie, France, Allemagne, Pays-Bas, etc.) d'une part, pour le plaisir de voyager et, d'autre part, en tant que moniteur de rafting. C'est à travers ces voyages, en rencontrant des personnes parlant

⁵¹ « [I:] No, es que yo no necesito más mejorar mi francés porque yo creo que ya llegué (...) yo soy bilingüe. » (22min50), annexe 7.

« [E:] Oui [RISAS] un ptit, un ptit mélange okey et quelle langue est la plus facile pour toi ? [I:] Pour moi c'est toutes les deux faciles. [I:] Okey. [I:] Je te dis je suis | je me sens bilingue bilingue. [I2:] Oui on a travaillé toujours, toujours en français donc. [I:] Oui tout mon vocabulaire est très vaste moi je trouve. » (42min40), annexe 7.

⁵² « [I:] Bueno [...] yo he vivido más años acá que en Argentina ¿entiendes? Pero yo sigo siendo afectivamente, yo sigo siendo argentina pero mi país de [PAUSA] mi país es Bélgica ¿entiendes? Porque hay todo lo que me, me | mi amores están acá. » (10min27), annexe 7.

« [E:] De vacaciones sí y bueno ¿te sientes más argentina o belga? [I:] ¿Y por qué tengo que elegir? [E:] No, no tienes que elegir puede sentirte los dos. [I:] Yo me siento los dos. [E:] Los dos vale y ¿qué nacionalidad tienes hoy? [I:] Belga, argentina y belga. » (41min27), annexe 7.

anglais⁵³, qu'il a réellement appris cette langue. La lecture de divers livres anglophones a également renforcé ses connaissances.

Lors de son arrivée en France (2009⁵⁴), il possédait une base de français et savait l'écrire, mais n'était pas capable de le parler. Après avoir passé approximativement une année à voyager et travailler dans l'Hexagone, il était capable de s'exprimer sans difficulté grâce à ses nombreuses rencontres et à une relation avec une francophone.

En 2018, il est tombé amoureux d'une Hollandaise et a eu le désir d'apprendre le néerlandais. Une connaissance flamande lui a conseillé de l'étudier en Wallonie, l'éducation étant de qualité à un prix abordable. Il a, par conséquent, débuté un bachelier en langues modernes (espagnol, néerlandais) à l'ULiège en 2019. Chaque été, il se rend en Norvège pour travailler en tant que moniteur de rafting, lieu où l'anglais est la langue de communication avec les employés et les clients.

Une fois ses trois années de bachelier achevées, il a pris une année sabbatique (2022-2023) durant laquelle il est retourné cinq mois en Argentine. Actuellement, il est en première année de master en langues modernes et est célibataire. Il n'a pas la nationalité belge et ne désire pas l'obtenir, car il n'envisage pas de continuer à vivre en Belgique après l'obtention de son diplôme et dispose déjà de la nationalité espagnole pour vivre dans l'Union européenne.

Il a une vie sociale active, principalement virtuelle, avec des personnes du monde entier avec lesquelles il communique tant en espagnol, qu'en anglais, en français ou encore en néerlandais. Sa vie en Belgique se résume aux études. Il a quelques amis hispanophones et francophones avec qui il lui arrive de parler espagnol pour leur permettre de pratiquer.

Ces informations nous amènent à attribuer à H33 le niveau d'intégration professionnelle. En effet, il n'appartient pas à un groupe au sein de la communauté

⁵³ « [I:] Inglés sí pero el inglés o sea aprendí a hablar después más que nada por mi cuenta ... [E:] [SOLAPLAMIENTO] [ASERT] Vale. [I:] ... viajando mucho (...) por el mundo y con, conectando con gente que habla inglés apr, aprendí más que [E:] [SOLAPLAMIENTO] Claro que. [I:] ... que realmente el inglés que me dan a , a la escuela o la base que tuve cuando tenía diez años. » (3min45), annexe 8.

⁵⁴ « [I:] A esa época tenía (...) **en dos mil diecinueve** veintiocho por allí. [E:] Ah ya okey vale y bueno entonces imigraste sola, solamente o sea para eh estudiar o sea sin. [E:] [SOLAPLAMIENTO] Sí pero no se, no sería inmigración porque no fue que me, me voy de mi país a otro país ya estaba en Europa **hacia diez años dando vuelta**. » (8min45), annexe 8.

d'accueil : il ne participe pas aux activités de la vie estudiantine, par exemple. Son niveau de français est certainement supérieur au premier niveau de Moreno Fernández, mais le questionnaire de reconnaissance lexicale reflète une non-connaissance de la variété linguistique de Liège, entre autres, ce qui renforce, par ailleurs l'image d'une intégration de bas niveau.

6.2.5. H47

Sexe : masculin.

Âge : 47 ans.

Profession : conseiller d'entreprise au FOREM.

Né à Buenos Aires, H47 est le fils d'une professeure d'anglais qui l'initie rapidement à cette langue. Le reste du temps, l'espagnol est l'unique langue pratiquée au quotidien.

Il a réalisé un bachelier en communication et journalisme à Buenos Aires. Ayant envie de changer d'environnement, il quitte l'Argentine lorsqu'il a 21 ans avec le projet de vivre en Espagne. Il y rencontre une Belge, aujourd'hui son ex-épouse et la mère de ses enfants, et découvre ensuite Liège, ville d'où elle est originaire. Il apprécie beaucoup la Cité ardente ainsi que la culture belge et projette de s'y installer. Étant donné qu'il n'était pas possible pour lui d'effectuer son master à Liège, pour des raisons financières et linguistiques, ne parlant pas français, il l'a réalisé à Madrid. Il passait alors ses vacances en Belgique. Cette situation a duré quatre ans et c'est à ce moment-là que son apprentissage du français a débuté, uniquement en parlant avec son ex-épouse et leurs amis ainsi qu'en écoutant des chansons francophones.

Une fois son master en poche, H47 a élu domicile à Liège et a occupé différents postes : traiteur indépendant, professeur d'économie, employé d'administration, entre autres. En 2008, il retourne vivre à Buenos Aires avec sa femme pendant trois ans. Son premier enfant est né en Argentine en 2010. La famille est revenue s'installer définitivement en Belgique en 2011 et, deux ans plus tard, leur fille est née à Liège. Depuis, il retourne en Argentine tous les deux ans pour rendre visite à sa famille, mais n'envisage pas d'y vivre à nouveau.

La grande majorité de ses amis sont francophones. Il estime que septante pour cent du temps⁵⁵, il s'adresse en français à ses enfants. Il aimerait néanmoins s'adresser davantage à eux en espagnol, car cela lui semble très important.

Associer H47 avec le niveau d'intégration identitaire semble cohérent au vu de son attachement à la Belgique, de son réseau social et de sa connaissance approfondie du français.

6.2.6. H64

Sexe : masculin.

Âge : 64 ans.

Profession : professeur de tango.

C'est à Buenos Aires que H64 est né et a vécu jusqu'à l'âge de 29 ans. Bien que ses arrière-grands-parents soient d'origine allemande et espagnole, H64 a été élevé dans un environnement totalement hispanophone. Il a étudié l'anglais à l'école secondaire, mais a réellement commencé à le pratiquer une fois arrivé en Europe. Dans le cadre d'un projet professionnel, il a entamé des études d'agronomie à Buenos Aires qu'il n'a jamais terminées.

Il s'est marié avec une Italienne, avec qui il a eu deux fils qui ont aujourd'hui 39 et 37 ans. En 1989, la famille part vivre en Italie pour fuir une situation économique difficile. Là, H64 a pris des cours d'italien afin de pouvoir l'écrire correctement et en maîtriser la grammaire. Une fois divorcé, il est allé vivre en Espagne avec ses fils avant de déménager, seul, en Belgique, en 1996, suite à une relation amoureuse avec une Belge, rencontrée dans le cadre d'un voyage professionnel au plat pays. Il n'a pris aucun cours de français et l'a appris en le pratiquant. Il n'en a pas ressenti le besoin, car les nouvelles technologies corrigeaient généralement l'orthographe.⁵⁶ En 2008, suite à la crise économique de la construction à Alicante, ses fils sont venus vivre en Belgique également, se sont mariés avec des Belges et ont fondé leur famille.

⁵⁵ « [E:] Vale así que ¿hablas un poco de los dos con ellos? [I:] Hablo mmh yo diría que hablo setenta por ciento en francés y treinta por ciento en español. » (16min30), annexe 9.

⁵⁶ Nous émettons un doute concernant l'existence de telles technologies lors de l'arrivée de H64, en 1996, mais nous ne faisons ici que relater ses dires.

Depuis quelques années, H64 est professeur de tango, ce qui l'amène à être fréquemment en contact avec des Argentins et, plus largement, avec des hispanophones. Il se rend très régulièrement en Italie pour dispenser ses leçons, en italien, espagnol ou français. Enseignant parfois le tango en anglais, il maîtrise uniquement le vocabulaire spécifique en relation avec sa discipline. Il rend visite à sa famille en Argentine une fois par an et parle espagnol avec ses fils et petits-fils. H64 a, par ailleurs, entretenu une relation avec une Brésilienne vivant en Belgique, ce qui lui a également permis d'apprendre le portugais.

En ce qui concerne le niveau d'intégration sociale, il semble approprié d'attribuer le niveau d'intégration identitaire à H64 bien que son profil soit, également, particulier. En effet, les questions posées en français en fin d'entretien ont permis de constater qu'il maîtrisait la langue française. Cependant, le questionnaire de reconnaissance lexicale a montré qu'il ne connaissait pas les termes régionaux. H64 ne s'intéresse que très peu à la culture belge, ne se sent ni argentin ni belge, mais semble relativement bien intégré dans la communauté, y vivant depuis plus de vingt ans et ayant des amis belges.⁵⁷

6.2.7. Tableau récapitulatif

Le mémoire de Mariola Broccard (2018 : 23) nous a inspiré le tableau récapitulatif ci-dessous. Elle le présente comme une fiche technique des participants qui offre une vue d'ensemble de leurs caractéristiques respectives.

⁵⁷ H64 met en lumière le fait que son réseau social est principalement constitué de belges évoluant dans l'univers du tango et qui, selon lui, ne représentent pas la culture belge, ce qui peut justifier son manque d'intérêt et de connaissance de celle-ci : « [E:] Okey vale y ¿y te interesa por la cultura belga? [I:] [SILENCIO] No me interesa nada. [E:] ¿No te interesa nada no? [I:] No es que no me interese ya me adapté a esta cultura ¿a qué te refieres con la cultura belga? Tengo amigos son todos belgas [PAUSA] sé cómo funciona la cultura me adapté pero no es que lo hice porque me interesa es porque lo viví después yo vivo en un mundo paralelo porque los amigos míos belgas los que tengo son todos amigos del tango. [E:] Claro. [I:] Otra cosa diferente a la vida normal (...) antes tenía conocidos del trabajo que yo ya no trabajo más en esos trabajos entonces en el tango sea en Bélgica en Alemania en Argentina hay una filosofía diferente a cómo vivir las cosas entonces sí en el tango me interesa porque es mi trabajo es mi pasión y pero después y las fiestas de Bélgica [INAUDIBLE] no es que me interese mucho. [E:] Vale y por ejemplo ¿conoces un poco el, el folclore de Bélgica? ¿Podrías citarme algunas celebraciones que tenemos? [I:] Ni idea. », annexe 10.

Les langues parlées sont mentionnées dans l'ordre de maîtrise tel qu'attesté par le participant lui-même.⁵⁸ Cela ne faisait pas partie des questions posées, mais ils ont, spontanément, délivré cette information. Étant donné que les autres langues connues, à côté du français et de l'espagnol, ont, dans certains cas, de l'influence sur la langue du sujet, comme nous le verrons au point 7.2, il nous semblait important que ce paramètre soit clairement repris dans ce tableau récapitulatif. Toutefois, si un participant a appris brièvement une langue étrangère sans jamais avoir pu réellement la parler, nous ne l'indiquons pas, car nous estimons qu'elle n'a pas d'impact sur sa pratique actuelle. C'est le cas du portugais, par exemple, appris par F34 durant une année à la fin de sa scolarité primaire. Ce récapitulatif correspond à un résumé de l'identité linguistique des sujets.

Tableau récapitulatif : intégration sociolinguistique et identité linguistique

	Année d'arrivée en Belgique	Niveau d'intégration sociolinguistique	Identité linguistique
F34	2017	Intégration sociale (linguistique+) ⁵⁹	Espagnol, français, italien
F53	2013	Intégration sociale (social+)	Espagnol, anglais, français
F74	1978	Intégration identitaire	Espagnol - français ⁶⁰ , italien
H33	2019	Intégration scolaire	Espagnol, anglais, français, néerlandais
H47	2004	Intégration identitaire	Espagnol, français, anglais
H64	1997	Intégration identitaire	Espagnol, italien, français, anglais, portugais

⁵⁸ Il conviendrait, dans le cadre d'une étude de plus grande ampleur, de vérifier ces représentations en évaluant formellement le niveau des sujets dans chacune des langues mentionnées.

⁵⁹ Comme expliqué au point 3.5, le modèle de Moreno Fernández manque de nuance. En suivant les caractéristiques de chaque niveau, nous avons attribué à F34 comme à F53 le niveau d'intégration sociale, mais nous souhaitons néanmoins distinguer ces deux profils en apportant une précision. En effet, il nous semble que le niveau linguistique de F34 s'apparente plutôt au niveau identitaire, il est donc supérieur au niveau social, d'où l'annotation *linguistique+* et l'intégration sociale de F53 dans la communauté d'accueil s'apparente plus, selon nous, au niveau d'intégration identitaire, ce qui explique l'annotation *social+*.

⁶⁰ Dans ce cas, il n'est pas possible de hiérarchiser l'espagnol et le français en termes de maîtrise car la participante indique qu'elle possède parfaitement l'un comme l'autre. Elle se considère parfaite bilingue.

7. Résultats

À l’instar de von Essen (2020 : 93-132), nous reprenons ci-dessous, une à une, les hypothèses présentées aux points 2.2 et 5.4.3. Son travail ainsi que la thèse de Sancho Pascual (2014) nous ont inspirée tant dans la façon de présenter les résultats, qu’au niveau de leur contenu. En effet, bien que leurs recherches soient dédiées aux contacts de deux variétés (respectivement, *rioplatense* – malaguène et équatorienne – madrilène), certaines pistes envisagées et conclusions nous ont servi de base pour l’analyse qui suit.

Naturellement, celle-ci s’inscrit dans la continuité des biographies langagières présentées brièvement au point 6.2. Nous profiterons également de cette section pour relever certains manquements concernant le questionnaire en vue de l’améliorer.

Il est, finalement, essentiel de rappeler que notre étude est exploratoire. Nous n’envisageons pas de dégager de conclusions définitives, mais plutôt de proposer des pistes de réflexion qui mériteraient d’être approfondies.

7.1. Hypothèse 1 : intégration sociale et utilisation de la langue majoritaire

Le premier principe qui guide notre analyse vise à mesurer l’impact des facteurs suivants sur l’intégration sociale des immigrants argentins ainsi que sur leur utilisation de la langue majoritaire de la communauté d’accueil, soit, du français : la durée de la période passée en Belgique, la composition du réseau social, les raisons migratoires et la perception du français. Il est indéniable que ces facteurs s’influencent mutuellement. Ainsi, présenter chacun d’entre eux séparément ne serait pas pertinent. Nous tenterons donc de rendre compte de leur interdépendance en les mettant en relation.

Sancho Pascual (2014 : 139) pose qu’il faut distinguer deux facteurs pour pouvoir réaliser une interprétation correcte du processus d’intégration sociale : le moment d’arrivée sur le territoire et le type d’immigration. À propos de ces critères, deux de nos six sujets se démarquent : F74, réfugiée politique arrivée en 1978, et H33, venu pour

étudier en 2019, les autres ayant rejoint la Belgique entre 1997 et 2017 pour venir y vivre avec leur conjoint d'origine belge.

Nous prenons peu de risque en affirmant que F74 est, tant socialement que linguistiquement, la participante la plus intégrée. C'est la seule à affirmer qu'elle est parfaite bilingue, comme le montre l'extrait suivant :

[E:] ¿Y bueno por qué lo haces? ¿Por interés o en la idea de mejorar tu francés?

[I:] No es que yo no necesito más mejorar mi francés porque yo creo que ya llegué (...) yo soy bilingüe.

[...]

[I:] *Je te dis je suis | je me sens bilingue, bilingue.*

Ses propres représentations semblent correspondre à la réalité, car, et nous le verrons plus en profondeur au point 7.3, ses réponses au questionnaire de reconnaissance lexicale sont les plus satisfaisantes au niveau des régionalismes et ses différentes interventions en français témoignent d'une grande maîtrise de la langue⁶¹ :

[I:] *C'était [EXPIRACIÓN] dur mais c'est ça, c'est comme ça [...] j'ai suivi des cours au FOREM aussi de français écrit avec des Belges qui avaient des difficultés pour écrire, j'écrivais mieux qu'eux...*

[E:] [RISAS].

[I:] *...c'était, c'était incroyable, ce qui se passe quand tu connais la grammaire de ta langue maternelle, que c'est une langue latine.*

[E:] [ASERT] Uhum.

[I:] *Et que c'est presque la même.*

F74 indique qu'elle a suivi des cours de français dès son arrivée ainsi qu'une formation de « secrétariat langue », tous deux organisés par le FOREM pour les immigrés d'Amérique latine, ce qui a certainement, au départ, facilité son apprentissage. Nous profitons de cette remarque pour signaler que seule F53 a également pris des cours de français avant et après son arrivée en Belgique. F34 a appris le français à l'aide d'un

⁶¹ Il s'agit, dans cet exemple, d'une alternance codique, car la discussion se déroulait initialement en espagnol à ce moment de l'entretien, les questions étant posées dans cette langue.

dictionnaire⁶² alors que les trois participants masculins ont eu pour unique méthode de parler avec leurs connaissances francophones.⁶³ Cela concorde avec les conclusions de Moreno Fernández (1998) et Coates (2009), relatées par Sancho Pascual (2014 : 155), disant que les femmes ont plus de sensibilité envers les normes linguistiques et les usages prestigieux de la communauté, ce qui les encouragerait à suivre des cours pour maîtriser la langue française. Il est assez difficile de mesurer l'impact précis de ces méthodes plus académiques sur leur maîtrise de la langue majoritaire, mais, dans le cadre d'une étude de plus grande ampleur, c'est un facteur qui pourrait être intéressant à étudier.

Au niveau social et identitaire, également, l'intégration de F74 semble maximale. Son réseau social est majoritairement constitué de belges francophones⁶⁴, elle se considère belgo-argentine⁶⁵ et possède la double nationalité. Elle vote en Belgique, s'intéresse à la culture et à l'actualité du pays. F74 explique que la plupart de ses amis actuels étaient des clients du restaurant.⁶⁶ Par conséquent, la profession exercée est, certainement, un facteur supplémentaire impactant à la fois l'intégration, de par sa possible influence sur le réseau social, et l'usage linguistique, en raison de la langue pratiquée dans le milieu professionnel.⁶⁷ En effet, dans le cas de F74, qui a également été vendeuse avant d'ouvrir le restaurant, le contact avec les clients francophones a probablement participé à son apprentissage du français, comparativement, par exemple, à F53 qui utilise exclusivement l'anglais dans le cadre de son travail et dont le niveau de français est nettement inférieur.

⁶² F34 aurait également aimé suivre des cours de français, mais les horaires n'étaient pas compatibles avec son travail : « [I:] No intenté tomar clases pero los horarios eran muy complicados con mi trabajo. » Elle met en lumière une des difficultés rencontrées par les immigrés qui constitue un obstacle à l'apprentissage de la langue majoritaire et, par conséquent, à leur intégration.

⁶³ Comme l'explique H47 : « [E:] ¿No? Bueno perfecto ¿encontraste ayuda para aprender, aprender el francés por ejemplo una formación o un curso o? [I:] Había mucho pero yo nunca, nunca, siempre no sé es como que [RUIDO] nunca me interesé por tomar una formación, **me importaba más estar en la vida cotidiana y aprender cosas eh con la gente hablar** y no nunca, nunca, nunca me inscribí a ninguna formación de francés nada, nada. »

⁶⁴ [I2:] La mayoría de nuestro amigo son belga.

⁶⁵ [E:] [...] ¿te sientes más argentina o belga? [I:] ¿Y por qué tengo que elegir? [E:] No, no tienes que elegir puedes sentirte los dos. [I:] Yo me siento lo dos.

⁶⁶ [E:] Perfecto ¿tienes amigos francófonos? [I:] Sí. [E:] ¿Y cómo los conociste? [I:] Mucho por intermedio del restauran porque teníamos | claro mucho de ello la gran parte que fueron clientes después se convirtieron en muy cercanos y después son amigo.

⁶⁷ [I:] [...]yo no sé es que tuvimos un trabajo | los trabajos que hemos hecho siguen siempre con gente siempre hemos trabajado | yo trabajaba en Oxfam con gente con clientes con después estuvimos en el restauran y nuestra clientela era cien por cien francófona entonces

Par ailleurs, l'entourage proche de F74 a certainement influencé son apprentissage du français. En effet, contrairement à F34, F54, H47 et H64 qui partageaient leur vie avec un francophone à leur arrivée, son mari est hispanophone également. Ils sont arrivés ensemble en 1978. Contrairement aux autres couples bilingues, F74 n'a pas pu se reposer sur son conjoint lorsqu'elle rencontrait des difficultés en français, ce qui l'a contrainte à apprendre la langue. Diverses situations inconfortables l'ont d'autant plus encouragée à améliorer rapidement ses connaissances linguistiques :

[I:] [...] así que bueno lo má terrible (...) yo pienso que fue para, para nosotros para lo padre el hecho de no tener (...) | no podía hablar con la maestra.

[E:] Es difícil.

[I:] Es difícil tenía que ir al pediatra con traductor (...) tenía que ir al ginecólogo con traductor eh y es muy, muy feo porque (...) eso lo puedes [RISAS] anotar con letra roja ir al médico ir a un ginecólogo mujer va con un traductor o traductora el médico no te habla (...) le habla la traductora y tú te sientes una silla (...) ¿entiendes? ¿entiendes lo que quiero decir?

[E:] Sí, sí, sí entiendo no puede imaginarme porque no lo viví pero.

[I:] Es humillante.

[E:] Sí claro.

[I:] Es humillante que no se dirijan a ti te están revisando a ti y le hablan a otra persona (...) ⁶⁸ bueno eso es una experiencia muy fea.

[E:] Sí y al mismo tiempo no puedes decir nada.

[I:] No, no puedes decir nada porque no tenía francés para decirlo no podía entonces es una | *c'est un peu révoltant*.

[E:] [ASERT] Uhum.

[I:] *Et puis le temps a passé et puis bon j'ai appris comme tout le monde.*

[E:] Después aprendiste el francés y era más fácil me imagino.

[...]

⁶⁸ Bruits et gestes montrant son énervement.

[I:] Ah por supuesto después uno toma su | *chacun prend sa place quoi* [RISAS].

Par ailleurs, il est évident que la durée de séjour sur le territoire belge a une influence considérable sur tous ces aspects et F74 le met souvent en avant :

[I:] Te falta vocabulario yo tengo el vocabulario, el vocabulario de hace cuarenta y cinco años ¿entiende?

[...]

[I:] Yo pienso, yo pienso que no hay gran cosa de diferente es lo que nosotros percibimos eh.

[E:] [ASERT] Uhum.

[I2:]⁶⁹ Bah por lo menos | a lo mejor nosotros no somos el buen ejemplo en el sentido de que...

[I:] [SOLAPLAMIENTO] Hace demasiado años que vivimos acá.

[...]

[I:] Hace cuarenta y cinco años que vivimos acá entonces...

En ce qui concerne le type de migration, second facteur déterminant selon Sancho Pascual (2014), comparable à ce que nous appelons *raisons migratoires* ou *projet migratoire*, F74, journaliste, a fui avec son mari la dictature argentine et est, par conséquent, réfugiée politique. Ce motif a eu une influence sur la qualité de l'accueil reçu, notamment en matière d'organisation, comme le démontrent l'accès aux formations du FOREM et l'acquisition rapide du statut de réfugiée. Il est probable que cela ait accéléré son apprentissage de la langue (cours de langue + nécessité due au travail) ainsi que son intégration. En effet, comme le met en avant Sancho Pascual (2014 : 139-141), la perception qu'a la société d'accueil des immigrants impacte l'intégration sociale de ces derniers. Nous pouvons imaginer, vu les différentes actions mises en place pour les immigrants latino-américains, que l'accueil leur était relativement favorable. F74 en est d'ailleurs reconnaissante.⁷⁰ Cependant, étant donné qu'aucune question n'a été posée à

⁶⁹ I2 est le mari de F74 qui a participé à la fin de l'entretien.

⁷⁰ [I:] [...] En esa época la fe, la ONEM que es el *FOREM* *maintenant* organizaba cursos de francés para los refugiados latinoamericanos [...] **yo tengo una, un agradecimiento muy grande a Bélgica** (...) y nos, no daban cursos de francés en el FOREM, en la ONEM y lo hicimos el curso y después de los cursos de francés curso de formación profesional.

ce sujet, il est difficile de prendre en compte ce paramètre. Lors d'une future enquête, il serait intéressant de l'étudier pour en mesurer l'influence.

Pour conclure le cas de F74, nous pouvons affirmer que ses motivations migratoires l'ont amenée en Belgique à un moment propice, où des programmes d'aide aux immigrés latino-américains étaient mis en place. Ces initiatives lui ont non seulement permis de décrocher un emploi nécessitant la maîtrise du français, mais ont également favorisé l'établissement d'un réseau social principalement francophone. Sa situation familiale l'a contrainte à apprendre rapidement la langue du pays d'accueil. Par ailleurs, ses 46 années passées en Belgique ont grandement influencé sa connaissance du français et son intégration, le nombre d'expériences vécues lui ayant apporté rencontres et lexique.

Comme nous l'avons souligné lors de la présentation des hypothèses, les facteurs mentionnés ci-dessus s'influencent réciproquement. À l'issue de cette première analyse, il apparaît que notre hypothèse se confirme, mais il est également évident que d'autres éléments entrent en jeu, tels que l'impact de la profession et les conditions d'accueil.

Le deuxième profil qui se démarque, selon les critères de Sancho Pascual (2014), pour une interprétation précise du processus d'intégration sociale est celui de H33. Arrivé plus récemment en Belgique, en 2019, il s'y est installé pour poursuivre ses études⁷¹. Il vit seul à Liège et son quotidien se concentre essentiellement sur sa formation universitaire :

[E:] Claro y bueno si no ¿te gusta vivir en Bélgica?

[I:] ¿Vivir?

[E:] [ASERT] Uhum.

[I:] Y pasa que yo lo único que hago en Bélgica es estudiar.

[E:] Ah vale.

⁷¹ Pour rappel, en 2019, H33 était en couple avec une Hollandaise et désirait apprendre le néerlandais. En raison du faible coût des études et de la qualité d'enseignement, il lui a été conseillé de réaliser son cursus universitaire en Belgique. Il a choisi l'université de Liège pour une question de proximité géographique avec sa compagne de l'époque.

[I:] Entonces no sé si eso es vivir (...) o sea para mí vivir es trabajar (...) sí no sé fin de semana ir a tal lado ir para acá ir para allá yo en Bélgica vengo estudio y ya está.

[...]

[I:] Pasa que como te digo yo afuera de la facu no tengo mucha vida...

[E:] [SOLAPLAMIENTO] No tiene vale.

[I:] ...no es que me junte con gente (...) debería tal vez no sé.

Il est délicat de déterminer si cette situation est intentionnelle ou si elle résulte de problèmes d'intégration. Il mentionne tout de même la difficulté qu'il éprouve à tisser des relations amicales en Belgique :

[I:] [...] bueno sí la gente se relaciona de una manera muy diferente en Bélgica es má difícil hacerse un grupo de amistad por ejemplo.

[E:] ¿Te parece aquí?

[I:] Que en otro lado seguro.

[E:] Vale.

[I:] Comparado con Holanda o con (...) o con Alemania incluso acá es má difícil (...) la gente mucha vece dice ah no porque la gente es fría en Bélgica o en los países del norte no me gusta ese adjetivo porque no es justo (...) la gente simplemente toma má distancia y no se muestra como es tan rápidamente como puede ser en un país latín.

[E:] Eso sí.

[I:] Una vez que logras pasar esa barrera la gente ya se muestra como es lo que pasa es que acá toma años tal vez mientras que acá en España te toma un día.

[E:] Claro y.

[I:] Pero cuando aquí haces realmente una amistad esa amistad es verdadera es sincera tal vez en Argentina o en España invita a cualquier persona a comer a tu casa pero cuando tiene que realmente hacer algo un gesto realmente bueno por alguien no lo haces por cualquier persona.

En ce qui concerne son réseau social, il est relativement éclectique : une majorité d’hispanophones, des francophones et quelques anglophones. La plupart de ses amis sont des personnes rencontrées au cours de ses précédents voyages avec lesquels il communique par écrit. Il entretient des contacts réguliers avec sa famille.

H33 n’envisage pas de s’établir définitivement en Belgique, et il est d’ailleurs le seul parmi nos sujets à être dans cette situation. Par conséquent, il ne cherche pas à obtenir la nationalité belge, contrairement à tous les autres participants qui ne la possèdent pas encore (F34, F53, H47 et H64). H33 ne s’intéresse pas à la culture, au sens large, de notre pays. Il nous semble indéniable que ce facteur joue un rôle sur l’intégration sociolinguistique. En effet, participer au folklore local permet de rencontrer de nouvelles personnes, de partager des moments avec des connaissances/amis et d’enrichir son vocabulaire. L’entretien avec H64, accordant peu d’importance à la culture belge et maîtrisant peu le lexique régional, confirme ce constat.

Nous pensons, en outre, que découvrir la culture d’un pays permet de comprendre son fonctionnement et son peuple. Cela peut aussi générer un attachement envers le pays d’accueil, comme ça a été le cas pour H47⁷² :

conocí aquí en Lieja ah bueno un poco la cultura belga bah aquí de Lieja y eso y me enamorado del lugar

En terme identitaire, H33 est une *âme du monde*. Il a plutôt le profil du jeune européen qui voyage pour découvrir :

[E:] Vale y entonces ¿te sientes más argentino o belga? ¿O ninguno?

[I:] No (...) soy una persona del mundo o sea si tengo que elegir una identidad me siento má (...) má latino políticamente.

[E:] Vale.

[I:] Políticamente (...) pero iden, identidad cultural como he viajado mucho entonces siempre he tratado de mezclar y construir en base a todo lo que he aprendido.

⁷² Cet attachement a probablement été renforcé par le fait qu’il était en couple avec une Belge qui lui a présenté la culture. Les facteurs s’entrelacent à nouveau.

En ce qui concerne la durée de son séjour, H33 est arrivé en Belgique il y a cinq ans, mais a passé une année à voyager (2022-2023) et n'a, par conséquent, véritablement vécu que quatre ans en province de Liège. Son niveau général de français est bon et cela n'est pas uniquement lié à son séjour en Belgique, car il a également vécu en France auparavant. Le questionnaire de reconnaissance lexicale révèle d'ailleurs qu'il ne maîtrise pas le vocabulaire régional, ce qui est certainement lié à son manque d'intérêt pour la culture belge. La courte durée de séjour est certainement une des raisons de ce détachement culturel. F53, par exemple, explique que cette année, après onze ans passés en Belgique, elle s'est, pour la première fois, sentie impatiente de rentrer « à la maison »⁷³ lorsque son voyage annuel en Argentine touchait à sa fin. Par ailleurs, en ce qui concerne les motivations migratoires, H33 a toujours envisagé de vivre cinq ans en Belgique, sans intention de prolonger son séjour. En tant que professeur de rafting, un métier qu'il ne peut exercer en Belgique, il savait que sa présence ici serait de moyenne durée, ce qui ne l'a pas incité à s'intéresser à la culture belge ni à se constituer un réseau social local.

Quant à la perception de la langue majoritaire de la communauté d'accueil, von Essen (2020 : 105-106) propose de classer les attitudes en trois catégories : *neutre*, lorsque la position n'est pas clairement ni positive ni négative, *intégrative*, si l'attitude est positive et liée à la volonté d'appartenir à la communauté linguistique ainsi qu'à un groupe social particulier, ou *négative* pour les immigrants qui adoptent des attitudes négatives vis-à-vis de la langue majoritaire. Bien qu'il faille admettre que c'est un élément difficile à apprécier et que les questions posées n'étaient peut-être pas optimales, il est certain qu'aucun des sujets interrogés n'adopte une attitude *négative*. Au contraire, nous pensons que la majorité d'entre eux a une perception positive du français et que nous pouvons donc qualifier leur attitude d'*intégrative*. Nous reconnaissons toutefois que H33 adopte plutôt une attitude *neutre*, car nous ne percevons pas chez lui de désir d'appartenance à

⁷³ [E:] [...] ¿y te sientes más argentina o belga? [I:] ¡Uf! No todavía me siento más argentina pero de a poco esto me pasó ahora y ahora es una marca ya hace más de diez ya estoy yendo para once años que estoy acá para mí eso te lo da un poco el tiempo pero de | esto lo noté recién en este viaje esta **fue la primera vez** que noté algo de decir bueno **ya era momento de volver a casa** ya eso en el cerebro de decir ya poner un pie en el avión de decir **estuvo muy lindo pasamo bien en Argentina pero bueno, también ya es momento de volver hasta este momento no lo había sentido antes** (...) cosa que eso ya es un gran cambio no voy a decir si es un cambio para bien o para mal pero es un cambio que lo noté ahora por primera vez.

un groupe social particulier. Il s'agit du sujet le moins intégré sociolinguistiquement, selon nous.

Ainsi, conformément à notre hypothèse, le projet migratoire de H33, marqué par une durée de séjour déterminée et relativement courte, son réseau social comportant peu de Belges francophones et sa perception *neutre* de la langue majoritaire conduisent à un niveau d'intégration sociolinguistique plus faible que les autres sujets. *A contrario*, il présente une bonne maîtrise du français standard, pouvant s'expliquer par son séjour en France. Cette analyse met en lumière un facteur n'ayant pas été pris en compte initialement : l'intérêt pour la culture de la société d'accueil.

Deux autres profils peuvent, quant à eux, déjouer modérément notre hypothèse et, plus particulièrement, en ce qui concerne l'importance de la durée de la période passée dans le pays d'accueil : d'une part, F34 en Belgique depuis 2017 et, d'autre part, F53 arrivée en 2013. La première a vécu quatre ans de moins au plat pays, mais semble avoir un niveau d'intégration sociolinguistique légèrement supérieur. La principale raison, selon nous, concerne leur parcours professionnel. Alors que, pour rappel, F53 a conservé son emploi, lequel se déroule toujours dans un environnement exclusivement anglophone, F34 a suivi des études d'infirmière à Liège afin de faire valider son diplôme et son environnement professionnel est francophone. Elle a donc été contrainte d'apprendre le français et d'acquérir rapidement un niveau suffisant pour réussir des examens dans cette langue.

Leurs conjoints sont francophones, mais elles leur parlent espagnol, pour F34, ou anglais, pour F53. Cette dernière admet se reposer sur son mari pour les diverses tâches qui nécessitent une bonne maîtrise du français :

[I:] Sí por suerte digo yo por suerte no me desenvuelvo tanto en francés y derivo muchas de esas tareas a mi marido o sea yo hago lo que sea la ropa los picnic la comida la colación todo eso les hago pero todas las notitas que hay que escribir en francés para el profesor si uno está enfermo faltan a la escuela Benoit, Benoit que escriba él todo yo no así que

Par ailleurs, nous avons ressenti chez elle une grande insécurité lors du questionnaire de reconnaissance lexicale ainsi que vis-à-vis de sa maîtrise du français en général :

[I:] Un nivel, tengo un nivel de conversación todavía no estoy muy contenta con mi nivel de francés tengo un nivel de conversación pero hay mucha cosa que me cuesta los tiempos de verbo hay vocabularios o expresiones que a veces no, no encuentro la palabra justa o no, no me siento muy cómoda yo por, digo por suerte trabajo en inglés porque escribir en francés es más complicado cada vez que tengo que escribir por WhatsApp a un grupo de mamás o qué sé yo bueno menos mal que está el autocorrector porque si no igual también hay un montón de errores o sea lamentablemente yo no, no, no, no creo que tenga un gran nivel de francés puedo comunicarme un nivel básico de conversación pero no me falta muchísimo tampoco me dedicué demasiado y absolutamente porque como sabía que trabajaba en inglés me relajé un poco con | no me puse tanta presión con el francés.

Comme nous l'avons déjà indiqué à plusieurs reprises, il serait très intéressant, voire nécessaire, de suivre F53 dans son quotidien pour mesurer son niveau avec plus d'exactitude.

F34, elle, se veut plus indépendante, ce qui l'a probablement encouragée à apprendre plus rapidement le français :

[E:] Me imagino ¿y encontraste ayuda para eso? O sea en esos momentos cuando el francés no te resultaba cómodo ¿encontraste ayuda de parte de la administración, de asociaciones o de tu novio?

[I:] No, no siempre traté de hacer las cosas sola entonces no.

Nous pensons donc que le parcours professionnel, déjà abordé lors l'analyse de l'interview de F74, et la relation de couple impactent l'usage linguistique de l'immigré tout autant, voire davantage, que la durée de séjour, surtout sur des périodes que l'on pourrait qualifier de moyennes (dans leur cas, sept et onze ans). La volonté et surtout la nécessité pour l'immigré d'apprendre la langue majoritaire de la communauté d'accueil sont centrales. Nous ne pouvons néanmoins pas ignorer l'âge auquel sont arrivées les participantes en Belgique : 27 ans pour F34 et 42 ans pour F53. En effet, plusieurs études (Singleton 2003 ; Johnstone 2002, entre autres) s'accordent sur le rôle de l'âge dans l'apprentissage d'une langue, postulant que plus les personnes sont âgées, plus difficilement et lentement s'effectuera celui-ci : la plasticité cérébrale diminue, rendant plus complexe l'assimilation de nouvelles structures linguistiques ; les capacités de mémorisation et de traitement rapide de l'information s'affaiblissent ; l'aptitude à

acquérir les sons d'une nouvelle langue se réduit. Cette analyse prouve, une nouvelle fois, que les facteurs s'influencent mutuellement, à différents niveaux.

En résumé⁷⁴, nos analyses ont permis de confirmer en grande partie notre première hypothèse⁷⁵, tout en révélant plusieurs facteurs influençant l'intégration sociale des immigrés et leur apprentissage du français : le parcours professionnel, les conditions d'accueil, l'intérêt pour la culture du pays d'accueil, la nécessité d'apprendre la langue majoritaire ainsi que la relation de couple. Nous avons à nouveau insisté sur le fait que tous ces facteurs s'entrelacent. Lors d'une enquête de plus grande ampleur, il serait intéressant de mesurer l'impact de ces facteurs les uns par rapport aux autres. Finalement, en ce qui concerne les paramètres *âge* et *sexe*, comme nous l'avions avancé, ils semblent avoir peu d'impact sur l'intégration et l'usage linguistique, si ce n'est, d'une part, sur la rapidité ainsi que la facilité d'apprentissage de la langue, et, d'autre part, sur la façon d'acquérir cette dernière. Le tableau ci-dessous offre un récapitulatif des données principales relatives à la première hypothèse.

⁷⁴ Nous sommes consciente que H47 et H64 n'ont été que très brièvement abordés dans cette section. Il s'agit d'un choix délibéré afin de ne pas alourdir et étendre l'analyse, car nous pensons que leur profil n'apporte pas d'élément essentiel autres que ceux pour lesquels nous les avons mentionnés.

⁷⁵ « plus le migrant a passé du temps dans le pays d'accueil, plus son réseau social est composé de personnes pleinement intégrées dans celui-ci et maîtrisant la langue majoritaire, moins le migrant à l'intention de retourner dans son pays d'origine et plus sa perception de la langue majoritaire est positive, alors, meilleure est sa connaissance de cette dernière et plus rapide est son intégration » (cf. 2.2).

Tableau récapitulatif : données relatives à la première hypothèse

	Année d'arrivée – période passée en Belgique	Raison migratoire	Composition du réseau social ⁷⁶	Attitude linguistique	Niveau d'intégration sociolinguistique
F34	2017 – 7 ans	Projet de couple	Hispanophones Francophones	Positive	Intégration sociale
F53	2013 – 11 ans	Projet de couple	Francophones Anglophones Hispanophones	Positive	Intégration sociale
F74	1978 – 46 ans	Réfugiée politique	Francophones Hispanophones	Positive	Intégration identitaire
H33	2019 – 5 ans	Projet de formation	Hispanophones Francophones Anglophones	Neutre	Intégration scolaire
H47	2004 – 20 ans	Projet de couple	Francophones Hispanophones	Positive	Intégration identitaire
H64	1997 – 27 ans	Projet de couple	Francophones Hispanophones ⁷⁷ Italophones Anglophones	Positive	Intégration identitaire

7.2. Hypothèse 2 : marques transcodiques

Cette deuxième hypothèse repose essentiellement sur le principe que la connaissance d'une L2 engendre des marques transcodiques dans le discours en L1. Ainsi, nous nous efforcerons d'identifier d'éventuelles marques observables dans le discours de nos participants au cours de l'entretien semi-directif et, le cas échéant, nous les recenserons. Celles-ci remplissant des fonctions communicatives et discursives (Adam 2016 : 95), nous adopterons une perspective fonctionnelle. Nous envisagerons de mettre en relation les différents facteurs qui peuvent avoir généré ces marques. Pour ce faire, les travaux de Castillo Lluch (2020), Pato (2017 ; 2020), Godenzzi (2006), Adam (2016) et Cruz Enríquez (2013), portant sur les contacts linguistiques entre l'espagnol et le français,

⁷⁶ Les communautés sont classées par ordre décroissant de présence dans le réseau social du sujet. Ceci est une conclusion que nous avons déduite des entretiens, la question n'ayant pas été clairement posée. Il serait d'ailleurs intéressant de demander explicitement aux sujets quelle(s) langue(s) est(sont) la(les) plus utilisée(s) dans leur réseau social.

⁷⁷ H33 nous expliquera, après l'entretien, que la fréquence de ses contacts avec des hispanophones et des francophones varie au cours de l'année. En effet, durant l'été il côtoie plus d'hispanophones et, le reste de l'année, plus de francophones.

guideront nos analyses, nous donnant des exemples de transferts linguistiques, des pistes de réflexion pour attribuer des fonctions à ceux-ci, en plus d'être inspirants sur la façon de les organiser. Nous ne prétendons pas repérer ni exposer l'ensemble des marques transcodiques, mais plutôt présenter les différents types de transferts de manière proportionnelle afin de rendre compte de l'importance de leur présence chez nos locuteurs.

7.2.1. Emprunts et calques

Nous débutons notre analyse avec les emprunts. Comme annoncé au point 3.7.2, nous ne nous intéressons pas aux emprunts établis, c'est-à-dire ceux reconnus par la communauté linguistique, mais plutôt aux emprunts spontanés qui concernent l'individu.

Pour commencer, peu nombreux sont ceux qui sont adaptés morphologiquement et phonologiquement à l'espagnol. Nous en relevons quatre.

Premièrement, le syntagme *lengua maternal* (vs *lengua materna*) (1), employé par F74, peut être décrit, selon Cruz Enríquez (2013 : 93), comme un lapsus⁷⁸ certainement motivé par la similitude entre les deux termes (*lengua materna* et *langue maternelle*). De plus, la question que nous venions de poser à F74 a suscité chez elle une vive réaction, qui montre que le thème abordé lui tient à cœur, et il est possible que les émotions ressenties favorisent les emprunts.

(1) [E:] ¿Es importante enseñarles el español a sus hijos?

[I:] ¡Oh! Es que no es importante el español es importante enseñarle la **lengua maternal** a los hijos a lo niños. (F74)

Deuxièmement, H64 évoque sa retraite approchant avec le terme *pensionado*. Plusieurs immigrants espagnols interrogés par Adam (2016 : 116) avaient également employé ce mot. Elle explique alors que, certes, *pensionado* existe en espagnol, désignant quelqu'un qui reçoit une pension, mais qu'il ne renvoie pas spécifiquement à une

⁷⁸ L'emploi du terme *lapsus* par Cruz Enríquez est contestable et ne correspond pas à notre vision des choses, car, comme l'indique le dictionnaire en ligne de la Real Academia Española, *lapsus* renvoie à une « falta o equivocación que se comete por descuido ». Or, comme nous l'avons mentionné à plusieurs reprises, nous percevons les marques transcodiques comme un élément neutre et non comme un manque de maîtrise du système linguistique.

personne qui ne travaille plus⁷⁹, contrairement aux termes *jubilado* ou *retirado*. Or, H64 fait, ici, clairement référence à sa retraite. Ainsi, il est fort probable qu'il ait utilisé le lexème du mot français *pensionné* et, surtout, le sens de celui-ci, comme l'indique Adam (2016 : 116).

(2) [E:] Ah vale y ¿te gustaría tener la nacionalidad belga?

[I:] Mira estoy pensando en hacerlo simplemente porque de aquí a poco voy estar **pensionado** y es más fácil para las transferencias, me dijeron que con tantos años que tengo lo puedo hacer fácilmente. (H64)

Ensuite, F53 a employé le syntagme *jugar música* (vs *tocar música*), *jugar* signifiant alors *tocar* et résultant du syntagme français *jouer de la musique*. Cruz Enríquez (2013 : 99) le classe comme un emprunt sémantique⁸⁰. À ce stade de l'entretien, F53 aborde le système scolaire belge en le mettant en parallèle avec celui de l'Argentine. Étant donné que ses enfants sont scolarisés en Belgique, cette réalité se vit pour elle en français, ce qui pourrait justifier cet emprunt.

(3) lo que tuvieron por muchos años cuando eran chiquitos era guardería, guardería, guardería que juegan que está bien que jueguen pero también podrían jugar aprendiendo, podrían aprender **jugando música** o estas actividades (F53)

Enfin, H64 a également parlé, à plusieurs reprises, du *dictafon* disponible sur les smartphones, qui ne rendrait plus obligatoire l'apprentissage de l'écriture d'une langue. Selon nous, il s'agit d'un emprunt au français dû à la proximité des deux termes (*dictáfono* vs *dictaphone*). Nous décidons de le considérer comme un emprunt adapté phonologiquement et morphologiquement, car l'accent tonique semble être toujours porté sur le [a] (/diktáfon/) et, en outre, nous avons perçu une légère différence de prononciation du [o] chez le sujet en français et en espagnol.

(4) cuando llegué a Bélgica no hice ese esfuerzo me puse a practicar a hablar, hablar, hablar y después con las nuevas tecnologías con el **dictafon** y con todo lo que tienen ahora no te obliga a escribirlo (H64)

⁷⁹ Nous signalons que les définitions de termes espagnols présentes dans cette section sont issues du dictionnaire en ligne de la Real Academia Española. Nous avons réalisé les éventuelles traductions.

⁸⁰ Selon nous, *jugar música* pourrait également être considéré comme un calque de *jouer de la musique*. C'est sûrement l'absence de la préposition *de* et du déterminant *la* qui a conduit Cruz Enríquez à le considérer comme un emprunt sémantique.

Ces emprunts adaptés phonologiquement et morphologiquement sont les seuls que nous ayons repérés dans le discours de nos participants. N'étant pas hispanophones, il est probable que nous en ayons manqué, bien que nous ayons cherché tous les termes recensés dans les travaux cités ci-dessus.

Avant d'aborder les emprunts non adaptés, nous aimerions évoquer quelques cas de calques observés. Pour rappel, un calque est un type d'emprunt qui concerne des structures syntaxiques comme des syntagmes français traduits littéralement en espagnol. C'est le cas de *hago los errores* (vs *cometer errores*) énoncé par H64 (5), issu de *faire des erreurs*, *hacer estudios* (vs *estudiar*) employé à plusieurs reprises par F34 (6) (7), engendré par le syntagme français *faire des études* et, finalement, *hacer la fiesta* (vs *ir de fiesta*) pour *faire la fête* prononcé par F74 (8). Nous constatons que tous ces calques contiennent le verbe *hacer*. Il apparaît que cela ne constitue pas un cas isolé, Cruz Enríquez (2013 : 100) l'ayant déjà souligné dans ses travaux. Ces calques peuvent être justifiés par la fréquence de leur usage par les locuteurs. En effet, F34, par exemple, a suivi des études supérieures en Belgique. Il est donc plausible qu'elle ait entendu et probablement employé à de nombreuses reprises l'expression *faire ses études* durant cette période.

- (5) con lo que tienen los teléfonos hoy en día las *iPads* es más fácil aprender la gramática después **hago los errores** pero como se | como la aplicación te dice que hay un error (...) te lo va corrigiendo automáticamente. (H64)
- (6) [I:] **Hice estudios** de técnica en salud es una especialización en instrumentación quirúrgica. (F34)
- (7) [I:] No hay mi sobrino que vino el año pasado pero porque **hace estudios** de Comercio Internacional entonces estuvo viviendo conmigo un tiempo acá. (F34)
- (8) [I:] Entonces nosotros no teníamos tiempo para **hacer la fiesta** (...) ¿cómo explicarte? (...) no sé no teníamos tiempo nosotros tabajábamo. (F74)

Les paragraphes suivants sont dédiés à la présentation de mots francophones insérés par nos participants dans leurs discours en espagnol. Ils prononcent ces termes en restant aussi fidèles que possible à la phonétique de la langue source, à savoir le français. Pour

certain linguistes, il s'agit d'emprunts, pour d'autres, d'alternances codiques.⁸¹ L'important n'est cependant pas cette attribution d'étiquette, mais plutôt d'essayer d'identifier la fonction et la fréquence de chaque structure (Cruz Enríquez 2013 : 88).

Tout d'abord, comme le relèvent Castillo Lluch (2020 : 303), Cruz Enríquez (2013 : 88) et Adam (2016 : 107-109), les participants ont tendance à ne pas adapter des toponymes mineurs, c'est-à-dire des noms de lieux qui ne possèdent pas de traduction (Adam 2016 : 107). Nous pouvons notamment relever *Marche-en-Famenne* et *Esneux* dans le discours de H64 et *Saint-Servais* pour F53. Ces emprunts sont dits de *nécessité*, car il n'existe pas d'équivalent en espagnol. L'énonciation de ces lieux en français ne semble pas avoir d'impact sur la suite du discours des locuteurs.

- (9) [E:] Vale y ¿a qué se dedican?
[I:] Uno trabaja (...) como bombero en (...) *Marche-en-Famenne*.
[E:] Okey.
[I:] Y el otro trabaja en la municipalidad de (...) una ciudad cerquita de Lieja que se llama *Esneux*. (H64)
- (10) [I:] ...sí con dos profesores (...) no [NP] y [NP] que enseñan en *Saint-Servais*. (F53)

Par ailleurs, nos sujets ont également effectué des emprunts pour la toponymie majeure, comme en témoigne le terme *Wallonie (Valonia)* utilisé par H47, mais également l'emploi fréquent de *Liège*. Cela nous a grandement étonnés, car il existe une traduction établie, *Lieja*, et lorsque nous citons la ville dans nos questions nous utilisons le terme espagnol. Seul H64 emploie systématiquement *Lieja*, les autres participants emploient l'appellation française plus ou moins fréquemment : H47 utilise 33% du temps *Liège*, H33 et F74 50%, F53 88%, F34 100%. Cela peut s'expliquer par le fait que les sujets sont plus souvent amenés à entendre et prononcer le terme français. De plus, lorsqu'ils citent ce nom, c'est qu'ils abordent une réalité belge, vécue dans un milieu francophone.

- (11) el carnaval, las fiestas que hay no me sale lo nombre ahora pero en todo, a lo largo de toda *Wallo, Wallonie*. (H47)

⁸¹ Comme détaillé au point 3.7, nous préférons employer *emprunt* pour désigner un seul terme ou une expression figée (de type proverbe, par exemple) et *alternance codique* pour les structures plus longues. Il s'agit du schéma suivi par Castillo Lluch (2020) et Pato (2017 ; 2020), entre autres.

- (12) [I:] Y después conocí a (...) a un chico de Bélgica de acá de *Liège* que lo conocí haciendo el examen que teníamos que hacer para poder estudiar acá. (H33)
- (13) [I:] Son buenas hay varios, hay varios lugares de tango acá ahora en *Liège* y (...) después si necesitas o querés me escribís por WhatsApp [RISAS] (F53)

La majorité des autres emprunts concernent la gastronomie. Certains sont nécessaires, car ils désignent des plats typiquement belges qu'on ne trouve pas en Argentine, comme la *raclette* ou le *waterzooï*. Nous remarquons que ce dernier pose problème pour les deux participants qui l'ont évoqué (F53 (14) et H64 (15)). Aucun d'eux ne parvient à énoncer le plat dans son intégralité, probablement en raison de l'origine flamande du terme, langue qu'ils ne maîtrisent pas. De plus, ils nous ont confié ne pas cuisiner ce mets eux-mêmes, mais l'apprécier lorsqu'il est préparé par des amis, ce qui suggère qu'il ne fait pas partie de leurs habitudes alimentaires et que le terme n'est pas fréquemment employé. Il convient également de noter que F53 semble plutôt faire référence au *vol-au-vent*, le *waterzooï* étant un plat de poisson.

- (14) es ¿cómo se llama? mi vecina hace muy bien y me encanta cuando hace siempre quiere que me invita comer ¿cómo es? ¿*Watzooï*? Es como el, el caldito de pollo con champiñón y un poquito ¿*Watzooï*? Ay no me sale el nombre ahora.
[E:] ¿*Waterzooï*?
[I:] ¡*Waterzooï*! Sí. (F53)
- (15) de vez en cuando un amigo mío prepara un ¿cómo se llama? *Water* (...) *water*, *water*.
[E:] ¿El *waterzooï*?
[I:] Eso (...) es un amigo belga que tengo que me lo prepara porque sabe que me gusta (H64)
- (16) pero no las como tanto porque no o sea solo con personas que preparan eso o la *charbonade* o un *raclette*. (F34)

D'autres emprunts gastronomiques possèdent pourtant une traduction en espagnol, mais il est probable que les sujets souhaitent désigner une réalité différente de celle énoncée par le terme espagnol. En effet, dans son discours, F34 (17) parle des *frites* pour, ensuite, utiliser le syntagme *papas fritas* et semble ainsi distinguer celles d'Argentine, peu appréciées, des *frites* belges qu'elle mange volontiers. Pour F53 (18), le terme *boulette* renvoie à un plat précis et typique qui n'est, semble-t-il, pas comparable avec ce

que désigne *albondigas*. Pour d'autres termes comme *chicon*, nous supposons que c'est un aliment que F53 n'a pas consommé de cette façon ailleurs qu'en Belgique et qu'il désigne alors le plat en entier (cf. *chicons au gratin*). *Chicon* étant un belgicisme, il est également possible qu'elle n'ait pas associé cela à l'*endivia*, linguistiquement proche du terme *endive* en français standard. Une dernière possibilité est qu'il s'agisse d'un emprunt d'incompétence, c'est-à-dire que F53 ne connaît simplement pas ce terme (*endivia*) en espagnol, car elle n'a jamais goûté ce légume dans un milieu hispanophone.

(17) [E:] Bueno ¿tiene como | puedes citarme algunas especialidades de comida de cocina de, de belga?

[I:] *Frites*.

[E:] [RISAS] Okey sí.

[I:] Porque antes no comía papas fritas.

[E:] Okey.

[I:] Porque en Argentina no son buenas no sé si las has probado. (F34)

(18) bueno los *boulettes* los famosos *boulettes* no soy fanática de los *boulettes* pero son ricas (F53)

(19) [I:] Mi plato favorito antes de vivir en Bélgica fueron siempre los cuando descubrí el *chicon*, *chicon* ¿cómo es? El *chicon*, él que le hacen con el jamón y la salsa blanca *béchamel*. (F53)

L'insécurité linguistique se manifestant par la demande d'aide des participants cités ci-dessus (14) (15) (19), concernant le *waterzooï* et les *chicons*, est également observable au sein du discours de H47 (20), principalement au début de l'entretien. Venant d'achever sa journée de travail, durant laquelle il avait exclusivement communiqué en français, il semble avoir eu besoin d'un temps d'adaptation pour passer d'une langue à l'autre. Contrairement à la majorité des exemples précédents, il n'est pas ici question d'une réalité vécue en Belgique, puisqu'il évoque son enfance en Argentine, ni d'un emprunt de nécessité.

(20) [I:] Yo nací y viví eh hasta que me fui de Argentina a los veintiun años en Buenos Aires (...) en la [PAUSA], en l, en la, en la ciuda bah no en la capital si no eh en la zona no, se llama zona norte que es ese ¿cómo se dice? *les alentours le les*.

[E:] Las afueras.

[I:] Las afueras del (...) de la gran ciuda digamos. (H47)

D'autres emprunts au français renvoient à des réalités que les sujets ont principalement rencontrées en Belgique. Pour H33, les termes *minerval* (21) et *bachelier* (22) appartiennent au lexique relatif à l'université, milieu qu'il a surtout connu en Belgique. Il en va de même pour *traiteur* et *aide-soignante*, désignant le travail effectué respectivement par H47 (23) et F34 (24) à Liège. Notons qu'une juxtaposition (Cruz Enríquez 2013 : 88) des termes français et espagnols est observable dans leur discours, F34 faisant référence à la même réalité dans les deux langues (« *aide-soignante* auxiliar de enfermería »). Une explication possible est que le terme lui soit venu spontanément en français dans un premier temps, car elle n'a pas exercé cette profession en Argentine, et ensuite en espagnol, par souci de conserver un discours dans la langue demandée pour l'interview. Les deux termes ont une signification équivalente. En revanche, ce n'est pas le cas pour *traiteur* et *restaurante*. L'explication peut être similaire à celle donnée à propos de F34, mais nous pouvons aussi supposer que H47 a voulu fournir une traduction tout en utilisant le terme francophone, car il correspond précisément à la réalité qu'il décrit.

Les enfants de F74 (25) et F53 (26) sont scolarisés, ou ont été scolarisés, en Belgique ce qui explique l'emploi de termes relatifs à ce domaine. Enfin, H47 (27) fait référence à un élément de notre folklore belge, la *fanfare*, plus commune en Belgique qu'en Argentine. On observe, à nouveau, une demande d'aide de sa part.

(21) [I:] Para estudiar aquí de afuera de la Unión Europea es mucho mo (...) má complejo y mucho má caro también el *minerval* no es el típico de acá cobran mucho má.⁸² (H33)

(22) [I:] Sí lo tre año de *bachelier* me tomé un año sabático para volver a Argentina que hacía casi cinco año que no iba (...) y empecé máster *un*. (H33)

(23) [I:] Mmh no (...) bueno cuando tenía, cuando abrí la, el, el *traiteur*, el, el restauaran al principio (H47)

(24) [I:] En, en Bélgica trabajé como *aide-soignante* auxiliar de enfermería hasta que (...) pude homologar mi diploma. (F34)

⁸² H33 explique que c'est grâce à sa nationalité espagnole qu'il peut étudier en Belgique, sinon, pour un Argentin, ce serait beaucoup plus cher.

- (25) [I:] Muy dura, muy dura, muy dura porque tenía dos añito y bueno empezó a ir a la escuela como nosotros (...) *préguardien* dos año y medio ella todavía no hablaba, hablaba español (F74)
- (26) entonces desayunar llevarlo a la *crèche* venir trabajar después bueno hacer las compras cocinar buscar el bebé de la *crèche* bañarlo (F53)
- (27) [I:] Al cual participé varias veces, participé también con un grupo de carnaval de *Eupen*, participé dentro de un *fanf*, de una, de un grupo de *fanfare* estaba en, en los ¿cómo se dice? en, en | participando del, del, del co ts.
[E:] ¿Del *cortège*?
[I:] Del *cortège*. (H47)

Les derniers emprunts que nous souhaitons présenter sont, principalement, issus de l'anglais et effectués par F53 qui évolue dans un environnement trilingue. Les exemples (29) et (30) sont liés à son travail, milieu où elle utilise l'anglais, ce qui explique ces emprunts. Cela confirme notre hypothèse postulant que la connaissance approfondie d'une autre langue que le français peut également impacter le discours en L1. Nous ajoutons que c'est, certes, la maîtrise de la langue qui engendre ces marques transcodiques, mais également l'usage fréquent de celle-ci. Selon ses dires, H33 a également une grande maîtrise de l'anglais, mais, l'utilisant probablement moins au quotidien, cela ne semble pas impacter son discours en langue d'origine.⁸³ Il énonce uniquement un terme en néerlandais pour désigner la fête de Saint-Nicolas (32), également célébrée aux Pays-Bas, pays dont il connaît mieux la culture. Le fait qu'il n'emploie pas le terme français est une nouvelle marque de son faible intérêt pour la culture belge, ce qui est tout à fait cohérent avec son discours selon lequel sa vie en Belgique se limite à ses études.

- (28) hay cosa cortitas de francés que se te incorporan pero trato de hacer el *switch*, de cambiar a castellano (F53)
- (29) después entonces me fui como en *maternity leave* fui como una licencia de maternidad (...) bueno que el bebé la casa era una cosa nueva ser mamá (F53)
- (30) Porque la verdad que en ese momento busqué y yo trabajaba *full time* a tiempo *plein* ¿no? (F53)

⁸³ Il déclare l'utiliser pour communiquer par écrit avec des amis et en été lorsqu'il travaille en Norvège. Il est probable qu'à cette période des marques transcodiques de l'anglais soient observables dans son discours en espagnol.

- (31) nunca compré un *gaufre* para mí sola era como una *guilty* como sintiéndome culpable disfrutando sola (F53)
- (32) [I:] Y pasa que para esta época por ejemplo pasa lo mismo en Holanda está lo mismo *Sinterklaas* y por lo general me voy a Holanda y hago esas cosas con mi gente Holanda. (H33)

Nous remarquons que, très régulièrement, F53 traduit ou paraphrase le terme anglais. Elle ne sait pas si l'enquêtrice maîtrise l'anglais, ce qui explique certainement ces stratégies. Il serait intéressant de mesurer l'impact du profil linguistique de l'enquêteur sur le discours de F53 : les marques transcodiques en anglais seraient-elles plus nombreuses lors d'une interview menée par un interlocuteur trilingue ou bilingue (anglais-espagnol) ? En ce qui concerne H64, nous n'avons pas repéré de marques résultant d'un contact avec l'italien, mais, pour s'en assurer, il serait nécessaire qu'un italophone parcoure la transcription de l'entretien.

Nous constatons donc un nombre limité d'emprunts adaptés phonologiquement et morphologiquement. Les quelques exemples résultent de la proximité entre l'espagnol et le français ou correspondent à des emprunts sémantiques. Au vu de la parenté entre les deux langues, nous pouvons nous étonner de la faible quantité recensée. Les calques, eux, contiennent tous le verbe *hacer*, probablement en conséquence des nombreuses locutions francophones contenant le verbe *faire*. Enfin, les emprunts non adaptés concernent plusieurs domaines : la toponymie, dont découlent des emprunts nécessaires (*Esneux*, *Marche-en-Famenne*) ou non (*Wallonie*, *Liège*) ; la gastronomie, permettant de distinguer deux réalités (*frites* vs. *papas fritas*) ou de désigner un plat dont l'appellation ne possède pas de traduction (*raclette*). Ils apparaissent également lorsque les locuteurs font référence à des réalités vécues uniquement en Belgique (*traiteur*), les emprunts pouvant alors être considérés comme d'incompétence, comme une marque de spontanéité ou comme donnant la possibilité de préciser une réalité. Nous avons, par ailleurs, observé quelques cas de juxtaposition (*aide-soignante auxiliar de enfermería*) et d'insécurité linguistique (*¿cómo se dice? ¿cómo es?*).

Parmi tous nos sujets, H64 se distingue comme étant celui qui emploie le moins d'emprunts. Vu son niveau d'intégration sociolinguistique (identitaire), nous émettions l'hypothèse que les marques de contacts de langues seraient plus nombreuses, mais

comme l'indique Pato (2017 : 34), la « bilinguización » conduit à la diglossie et donc à l'élimination des transferts entre les deux langues. H64 confirme cela :

(33) [E:] Vale, vale ¿y te parece que mezclas un poco el español y el francés a veces o el italiano quizás?

[I:] No, eso lo hacía al, al principio.

[E:] Vale.

[I:] Ahora ya como el italiano lo estudié como el español en mi lengua llevo hablando francés no sé veinti pico de años así que a veces no me sale la palabra a veces no me, la pronuncio mal pero mezclar no.

[E:] Mezclar no vale así que ¿no utilizas por ejemplo palabras o expresiones del francés cuando hablas español o al revés palabras españolas en francés? Eso no.

[I:] Antes lo hacía. (H64)

Si l'on suit la réflexion de Pato, cela devrait également être le cas pour H47 et F74, présentant un profil sociolinguistique similaire. Or, comme nous l'avons déjà vu, et comme ce sera surtout remarquable lorsque nous aborderons les alternances codiques, une diglossie n'est pas observable dans leurs discours. Cela peut s'expliquer par la fréquence du contact entre ces langues dans leur quotidien ainsi que par leur intérêt pour la culture et la Belgique en général. Il est difficile de mesurer précisément l'impact de ces facteurs, mais c'est ce qui différencie principalement H64 de H47 et F74, nous laissant penser qu'ils ne sont pas sans conséquence.

Peu d'emprunts sont à observer dans le discours de H33 et F34 ce qui peut s'expliquer par leur arrivée plus récente et, surtout, par la faible présence du français dans leur sphère privée. En effet, comme le signale Thomason (2001), cité par Cruz Enríquez (2013 : 86-87), l'intensité du contact est un des facteurs principaux engendrant des marques transcodiques. Finalement, le discours de F53 est celui qui comporte le plus d'emprunts à la fois au français et à l'anglais.

7.2.2. Surutilisation

Castillo Lluch (2020 : 304-305) attire notre attention sur le phénomène de surutilisation, c'est-à-dire l'emploi d'un terme qui existe en espagnol, mais qui est moins employé qu'en français et que, par l'influence de cette langue, le locuteur emploie fréquemment en espagnol. Parmi les termes cités par la linguiste dans son article, nous en

retrouvons trois dans le discours de nos participants : *absolutamente* employé par quatre de nos sujets, *evidente* et *rápidamente*. Il s'agit cependant d'un emploi unique. Par conséquent, en ne se basant que sur nos entretiens, il serait abusif de parler de surutilisation. Effectuer plusieurs interviews permettrait d'éclaircir ce point en observant si ces mots sont utilisés régulièrement par les participants.

7.2.3. Morphosyntaxe

Comme Castillo Lluch (2020 : 305-306), Pato (2020 : 280) et Cruz Enríquez (2013 : 79-86) le mettent en évidence, le contact entre deux langues influence également la morphosyntaxe.

Tout d'abord, une surreprésentation du pronom sujet est remarquable, en raison de l'usage systématique de celui-ci en français. Dans les exemples suivants, on observe une redondance du pronom sujet *yo* alors qu'il y a une continuité du sujet dans l'énoncé. Notons que c'est une tendance que nous observons chez quatre de nos sujets ; F34 n'ayant pas prononcé une seule fois *yo*, ce qui peut être lié à sa personnalité plus réservée, et H33 n'en faisant pas une utilisation particulière.

- (34) con lo cual las clases que había encontrado en ese momento eran siempre con una carga horaria muy grande de cuatro hora a la mañana **yo** no podía ir *part time* al trabajo **yo** empezaba | o siempre eran en horarios de nueve a cinco **yo** tenía que hacer algo fuera del horario de trabajo (F53)
- (35) **yo** he vivido más años acá que en Argentina ¿entiendes? Pero **yo** sigo siendo afectivamente, **yo** sigo siendo argentina pero mi paí de [PAUSA] mi país es Bélgica ¿entiendes? (F74)
- (36) [I:] [SILENCIO] El problema es que, no problema, cuando **yo** fui dos o tres veces a Brasil **yo** hablaba portugués (...) porque es muy fácil porque tiene mucho que ver con el español. (H64)

Ensuite, on observe « por convergencia con el francés, una simplificación en el uso de los tiempos del pasado, por selección sistemática de la solución común, el pretérito perfecto compuesto, para todo tipo de eventos pasados » (Castillo Lluch 2020 : 305). Dans le premier exemple (37), F34 mentionne un emploi occupé il y a dix ans, mais utilise le *pretérito perfecto compuesto* (vs *pretérito imperfecto*). F74 évoque de la même façon les métiers que son mari et elle ont exercés, tous deux étant pourtant pensionnés au

moment de l'entretien (38). Cette tendance est observée chez l'ensemble de nos participants.

(37) [I:] Sí para trabajar **he trabajado** para la Cruz Roja y fui a trabajar en Ecuador.
(F34)

(38) yo pienso que **ha sido** también un poco por el tipo de trabajo que **hemos tenido** porque nosotros trabajábamos con, con francófono. (F74)

Enfin, le dernier type de marque transcodique se situant au niveau de la morphosyntaxe concerne les prépositions. Cruz Enríquez (2013 : 78-79) explique que le français et l'espagnol possèdent des systèmes de prépositions semblables, mais pas identiques, et que c'est cela qui engendre une confusion générant des interférences. Castillo Lluch (2020 : 305) relève des omissions de la préposition *a* avec le verbe d'appréciation *gustar* ainsi que la perte de la marque différentielle d'objet dans des énoncés comportant le verbe *conocer*. Cela peut s'expliquer par le fait qu'en français, dans les deux cas présentés ci-dessus, aucune préposition n'est utilisée. Dans le discours de nos participants, nous avons, certes, repéré des exemples de ce type, mais uniquement chez deux sujets (F53 et H64) et de manière non systématique. En effet, ces mêmes personnes ont, à d'autres moments de l'entretien, employé les mêmes verbes en utilisant la préposition exigée par ces derniers dans ces contextes. Par conséquent, il est difficile de déterminer s'il s'agit d'une erreur, d'un oubli ou d'une influence du français.

(39) no voy a decir *frites* porque no soy tan fanática pero bueno **mis chicos les encantan** si son bien hechas están muy ricas no es la comida belga es muy, muy *comfort* ¿no? Es *comfort food* de, de y después es verdad que hay muy buena calidad
(F53)

(40) [I:] Y ya había venido a Bélgica de Alemania y después **conocí una chica** yo estaba divorciado ya. (H64)

Notons, par ailleurs, qu'il est étonnant de ne rencontrer aucun usage de l'adverbe *mismo* chargé de la valeur d'inclusion ni aucun emploi de la locution *mismo si*, car Castillo Lluch (2020 : 306) et Pato (2020 : 280-287) ont présenté ces phénomènes comme très fréquents chez les locuteurs de l'espagnol en contact avec le français.

7.2.4. Alternances codiques

Étant donné que nous avons considéré que l'emprunt se limitait à un mot ou à une expression figée, il s'agira, dans cette section, d'unités de discours plus longues énoncées en L2 par les sujets au sein de leur discours en L1. En effet, comme expliqué au point 3.7.1, l'alternance codique est l'usage fluide de deux langues dans une même conversation. Nous observons cela dans le discours de trois de nos participants : F53, H47 et F74. Ces derniers font partie des sujets possédant, selon nous, le plus haut niveau d'intégration sociolinguistique, ce qui confirme notre hypothèse. Il nous semble, en outre, intéressant d'essayer de comprendre pourquoi aucune alternance codique n'est présente dans les discours de F34, H64 et H33.

Tout d'abord, leur absence au sein de l'interview de F34 peut être due au fait que l'intégration sociale et la présence de la L2 dans la sphère privée ont un plus grand impact sur l'alternance codique que la maîtrise de la langue. En effet, F34, comparativement à F53, est moins intégrée socialement et emploie moins le français dans son quotidien, mais possède un meilleur niveau de français.

Ensuite, selon notre hypothèse, il est étonnant de ne pas observer d'alternance codique dans le discours de H64, car ce dernier réside en Belgique depuis une longue période (27 ans), son réseau social est composé, certes d'hispanophones, mais également de francophones, il n'envisage pas de retourner vivre en Argentine et, surtout, il a une bonne maîtrise du français. Comme nous l'avons déjà évoqué à plusieurs reprises, H64 ne s'intéresse aucunement à la culture du pays et, de par son métier de professeur de tango, évolue dans un milieu teinté de culture argentine. Il ne partage plus sa vie avec une francophone, ce qui peut également avoir une influence sur son discours, car le français est, par conséquent, moins présent dans sa sphère privée étant donné qu'il parle espagnol à ses enfants et petits-enfants. Dès lors, nous pouvons supposer que l'intérêt pour la culture du pays d'accueil et le degré de présence de L2 dans la sphère privée du sujet sont des facteurs impactant la présence, ou l'absence, de marques transcodiques et, plus précisément, d'alternances codiques puisque quelques emprunts et calques étaient tout de même observables dans le discours de H64.

Enfin, de par son faible niveau d'intégration sociolinguistique, il était, par contre, selon nous, attendu de ne pas rencontrer d'alternance codique lors de l'entretien de H33.

Penchons-nous à présent sur l'analyse des circonstances dans lesquelles surviennent les alternances codiques.

Le discours de F53 permet de mettre en avant que celles-ci peuvent apparaître à la suite d'une situation inattendue forçant un changement de langue. En effet, l'extrait suivant est issu d'un moment, lors de l'entretien, où le mari de F53 et une autre personne arrivent dans la pièce. Nous supposons que cette connaissance est francophone, ce qui a forcé l'alternance codique de F53, qui s'est ensuite adressée à son mari en espagnol et s'est excusée auprès de l'enquêtrice à deux reprises en anglais. Certes, le terme *sorry* est également utilisé en espagnol, mais ce qui est étonnant c'est la prononciation anglaise lors du second emploi. La situation inattendue a pu générer cette réaction spontanée qui concorde avec la représentation que F53 a de son discours, c'est-à-dire un mélange de français, d'espagnol et d'anglais.

(41) [I:] Bueno por obligación por mis hijos que me ponen ellos perdón *sorry*⁸⁴ que estamos ¡Oh! *Comment ça va? Bien* estoy en una entrevista de la universidad de Liège Fanny es un estudiante que me está haciendo una entrevista pero hay que buscar a los chicos en algún momento *ça va sorry*⁸⁵ Fanny.

F53 nous permet, par ailleurs, d'aborder une autre fonction de l'alternance codique : énoncer un discours direct soit pour rendre compte d'une situation polyphonique, soit, comme dans l'exemple suivant, pour relater des mots qu'ils ont eux-mêmes énoncés en français à l'adresse de différents destinataires (Adam 2016 : 95-96). Cet extrait met également en lumière la nécessité qu'a eue F53 d'être capable d'échanger brièvement en français avec les puéricultrices. Comme F74 pour son emploi ou F34 pour ses études, cela l'a certainement encouragée à apprendre rapidement les bases de la langue majoritaire.

(42) yo igual trabajaba en inglés trabajo todavía en inglés así que el francés lo necesitaba socialmente y para ir a la *crèche* a buscar (...) *bonjour, comment ça va? Comment ça a été la journée?* Cosas básicas, ¿no?

⁸⁴ Prononciation espagnole ([sori] avec le r "roulé").

⁸⁵ Prononciation anglophone.

Nous observons un plus grand nombre d'alternances codiques au sein du discours de H47, principalement au début de l'entretien et lorsqu'il évoque des événements ayant lieu en Belgique ou la cuisine du pays. Il nous semble clair que ce *code-switching* est engendré par le thème abordé, celui-ci provoquant l'emploi d'un mot français après lequel H47 a tendance à poursuivre son discours dans cette même langue. Nous y remarquons toutefois quelques mots en espagnol (*el, bueno, decir*).

(43) los festivales de música *Werchter eh à Bruxelles eh ça fait partie quand même des, des, des choses assez s (...)* et après je ne sais pas si | je s, j'ai un blanc maintenant.

(44) [I:] Eh *ben boulet frites ça c'est un grand classique eh [PAUSA] alors eh les chicons eh au four bah les frites eh à la frieterie pas chez nous...*

[E:] [SOLAPLAMIENTO] [RISAS]

[I:] ...eh bueno hay | para mí hay el que e un plato típico, el plato (...) típico de, de aquí, de, de, de Lieja, de *Wallonie* es el, *c'est les pâtes bolognaises* [RISAS].

(45) no después bueno todo lo que es la comida de *Liège avec le pecket, les rognons, les abats tout ça, le, les, le vol-au-vent, le bueno, (...)* eh (...) *les pa, tout, tout ce qui est ce, pâtisseries c'est quand même extraordinaire mais ça c'est plus, plus difficile à, à...*

[E:] [SOLAPLAMIENTO] *À faire.*

[I:] ...*ouais beaucoup plus difficile, eh le chocolat bien évidemment (...)* eh (...) bah *la bière* [PAUSA] *oui (...)* je sais pas, je sais pas, je sais pas te decir maintenant des plats comme ça.

Les alternances sont encore plus nombreuses et plus longues au sein du discours de F74⁸⁶, ce qui corrobore notre hypothèse : elle manifeste une maîtrise supérieure du français et, de surcroît, est largement intégrée socialement. Le *code-switching* intervient toujours lorsqu'elle évoque une expérience vécue en Belgique (46) ou en lien avec la langue française (47). Dans l'exemple (46), l'alternance pourrait être attribuée à l'emploi par son mari ([I2]) du terme français *néerlandais*. L'énonciation du nom propre *Gilbert Becaud* a pu déclencher l'alternance (47), ou bien celle-ci découle du fait que cela renvoie à une chanson française. Ce qui reste néanmoins surprenant dans cette alternance codique,

⁸⁶ Les différents extraits partagés au cours de ce travail, notamment lors de l'analyse de la première hypothèse, le montrent également.

c'est qu'elle se réfère à un souvenir partagé en espagnol avec sa sœur, lorsqu'elles vivaient encore en Argentine.

(46) [I2:] La verda que nosotros no echamos de menos una lengua u otra si contigo podemos hablar en español hablamos en español si no en francés y ya está a lo mejor la frustración viene cuando (...) cuando nos hubiera gustado por ejemplo haber hablado en *néerlandais*...

[I:] [SOLAPLAMIENTO] *Néerlandais j'aurais adoré hablar, parler le néerlandais.*

(47) [E:] ¿Y has tenido contacto con el francés antes de llegar?

[I:] No nunca me acuerdo con mi hermana, mi hermana, una de mis hermanas estudiaba francés por placer y [RISAS] había una canción de Gilbert Beaud *on chantait toutes les deux et maintenant t'as déjà entendu cette chanson? Non tu l'as pas entendue c'est une vieille chanson et je me souviens qu'on [RISAS] toutes les deux ma sœur et moi on chantait en français je ne savais pas ce que | c'était phonétique cent pour cent pour nous, phonétique cent pour cent et quand je suis arrivée ici que j'ai appris le français waw ! Les paroles étaient magnifiques [RISAS].*

En résumé, nous avons relevé plusieurs circonstances ayant favorisé l'apparition d'alternances codiques au sein des discours de F53, H47 et F74 : à la suite d'une situation inattendue forçant un changement de langue ou d'un terme énoncé en français ; pour énoncer un discours direct ; lors de l'évocation d'un thème directement en lien avec la Belgique, avec une réalité vécue dans leur pays d'accueil ou avec la langue majoritaire de ce dernier.

Finalement, comme nous l'avons brièvement abordé lors de la présentation du questionnaire au point 5.3, au terme de cet entretien principalement monolingue en espagnol, nous avons décidé de forcer l'alternance codique en posant les trois dernières questions en français afin, notamment, d'analyser le comportement linguistique des sujets face à ce changement, comme suggéré par Adam (2016 : 32, 109-113). Contrairement à ce qu'a observé cette dernière, tous nos participants ont compris les questions, bien que H64 ait demandé de répéter en disant « *quoi ?* », précédé d'un temps de silence. Nous envisageons deux raisons à cette réaction : soit il n'a pas bien entendu la question, l'entretien se faisant en ligne, soit il a été surpris du changement de registre et n'a pas

compris immédiatement la question. Ce qui est remarquable, c'est qu'il ait énoncé sa question en français, changeant directement de langue.

(48) [E:] Okey sí vale, vale y bueno ahora *quelle langue est ta langue préférée ?*

[I:] [SILENCIO] *Quoi?*

[E:] *Quelle langue est ta langue préférée ? Quelle langue est-ce que tu préfères ?*

[I:] *L'espagnol.*

La première question (*quelle est ta langue préférée ?*) n'a pas laissé nos participants indifférents, en témoignent les extraits suivants. Nous ne pouvons pas l'affirmer, mais nous pensons que cette réaction est plutôt générée par le contenu de la question, que par le changement de langue.

(49) [I:] ¡Oh! Eh (...) *espagnol* [RISAS]. (F34)

(50) [I:] *La langue préférée, préférée? ¡Uff! difícil qué fea pregunta me hace Fanny porque no es lindo decir ni una ni otra creo que cada, todas son lindas pero hay un momento para cada una creo que.* (F53)

(51) [I:] Pf [EXPIRACIÓN] *j sais pas.* (H33)

(52) [I:] [PAUSA] Pf no sé, no ps bah el e como la, la, la frase lengua maternal lo explica todo para mí (H47)

Nous relevons trois manières différentes de réagir : n'opérer aucun changement de langue et poursuivre en espagnol, comme H47 ; répondre exclusivement en français, comme H33, F34 et H64 ; alterner le français et l'espagnol, comme F74 et F53. En effet, F74 (53) emploie quelques mots en espagnol au sein de son discours en français pour exemplifier sa liste de courses. Elle fait donc référence à une situation toujours plurilingue pour elle et il s'agit d'une alternance codique volontaire. F53, quant à elle, semble alterner espagnol et français de façon beaucoup plus involontaire, comme le montrent les extraits (50) et (54). À nouveau, son discours concorde avec la représentation qu'elle a de celui-ci, c'est-à-dire un mélange de français, d'espagnol et d'anglais. Notons tout de même qu'il reste majoritairement espagnol.

(53) [I:] *Ah pffpff je mets des pommes et du sel dans ma liste du sucre o fideos queso y huevos* [RISAS] *salade et saucisse tu vois?* (F74)

(54) [I:] *Inglés es práctica, inglés es práctica y la uso para trabajo so ma langue préférée pour travailler c'est l'inglès pero ves que maintenant si on change on peut changer al francés et c'est aussi un petit peu goûteuse confortable quand on parle comme*

ça c'est, c'est joyeuse aussi de parler français j'aime bien (...) pero bueno si estoy con una amiga argentina va a salir naturalmente el castellano o sea es difícil ah (...) qué feo no sé nunca pensé cuál es mi idioma preferido porque hay cosas que son muy divertidas en castellano que yo le digo siempre a Benoit pero no tenés una expresión para decir esto pero no tienen una expresión en francés para decir tal cosa ay le digo qué aburrido [RISAS] (...) y ¡oh! no sé no puedo decir una creo que son tres idiomas que me gustan mucho la verdad por suerte (F53)

Mis à part pour H47, ces questions posées en français ont permis d'avoir un aperçu du niveau de nos sujets dans cette langue, ce qui nous a notamment aidée à leur attribuer un niveau d'intégration sociolinguistique au point 6.2.⁸⁷

En conclusion, nous avons observé des marques transcodiques (emprunts, surutilisation, marques morphosyntaxiques, alternances codiques) dans chacun des discours de nos participants, dans une plus ou moins grande mesure (H64 < F74) et pour différentes raisons (termes inexistantes en espagnol, thème belge, réalité vécue en Belgique, entre autres). H33, F34 et H64 sont ceux qui ont le moins recours à des emprunts et qui, en outre, n'ont fait usage d'aucune alternance codique, ce qui, selon notre hypothèse, est uniquement étonnant dans le cas de H64 vu son niveau d'intégration sociolinguistique élevé. Le discours de F53 est, lui, ponctué de quelques emprunts et alternances codiques principalement français et de temps à autre anglais. H47 et F74 sont les immigrants interrogés qui produisent le plus d'alternances codiques, en plus d'employer un certain nombre d'emprunts. Enfin, les dernières questions en français ont permis de mettre en évidence la bonne compréhension de cette langue et le bon niveau global des participants, excepté pour H47 qui a poursuivi son discours en espagnol.

7.3. Reconnaissance lexicale

Avant de débiter l'analyse des réponses au questionnaire de reconnaissance lexicale qui, rappelons-le, a pour but de mesurer la connaissance du lexique de la langue de la société d'accueil et d'origine, nous devons signaler que cette partie de l'entretien n'a pu

⁸⁷ Dès lors, ce sont le questionnaire de reconnaissance lexicale et les alternances codiques qui ont permis de mesurer le niveau de français de H47.

avoir lieu avec F53. En effet, cette dernière ayant des impératifs peu après l'interview et étant relativement bavarde (1h08 d'enregistrement sans cette dernière section), nous n'avons pas pu terminer le questionnaire. À cause de son emploi du temps chargé, il n'a malheureusement pas été possible de programmer une seconde rencontre. Nous sommes consciente de la perte que cela engendre, mais également du fait que cela fasse partie des aléas d'une recherche sociolinguistique.

Nous examinerons le discours des cinq autres participants au regard, à nouveau, des hypothèses présentées au point 5.4.3. Contrairement à l'analyse des marques transcodiques, il n'existe, à notre connaissance, aucune étude de référence sur laquelle nous baser. Nous nous sommes inspirée de la méthodologie utilisée dans la recherche menée par Chairez Jimenez (2021 : 35-53). Cependant, les données obtenues ne sont pas comparables, car les objectifs poursuivis sont différents. Nous rappelons que notre travail est exploratoire.

7.3.1. Hypothèse 1 : concordance entre l'intégration sociolinguistique et la richesse du lexique de la langue du pays d'accueil⁸⁸

Reprenons, avant toute chose, les termes attendus (inscrits en première ligne du tableau ci-dessous) ainsi que les réponses des participants afin d'avoir une vision globale de celles-ci. En cas de correspondance, la case est grisée.

⁸⁸ Nous rappelons qu'il serait présomptueux de prétendre pouvoir évaluer la maîtrise complète du lexique d'une langue à travers un questionnaire tel que le nôtre.

Réponses au questionnaire de reconnaissance lexicale : lexique du français

Lg./ Bel.	Chique, gougouille	Boulet	Plumier	Latte	Slache	Pinette
Stand.	Bonbon	Boulette	Trousse	Règle	Tong	Épingle à cheveux
F34	Chique, gougouille	Boulet	Cartable			
	Bonbon	Boulette		Règle	Tong	Épingle
F74	Chique	Boulet	Plumier	Latte		Pinette
	Gomme, caramel				Tong	
H33		Viande				
				Règle		
H47	Chique		Plumier	Latte	Slache	
		Boulette				Pince
H64			Cartouche de <i>color</i>			
	Sucrerie	Boulette		Règle		

Cette analyse découle directement de la première hypothèse générale présentée au point 2.2. Par conséquent, nous repartirons des résultats obtenus au point 7.1.

Tout d'abord, nous avons distingué deux profils totalement opposés : F74 et H33. Se considérant bilingue, celle que nous décrivons comme la participante la plus intégrée de notre cohorte a déjà laissé entrapercevoir son niveau de français lors de la première partie de l'entretien. Ses réponses au questionnaire de reconnaissance lexicale confirment sa bonne maîtrise de la langue majoritaire de la société d'accueil ainsi que son intégration au sein de cette dernière. En effet, sur les six termes attendus en français, que l'on qualifie de *régional*, c'est-à-dire de Liège ou de Belgique, F74 en a donné cinq (*chique, boulet, latte, plumier, pinette*), cette dernière ayant proposé *tong* au lieu de *slache*. Cependant, si sa connaissance du parler liégeois et des belgicisms ne fait aucun doute, sa maîtrise du lexique du français standard est plus incertaine, proposant seulement deux termes appartenant à cette catégorie : *gomme*⁸⁹ et *tong*. F74 montre, à nouveau, de bonnes représentations de sa propre pratique, comme le prouve ces extraits :

⁸⁹ Selon nous, F74 propose *gomme*, terme peu fréquemment employé, pour *bonbon*, sous l'influence du terme espagnol *gomitas*. Cette influence serait inconsciente, car elle n'a pas su proposer une traduction dans sa langue d'origine : « [E:] Okey et en espagnol ? Comment t'appelles ça ? [I:] Oh tu me poses une colle là. »

(55) *Ah je ne sais pas comment ils [les français] l'appellent mais en tout cas j'ai appris le français belge [RISAS].*⁹⁰

(56) *Des chiques [RISAS]. [...] Que c'est pas français mais bon.*

Elle a donc conscience qu'elle ne pratique pas le français standard. En conclusion, F74 confirme notre hypothèse à propos du français de Liège et de Belgique, mais pas concernant le lexique du français standard. H33, en proposant un seul terme attendu en français standard (*règle*) et aucun en français régional, corrobore notre hypothèse en tous points. Nous ne jugeons, en effet, pas sa réponse « Bah viande », pour *boulet/boulette*, valable. H33 semble reconnaître ses limites : « [RISAS] *C'est trop technique. [...] J'sais pas c'est trop technique.* »

Ensuite, lors des premières analyses, nous avons présenté F34 comme socialement moins intégrée, mais présentant une bonne maîtrise du français. Selon notre hypothèse, elle devrait donc obtenir un résultat *moyen à bon*. Ses réponses sont d'un niveau légèrement supérieur à nos prévisions : deux termes régionaux ont été cités (*chiques/gougouilles* et *boulet*) ainsi que cinq termes appartenant au français standard (*bonbon, boulette, règle, tong* et *épingle* [à cheveux]). Ceci concorde avec les caractéristiques spécifiques liées à son profil ; côtoyant peu de Liégeois, et de Belges d'origine en général, elle n'est probablement pas fréquemment en contact avec la variété linguistique de la province, mais ayant appris le français avec application, à l'aide d'un dictionnaire, sa maîtrise du français standard est remarquable.⁹¹ Sa connaissance des termes culinaires liégeois peut s'expliquer, par exemple, par le fait que ceux-ci sont écrits à la carte de certains restaurants.

Avec seulement trois termes en français standard (*sucrierie, boulette, règle*) et aucune réponse correspondant au lexique de Liège ou de Belgique, H64 continue à déjouer nos pronostics. Nous attribuons, à nouveau, ce faible résultat à son maigre intérêt pour la culture locale ainsi qu'à son réseau social éclectique, confirmant le poids de ce facteur dans l'apprentissage du lexique de la communauté d'accueil. Nous n'oublions pas de

⁹⁰ À propos du terme *latte*.

⁹¹ En outre, F34 est la seule participante capable de distinguer avec autant de précision le français standard des belgicisms. Il semble que cela relève davantage d'une intuition que d'une réelle connaissance (« *Gougouille je pense que c'est plus wallon.* » ; « *Je ne sais pas s'il y a une différence (...) ce sera plutôt boulette peut-être* »), mais cela met néanmoins en lumière sa sensibilité à la finesse de la langue.

mentionner le stress potentiellement généré par le caractère artificiel et inhabituel de l'entretien pouvant fausser les résultats, et ce, d'autant plus que H64 est relativement âgé et ne se retrouve plus guère en situation d'évaluation.

Enfin, avec *chique/gougouille, latte et slache* d'une part, *boulette* et *trousse* d'autre part, H47 réalise un score correct et surprenant au regard de son niveau d'intégration. Ce résultat peut également s'expliquer par l'artificialité de la situation. Sa connaissance des belgicisms est tout de même supérieure à celle du français standard, car, comme F74, il côtoie beaucoup de Liégeois. Il n'a, en outre, jamais suivi de cours de français au cours desquels il aurait pu être mis en présence de la variété standard.

7.3.2. Hypothèse 2 : facteurs influençant la maîtrise du lexique de la langue première

Avant de se pencher sur cette analyse, nous signalons que nous avons décidé de ne pas prendre en compte le terme *polera*, la photo choisie ne semblant pas suffisamment explicite et renvoyant, au vu des réponses, plutôt à une *campera*.

Le tableau ci-dessous offre, à nouveau, une vision globale des réponses fournies par les participants.

Réponses au questionnaire de reconnaissance lexicale : lexique de l'espagnol

Arg. Stan- dard	Pancho	Facturas	Marcador	Cartuchera	Corpiño
	Perro caliente/ Hot-dog	Bollo/ Bizcocho	Resaltador	Estuche	Sostén/ sujetador
F34	Pancho	Facturas	Fluo	Cartuchera	Corpiño
	Hot-dog				Sujetador, sostén
F74		Pastelería	Fibra	Cartuchera	Corpiño
	Hot-dog			Estuche	
H33	Pancho	Facturas/ masitas	Marcador	Cartuchera	Corpiño
	Perro caliente		Resaltador	Estuche	Sostén
H47	Pancho	Facturas	Marcador	Cartuchera	Corpiño
	Perro caliente				Sujetador
H64	Pancho	Facturas	Marcador		Corpiño
	Hot-dog				Sujetador

Tout d'abord, les facteurs suivants ne peuvent être pris en compte comme étant distinctifs, car ils sont équivalents pour chacun de nos participants : la fréquence des contacts avec des Argentins, ou hispanophones en général, la fréquence des visites au pays d'origine et le projet de retourner y vivre. En effet, tous nos sujets ont des contacts hebdomadaires, voire quotidiens, avec des Argentins, qu'ils soient immigrés ou non, et retournent au pays en moyenne une fois par an, sauf H33 dont les visites sont plus aléatoires (deux fois sur les dix dernières années). Par ailleurs, aucun de nos sujets n'a pour projet de retourner vivre en Argentine. Les résultats n'étant pas identiques pour tous, nous supposons que ces facteurs ne sont pas des critères déterminants dans notre cas. Il nous semblerait néanmoins intéressant de les considérer à nouveau dans une recherche comportant une plus large cohorte.

Ensuite, comme nous l'avons relevé précédemment, la perception de la langue d'accueil est un critère assez difficile à cerner. Il nous semble qu'à part H33 qui adopte une attitude *neutre* face au français, les autres participants ont, eux, une vision davantage *positive* de la langue. H33 se distingue par sa connaissance à la fois du lexique *rioplatense* (*pancho, facturas, cartuchera, marcador, corpiño*) et de l'espagnol dit standard (*perro caliente, resaltador, estuche, sostén*). Nous pensons néanmoins que la perception de la langue d'accueil n'est pas le facteur le plus déterminant dans le cas de H33, mais qu'il serait plutôt judicieux de prendre en compte les études suivies par ce dernier (langues modernes espagnol-néerlandais) qui lui permettent d'avoir une grande maîtrise de sa langue d'origine. Ainsi, le facteur *parcours professionnel*, en plus d'impacter l'intégration linguistique comme vu précédemment avec F34, F53 et F74, peut avoir des conséquences sur la maîtrise du lexique. Le résultat de H33 montre également que la durée de vie hors du pays d'origine n'est probablement pas un facteur déterminant, car cela fait plus de dix ans qu'il ne vit plus en Argentine⁹² et qu'il affiche toujours une grande connaissance du lexique.

Enfin, il n'est pas aisé de mesurer la corrélation entre le niveau d'intégration sociolinguistique et la maîtrise du lexique de la variété d'origine, les résultats étant relativement disparates : F74 et H64 présentent un faible taux de réponse (*cartuchera, corpiño/fibra* pour F74 et *pancho, marcador/hot-dog, sujetador* pour H64),

⁹² Pour rappel, avant de venir en Belgique pour réaliser ses études, H33 a voyagé longuement en Europe.

correspondant davantage à notre hypothèse, alors que H47, appartenant au même niveau d'intégration sociolinguistique que ces aînés, engrange un résultat plus satisfaisant (*pancho, marcador, cartuchera, corpiño/perro caliente, sujetador*). Ce dernier reste plus faible que celui de H33 évoqué ci-dessus et F34 (*pancho, factura, cartuchera, polera, corpiño/hot-dog, sujetador o sostén*), indiquant que l'intégration est probablement un facteur à prendre en compte, mais ne semblant tout de même pas déterminant. L'âge étant l'élément principal différenciant H47 de H64 et F74, nous n'écartons pas son influence sur la maîtrise du lexique de la langue d'origine.

7.3.3. Hypothèse 3 : influence de la thématique

Cette ultime hypothèse porte sur l'influence des thèmes sur la connaissance du lexique. En effet, bien que nous ayons tenté de choisir des thématiques générales, il est possible que certains termes ne soient pas familiers pour nos participants pour diverses raisons, et ce, quelle que soit la langue. Par exemple, H64, diabétique, ne consomme pas de *chique* et n'est donc pas confiant sur le terme à employer. Il fournit tout de même l'appellation *sucrerie* (57), qui est acceptable, bien qu'il ne s'agisse pas du terme attendu. Par contre, H33 (58) et H64 (59) ne parviennent pas à nommer *pinette*, ni en français ni en espagnol. Nous pouvons attribuer cela au fait que c'est un accessoire plutôt destiné aux femmes et qui ne fait donc pas partie de leur quotidien. H47, lui, a tout de même proposé les termes *pince* et *pinza* (60). Étant père d'une jeune fille, il est probable que ce terme lui soit plus familier.

(57) [I :] *Sucré sucreries. [...] Écoute je sais pas. [...] C'est juste que moi je suis diabétique. [...] Toutes ces choses là moi je reste loin. [...] Eh por | déjà ça, ça me plaît pas trop... [...] ...parce que c'est très sucré et après avec ma maladie. [...] Donc j'ai jamais | je me suis jamais intéressé à ce type de choses donc je sais même pas comment je les appelle sucreries en espagnol.*

(58) *Aucune idée même pas, même pas en espagnol.*

(59) *Je ne sais même pas comment on dit en espagnol. [...] Una [PAUSA] bueno (...) ça va (...) ça va me venir plus tard peut-être.*

(60) *No no (...) ni idea ni siquiera en español te puedo decir cómo [RISAS]. [...] Una pinza, une pince, une pince oui une pince, une pince, una pinza.*

Il est également possible que la barrière soit d'ordre linguistique lorsqu'il est question d'un terme qui n'a pas été utilisé en Belgique par le sujet. C'est le cas, par exemple, de H64 dont les enfants ont suivi leur scolarité en Espagne. Il n'a donc pas été en contact avec le lexique scolaire en français, ce qui peut expliquer qu'il ne connaisse pas les termes *plumier* ou *trousse*. On remarque, par ailleurs, qu'il emploie *cartouche* pour désigner cela, soit un emprunt du mot espagnol *cartuchera*.

(61) Hace tantos años que no utilizo eso eh ca | no sé si *en français c'est juste eh la cartouche* de, de color (...) de. [...] Y en español yo digo cartuchera. [...] Yo digo *cartouche* pero no estoy seguro.

À nouveau, il est complexe de déterminer la cause de la difficulté : thématique ? Insécurité linguistique ? Méconnaissance due à une faible intégration sociolinguistique ? Ces facteurs s'influencent certainement et nous sommes convaincue que tous jouent un rôle dans la maîtrise du lexique de la langue de la société d'origine, mais également de la société d'accueil.

7.3.4. Conclusion

Le questionnaire de reconnaissance lexicale conforte, tout d'abord, dans l'ensemble, les résultats obtenus à l'issue de l'analyse de la première hypothèse générale : confirmant le haut niveau d'intégration de F74 et linguistique de F34, au contraire de H33, ainsi que le statut particulier de H64. Nous avons mis en avant des facteurs tels que le stress généré par l'entretien pour justifier son résultat et également celui de H47, légèrement en deçà de nos prévisions.

Ensuite, en ce qui concerne la deuxième hypothèse, nous n'avons pas pu mesurer l'impact éventuel de la fréquence des contacts avec des hispanophones, des visites en Argentine ni d'un projet de retour définitif, car ces facteurs ne différencient pas nos participants. Par contre, nous pensons qu'il est intéressant de considérer le parcours professionnel et, éventuellement, l'âge comme éléments influençant la maîtrise du lexique de la langue d'origine.

Enfin, l'hypothèse selon laquelle la familiarité du sujet avec le thème joue un rôle sur la connaissance du lexique se vérifie (comme le montre l'exemple avec le diabète

dont souffre H64). Il en va de même concernant le pays où ont été vécues des réalités telles que la scolarité.

Ce questionnaire de reconnaissance lexicale a, en outre, permis de mettre, à nouveau, en lumière l'influence de la L1 sur la L2 (*gomme, cartouche*) ainsi que l'influence mutuelle des facteurs, montrant la difficulté, voire l'impossibilité, de mesurer l'impact spécifique de l'un ou l'autre. Il a également facilité l'attribution du niveau d'intégration sociolinguistique. Ainsi, nous le considérons comme un atout majeur de notre recherche.

8. Conclusion

Il est délicat de parler de *conclusion* pour un travail aussi exploratoire que le nôtre. Nous avons tenté, tout au long de celui-ci, d'être aussi explicite que possible, exposant nos démarches et réflexions, expliquant en détail notre méthodologie et comment cette dernière pouvait être améliorée.

Concernant l'interview semi-directive, d'abord, nous avons reconnu à plusieurs reprises l'artificialité de celle-ci, pouvant impacter la spontanéité de l'échange et, par conséquent, le contenu et la forme du discours. Pour y remédier, nous proposons de réaliser plusieurs entretiens afin d'apprendre à mieux connaître le participant et que ce dernier soit en confiance ou de suivre l'immigré dans son quotidien pour observer ses pratiques langagières. En outre, comme Silva-Corvalán (2001 : 55-56) l'a mis en avant, le fait que l'enquêteur fasse partie de la même communauté que le sujet favorise l'obtention d'une parole spontanée. À l'instar des récentes recherches de von Essen (2016), nous pensons qu'il pourrait être très riche qu'une partie de l'entretien soit menée par un Argentin, une autre par un Liégeois et, finalement, une ultime par les deux, afin de constater l'impact sur le discours du sujet, tant au niveau du fond que de la forme.

Ensuite, le questionnaire a permis d'atteindre les objectifs fixés dans le temps imparti. Nous sommes satisfaite des spécificités qu'il contient telles que la demande à l'immigré de citer des événements du folklore en plus d'indiquer s'il y participe, ou non. Nous encourageons néanmoins les possibles futurs enquêteurs à ne pas se contenter de réponses trop brèves : la crainte de paraître intrusive a souvent pris le dessus, empêchant de demander quelques précisions. Rappeler de temps à autre au sujet qu'il n'est pas obligé de répondre à toutes les questions s'il ne le désire pas peut adoucir cette appréhension.

Enfin, le questionnaire de reconnaissance lexicale a été un atout indéniable de notre dispositif, se révélant être une source abondante d'informations non seulement linguistiques, mais aussi sociales. Nous insistons sur la généralité des thèmes choisis : la thématique a un impact sur la connaissance du lexique et il ne faut pas qu'elle constitue un obstacle. Par ailleurs, le choix des termes est central, tout comme celui des illustrations qui doivent être suffisamment explicites.

Pour pouvoir analyser au mieux les discours des participants, nous avons opté pour une transcription complète des entretiens. Nous restons d'avis que le temps consacré en vaut la peine, mais qu'il est souhaitable que celle-ci soit opérée par plusieurs personnes et que l'utilisation d'un logiciel de *respeaking* garantirait une plus grande exactitude.

L'analyse des témoignages des Argentins participants a constitué le cœur de notre recherche.

Premièrement, ils nous ont permis de constituer leur biographie langagière, qui a mis en lumière le dynamisme de l'identité linguistique ainsi que la diversité des parcours.

Deuxièmement, leurs discours ont, d'une part, montré que la langue joue un rôle central dans le processus d'intégration, ce qui donne d'autant plus de poids au concept d'intégration sociolinguistique (Moreno Fernández 2009) et ont, d'autre part, aidé à cerner les facteurs supplémentaires influençant l'intégration sociale dans la société d'accueil ainsi que l'apprentissage et l'usage de la langue majoritaire. Grâce à la lecture de diverses études en amont (von Essen, Sancho Pascual ou encore Adam 2016), nous avons prévu certains d'entre eux tels que la durée de la période de résidence en Belgique, le projet migratoire ou encore le réseau social. D'autres facteurs ont été suggérés au cours des analyses comme l'intérêt pour la culture du pays d'accueil ou le parcours professionnel. Il est indéniable que ces facteurs s'influencent mutuellement et impactent l'intégration sociolinguistique d'un immigré. Par ailleurs, nous désirons insister sur le facteur du réseau social. En effet, il nous semblerait opportun de demander au sujet une explication plus précise de sa composition, car nous avons dû le déduire et cela a engendré quelques incertitudes. Or, nous pensons qu'il s'agit là d'un élément important.

Finalement, les témoignages se sont révélés également très intéressants sur le plan linguistique, contenant emprunts, calques et alternances codiques auxquels nous avons suggéré diverses fonctions.

En somme, nous avons tenté de présenter un aperçu de la communauté argentine vivant en province de Liège et il serait impossible de résumer, ici, les différents profils rencontrés tant ceux-ci sont singuliers et riches. S'intéresser à leur parcours contribue en outre à se rendre compte des difficultés rencontrées et de leurs besoins. Ainsi, la création, en Belgique francophone, d'un corpus similaire au COLEM ou COLESfran permettrait

de ne pas manquer la richesse humaine et linguistique que la communauté hispanoaméricaine a à nous offrir.

Un tel projet donnerait, par ailleurs, l'occasion de s'intéresser à la conservation de la langue d'origine au fil des générations. En effet, les institutions existantes enseignant la langue espagnole, telles que la *Agrupación de Lengua y Cultura Española en Bélgica (ALCE)*, sont uniquement accessibles aux descendants d'immigrés espagnols. Dès lors, la langue première est-elle transmise dans les foyers hispanoaméricains ? Si oui, de quelle manière ? Avec quelles conséquences ?

Au cours de ce travail, nous avons abordé l'histoire d'un peuple, mis en application des théories sociolinguistiques et observé des phénomènes de contact de langues, mais il a surtout été question d'échanges humains dont nous conservons précieusement la richesse. « La migration, ce sont des hommes et des femmes qui, en venant d'ailleurs, apportent avec eux un peu du monde et le déposent en nous. » (Ben Jelloun : 1998)

9. Bibliographie

Source primaire

Témoignages de sept immigrés argentins recueillis en province de Liège entre mars 2024 et juillet 2024.

Sources secondaires

ADAM Adeline, 2016. *Españoles de Bélgica: análisis sociolingüístico de los contactos entre el español y el francés en españolas llegados entre 1959 y 1979 a la provincia de Lieja Francófona*, Université de Liège. [Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master en Langues et lettres françaises et romanes, orientation générale, à finalité approfondie]

ADAM Stéphane, 2020. *Psychologie du vieillissement, en ce compris les aspects psychosociaux*, Université de Liège. [Cours]

ADAMI Hervé, 2011. « Parcours migratoire et intégration langagière », in Jean-Marc Mangiante (éd.), *L'Intégration linguistique des migrants* (1), Arras Cedex : Artois Presses Université, pp. 37-54. En ligne : <https://doi.org/10.4000/books.apu.7683>.

ALBY Sophie, 2013. « Alternances et mélanges codiques », in Jacky Simonin & Sylvie Wharton (éd.), *Sociolinguistique du contact* (1), Lyon : ENS Éditions. En ligne : <https://doi.org/10.4000/books.enseditions.12402>.

AVALOS ROMERO Job, 2018. *Latino-américains en France : insertion professionnelle et intégration (1973-2016)*, Université de Limoges.

BEN JELLOUN Tahar, 1998. *Le Racisme expliqué à ma fille*, Paris : Éditions du Seuil.

BLANC Michel, 1997. « Mélange de codes », in Marie-Louise Moreau (éd.), *Sociolinguistique : les concepts de base*, Sprimont : Mardaga, pp. 207-210.

BOLZMAN Claudio, CARBAJAL Myrian et MAINARDI Giuditta, 2007. *La Suisse au rythme latino*, Éditions ies. En ligne : <https://doi.org/10.4000/books.ies.504>.

BOUTIER Marie-Guy, 2022. *Lexicographie et lexicologie*, Université de Liège. [Cours]

BRASART Charles, 2013. « Corpus et alternance codique : que peut nous apprendre une approche comparative ? », *Cognition, Représentation, Langage*, HS 13. En ligne : <https://doi.org/10.4000/corela.3042>.

BRES Jacques, 1999. « L'entretien et ses techniques », in Louis-Jean Calvet et Pierre Dumont (dir.), *L'enquête sociolinguistique*, Paris : L'Harmattan, pp. 61-76.

BROCCARD Mariola, 2018. *Hacia una descripción morfosintáctica y léxica de la variedad de contacto español-francés en Suiza*, Université de Lausanne. [Mémoire de Maîtrise universitaire ès lettres en Espagnol]

CASANOVA ROMERO Vanessa, 2023. *Séminaire de recherche en Langues et littératures espagnoles et hispano-américaines II*, Université de Liège. [Séminaire]

CASTILLO LLUCH Mónica, 2020. « El corpus oral de la lengua española en la Suiza francófona », *Boletín Hispánico Helvético*, 35-36, pp. 289-316.

CAUSA Mariella, 2014. « Compétence discursive et enseignement d'une discipline non linguistique : définition, diversification et pratiques formatives », *Les Carnets du Cediscor*, 12. En ligne : <https://doi.org/10.4000/cediscor.964>.

CHAIRES JIMÉNEZ Gloria, 2021. « Aproximación al uso de mexicanismos e inglés en el léxico de la alimentación de la primera generación de migrantes mexicanos en los Estados Unidos », *Lengua y Migración / Language and Migration*, 13/1. En ligne : <https://doi.org/10.37536/LYM.13.1.2021.1362>.

CHARRON Mathieu, 2017. « Communautés francophones minoritaires : le territoire influence-t-il l'identité linguistique ? », *Le Géographe canadien*, 61/3, pp. 401-414.

CIETERS Yolanda, 2004. « Les Chiliens, avant-garde de l'immigration latino-américaine en Belgique », in Anne Morelli, *Histoire des étrangers et de l'immigration en Belgique de la préhistoire à nos jours*, Couleur livres.

CRUZ ENRÍQUEZ Maura, 2013. *El habla de la comunidad cubana en Montreal*, Université de Montréal. [Mémoire présenté à la Faculté des arts et des sciences en vue de l'obtention du grade de Maîtrise ès Arts en Études Hispaniques]

DE MIGUEL LUKEN Verónica, 2006. « Reseña de “Las redes sociales de los inmigrantes extranjeros en España de R. Aparicio y A. Tornos Redes” », *Revista Hispana para el Análisis de Redes Sociales*, 11, Universitat Autònoma de Barcelona.

DUCHÊNE Alexandre, 2011. « Néolibéralisme, inégalités sociales et plurilinguisme : l'exploitation des ressources langagières et des locuteurs », *Langage et société*, 136, pp. 81-108. En ligne : <https://doi.org/10.3917/ls.136.0081>.

FREITAS Any et GODIN Marie, 2013. « Carrières migratoires des femmes latino-américaines dans le secteur de la domesticité à Bruxelles », *Revue européenne des migrations internationales*, 29/2, pp. 37-55. En ligne : <https://doi.org/10.4000/remi.6381>.

GALLEGO GALLEGO Diego Javier, 2022. « Aproximación al habla femenina a partir del análisis del léxico disponible de 33 mujeres inmigrantes estudiantes de ELE », *Lengua y Migración / Language and Migration*, 14/1.

GODENZZI Juan Carlos, 2006. « Aspectos sociolingüísticos del español en Quebec », *Tinkuy: Boletín de investigación y debate*, 3, pp. 7-18.

GONZÁLEZ Olga L., 2007. « ¿Qué sabemos sobre los migrantes latinoamericanos en Francia? », in Isabel Yépez del Castillo et Gioconda Herrera (éd.), *Nuevas migraciones latinoamericanas a Europa. Balances y desafíos*, FLACSO-Ecuador.

GRIMMEAU Jean-Pierre, 2004. « Vagues d'immigration et localisation des étrangers en Belgique », in Anne Morelli, *Histoire des étrangers et de l'immigration en Belgique de la préhistoire à nos jours*, Couleur livres.

GUGENBERGER Eva, 2007. « Aculturación e hibrididad lingüística : propuesta de un modelo teórico-analítica para la lingüística de la inmigración », *Revista Internacional de Lingüística Iberoamericana : Lengua y migración en el mundo hispanohablante*, 5/2, pp. 22-45.

GUMPERZ John, 1989. *Sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative*, Paris : L'Harmattan.

GUTIÉRREZ Rodolfo et MIYAR-BUSTO María, 2009. « Conocimiento del español e integración social de los inmigrantes », in José Antonio ALONSO et Rodolfo

GUTIÉRREZ Rodolfo, *Emigración y lengua : El papel del español en las migraciones internacionales*, Madrid : Editorial Ariel.

HAMERS Josiane, 1997. « Calque », in Marie-Louise Moreau (éd.), *Sociolinguistique. Les Concepts de base*, Sprimont : Mardaga, p. 64.

HAMERS Josiane, 1997. « Emprunt », in Marie-Louise Moreau (éd.), *Sociolinguistique. Les Concepts de base*, Sprimont : Mardaga, pp. 136-138.

HENAO Johanna, 2015. *Estudio sociolingüístico de emigrantes colombianos en Nueva York y Suiza francófona*, Université de Lausanne. [Mémoire de Maîtrise universitaire ès lettres en espagnol]

JOHNSTONE Richard, 2002. « À propos du "facteur de l'âge" : quelques implications pour les politiques linguistiques », *Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe – De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue*, Strasbourg.

LABOV William, 1972. *Sociolinguistic Patterns*, Philadelphia : University of Pennsylvania, p. 209.

LAFAGE Franck, 1991. *L'Argentine de dictatures (1930-1983). Pouvoir militaire et idéologie contre-révolutionnaire*, Paris : L'Harmattan, coll. « Recherches et Documents Amérique latine ».

LÉGLISE Isabelle, 2021. « Répertoire », *Langage et société*, HS 1, pp. 297-299.

LÓPEZ IZQUIERDO Marta, 2020. « De l'autre côté du miroir. Regards français sur l'intégration linguistique des immigrées espagnoles des années 60-70 », *HispanismeS*, 16. En ligne : <http://journals.openedition.org/hispanismes/820>.

LÜDI Georges (ed.) et al., 1987. *Devenir bilingue – parler bilingue : actes du Colloque sur le Bilinguisme, Université de Neuchâtel, 20-22 septembre 1984*, Tübingen : Niemeyer.

LÜDI Georges et PY Bernard, 2013. *Être bilingue*, Bern : Peter Lang.

MAURER Bruno, 1999. « Retour à Babel : Les systèmes de transcription », in Louis-Jean Calvet et Pierre Dumont (dir.), *L'enquête sociolinguistique*, Paris : L'Harmattan, pp. 149-166.

MORELLI Anne, 2004. *Histoire des étrangers et de l'immigration en Belgique de la préhistoire à nos jours*, Couleur livres, pp. 3-12.

MORENO FERNÁNDEZ Francisco, 2009. « Integración sociolingüística en contextos de inmigración : marco epistemológico para su estudio en España », *Lengua y migración / Language and Migration*, 1/1, pp. 121-156.

MORENO FERNÁNDEZ Francisco, 2013. « Lingüística y migraciones hispánicas », *Lengua y migración / Language and Migration*, 5/2, pp. 67-89.

NARDY Aurélie et al., 2021. « Variation sociolinguistique et réseau social : constitution et traitement d'un corpus de données orales massives », *Corpus (Nice), Du recueil à l'outillage des corpus oraux : comment accéder à la variation ?*, 22. En ligne : <https://doi.org/10.4000/corpus.5561>.

PAREDES GARCÍA Florentino, 2014. « A vueltas con la selección de “centro de interés” en los estudios de disponibilidad léxica: para una propuesta renovadora a propósito de la disponibilidad léxica en ELE », *Revista Nebrija de Lingüística aplicada a la enseñanza de Lengua*, 16.

PATO Enrique (dir.), 2023. *COLEM. Corpus oral de la lengua española en Montreal*, Montreal : Universidad de Montreal. En ligne : esp-montreal.jimdo.com.

PATO Enrique, 2020. « El español en contacto con el francés en Quebec y su estudio gracias al *Corpus oral de la lengua española en Montreal (COLEM)* », *Boletín Hispánico Helvético*, 35-36, pp. 263-287.

PATO Enrique, 2017. « La realidad lingüística en Canadá y la situación del español en Montreal », *Oltroceano. Andanzas entre códigos lingüísticos de la emigración en las Américas*, 13, pp. 27-37.

POPLACK Shana, 1988. « Conséquences linguistiques du contact des langues : un modèle d'analyse variationniste », *Langage et société*, 43, pp. 23-48.

ROBIN Nelly, 2017. « Parcours migratoire et "territoires archipéliques" », *Jeunes et Mineures en Mobilité – Young people and Children on the Move*, 3, pp. 43-41.

ROBIN Pierrine, 2016. « Le parcours de vie, un concept polysémique ? », *Les Cahiers Dynamiques*, 1/67, Toulouse : Éditions Érès, pp. 33-41.

RUFINO MORALES Marimar, 2019. « Le *respeaking* : un nouveau métier », *Dire*.

SABATIER Cécile, 2010. « Plurilinguismes, représentations et identités : des pratiques des locuteurs aux définitions des linguistes », *Nouvelle perspective en sciences sociales*, 6/1, pp. 125-161. En ligne : <https://doi.org/10.7202/1000485ar>.

SÁENZ Rocío et SALAZAR Iván, 2007. « Realidad y sueño latinoamericano en Bélgica », in Isabel Yépez del Castillo et Gioconda Herrera (éd.), *Nuevas migraciones latinoamericanas a Europa. Balances y desafíos*, FLACSO-Ecuador.

SANCHO PASCUAL María, 2014. *Integración sociolingüística de los inmigrantes ecuatorianos en Madrid*, Alcalá de Henares : Servicio de Publicaciones de la Universidad de Alcalá.

SILVA-CORVALÁN Carmen, 2001. *Sociolingüística y pragmática del español*, Georgetown University Press.

SINGLETON David (dir.), 2003. « Le Facteur de l'âge dans l'acquisition d'une langue étrangère », *Acquisition et interaction en langue étrangère*, 18. En ligne : <https://doi.org/10.4000/aile.1149>.

STENGERS Jean, 2004. « L'immigration de 1830 à 1914 : données chiffrées », in Anne Morelli, *Histoire des étrangers et de l'immigration en Belgique de la préhistoire à nos jours*, Couleur livres.

THAMIN Nathalie et SIMON Diana-Lee, 2011. « Réflexion épistémologique sur la notion de "biographies langagières" », in Emmanuelle Huver et Muriel Molinié, *Practiciens – chercheurs à l'écoute du sujet plurilingue. Réflexivité et interaction biographique en sociolinguistique et en didactique*, *Carnets d'Atelier de Sociolinguistique*, 4, pp. 15-33. En ligne : <https://hal-univ-paris3.archives-ouvertes.fr/hal-01873622>.

THIAM Ndiassé, 1997. « Alternance codique », in Marie-Louise Moreau (éd.), *Sociolinguistique. Les concepts de base*, Sprimont : Mardaga, pp. 32-35.

VANDEN BERGHE Kristine, 2024. *Cultures Hispaniques*, Université de Liège. [Cours]

VON ESSEN María Clara, 2016. « Variedades del español en contacto: acomodación sociolingüística de una comunidad de inmigrantes argentinos en la ciudad de Málaga. Análisis acústico de las variantes alofónicas de /j/ », *Lengua y Migración / Language and Migration*, 8/2, pp. 7-43.

VON ESSEN María Clara, 2020. « Significado social de las actitudes lingüísticas, la red social y las variables de pequeña escala en los estudios de inmigración : combinación de métodos cualitativos y cuantitativos », *Iberoromania*, 91, pp. 93-132.

VON ESSEN María Clara, 2024. *Fundamentos metodológicos y variables de pequeña escala en contexto de inmigración*, Université de Liège. [Séminaire]

Dictionnaires

Academia Argentina de letras, 2003. *Diccionario del habla de los Argentinos*.

Asociación de Academias de la Lengua Española, 2010. *Diccionario de americanismos*, Santillana Ediciones Generales.

Centro Virtual Cervantes, *Diccionario de términos claves de ELE*. En ligne : https://cvc.cervantes.es/ensenanza/biblioteca_ele/diccio_ele/indice.htm#r.

CUQ Jean-Pierre, 2003. *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris : ASDIFLE/CLE International.

FRANCARD Michel (dir.). *Base de données lexicographiques panfrancophone de la Belgique*, Université Laval. En ligne : <https://www.bdlp.org/base/Belgique>.

FRANCARD Michel et al., 2010. *Dictionnaire des belgicisms*, Bruxelles : De Boeck-Ducolot.

HAENSCH Günther, WERNER Reinhold, CHUCHUY Claudio, 2000. *Diccionario del español de Argentina: español de Argentina - español de España*. Madrid : Gredos.

MASSION François, 1987. *Dictionnaire de belgicisms*, Frankfurt am Main : Peter Lang.

Office québécois de la langue française. *Grand dictionnaire terminologique*. En ligne : <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/>.

Real Academia Española. *Diccionario de la lengua española*. En ligne : <https://dle.rae.es/>.

REUTER Yves, CORA Cohen-Azria et BERTRAND Daunay, 2010. *Dictionnaire des concepts fondamentaux des didactiques* (2^e éd. actual.), Bruxelles : De Boeck.

REY Alain et REY-DEBOVE Josette, 2023. *Le petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* (Nouvelle édition du « Petit Robert » de Paul Robert), Paris : Le Robert.

